

JUIN 2009



# MERKUR

DE L'ÉTATZEBUERGER MERKUR  
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

[www.cc.lu](http://www.cc.lu)



## Entreprise Luxembourg 2.0

Comment gagner la course de la compétitivité  
pour sauvegarder durablement le bien-être de notre pays?

■ **EDITORIAL**  
Compétitivité 2.0



■ **FLASH**  
Présentation officielle de  
l'initiative VaccinAntiCrise

■ **FEDERATIONS/U.E.L.**  
Journée mondiale de la  
sécurité et de la santé au travail  
le 28 avril 2009

# LEASING



## Optez pour le leasing de la BCEE !

Optimisez le financement du matériel que vous utilisez dans l'exercice de votre profession. La BCEE vous propose, plutôt que d'acheter votre matériel, de le louer en recourant à un contrat de leasing. Ainsi vous préservez votre trésorerie et vous bénéficiez en plus d'avantages fiscaux décisifs.

Intéressés ? Nos conseillers PME sont à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire. Vous pouvez également effectuer directement une demande d'offre de leasing en ligne sur notre site [www.bcee.lu](http://www.bcee.lu).



**SPUERKEESS**

**Äert Liewen. Är Bank.**

# Compétitivité 2.0

Le mois dernier, la Chambre de Commerce a publié la sixième édition de son bulletin économique «Actualité & Tendances» consacré au bilan de la législature 2004-2009 du Gouvernement sortant. Dans la suite logique de cette analyse aussi objective et critique que possible, la Chambre de Commerce présente aujourd'hui la publication «Entreprise Luxembourg 2.0», un document regroupant un certain nombre de recommandations à destination de la future coalition gouvernementale. Ces recommandations ont pour seul et unique objectif de proposer à la nouvelle équipe en charge du pays une série de pistes, de réflexions et d'idées concrètes pour assurer au mieux l'intérêt économique général du Grand-Duché.

Les recommandations exposées dans «Entreprise 2.0» doivent être appréciées à la lumière de la crise financière et économique globale, qui s'est installée brutalement à la suite de l'éclatement de la bulle immobilière aux Etats-Unis et a failli entraîner l'implosion du système financier et bancaire international. La législature démarrée après les élections législatives du 7 juin 2009 sera atypique, puisqu'il faudra trouver des réponses aux questions que la contraction de l'activité économique pose aux gouvernants et à l'ensemble des acteurs sur le fonctionnement économique global, sur les déficits manifestes de régulation à l'échelle globale et sur les bonnes règles d'une gouvernance mondiale renouvelée qui permette un développement plus harmonieux et équilibré de l'économie mondiale.

Si la crise est grave, des solutions de sortie existent. Les statistiques récentes montrent que tous les pays ne sont pas affectés de la même façon par la crise. Les deux plus grands de par la population, à savoir l'Inde et la Chine, ont repris le chemin de la croissance entraînant dans leur sillage d'autres pays en voie de développement. La récession sera plus dure dans les pays développés, et notamment en Amérique du Nord et en Europe, qui devront mettre plus de moyens et plus de réformes en oeuvre pour redresser la situation. Le Luxembourg dispose de plusieurs atouts qui, lorsqu'ils sont exploités de manière efficace, permettront au Grand-Duché de sortir renforcé de la crise (cf. solidité des finances publiques, stabilité politique et sociale, localisation stratégique, environnement international et multiculturel, ...). Quelques faiblesses au niveau du cadre légal et fiscal pourraient être corrigées rapidement, alors que des déficiences structurelles plus profondes en matière de compétitivité, de l'enseignement, des procédures administratives ou du financement de la protection sociale nécessiteront des réformes courageuses et devront être attaquées résolument par le nouveau Gouvernement au cours des 5 prochaines années.

On peut se réjouir que le Gouvernement sortant ait su engager un plan d'action qui contribue à renforcer le capital des banques et à assurer un retour à des flux de cré-

dit plus réguliers. Mais il faudra surtout que la demande redémarre pour atteindre un niveau suffisant afin d'atténuer les effets de la crise financière sur l'économie réelle. L'équilibre ne sera pas facile à trouver, car s'il faudra soutenir la demande à court terme, il faudra en même temps éviter de grever l'avenir par une dette publique portée à un niveau insoutenable à long terme. A court terme, ces plans de relance et de protection sociale contribueront surtout à limiter l'explosion du chômage par des mesures d'incitation de maintien dans l'emploi documentant que l'économie n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour assurer le développement d'un pays et des citoyens qui y vivent.

Dans le contexte de la crise actuelle, il est évident qu'un grand nombre des mesures à prendre au niveau national devront s'inscrire dans un cadre européen, voire international. L'économie luxembourgeoise étant largement tributaire des niveaux d'activité des pays qui sont ses principaux partenaires économiques, il importe d'encourager les gouvernements des Etats membres à mettre en oeuvre et à exécuter leurs programmes conjoncturels tels que préconisés au niveau communautaire. Outre la question de l'endettement des Etats, les grands défis à relever constituent les relations monétaires internationales, les conditions du développement de commerce international, l'équilibre écologique (injustement réduit au problème du réchauffement climatique) et les réformes structurelles en matière de marché du travail, d'éducation et de formation et des régimes de sécurité sociale. Il s'agit également de prendre au sérieux et d'accélérer les efforts en vue d'atteindre en Europe les objectifs visés par la Stratégie de Lisbonne dont l'ambition est de faire de l'UE l'économie la plus compétitive et la plus dynamique dans le monde.

«Entreprise Luxembourg 2.0» adopte une analyse à moyen et à plus long terme en proposant des mesures concrètes visant à limiter l'impact de la crise, à soutenir les acteurs économiques dans cette phase difficile, à maintenir la cohésion sociale, à saisir les opportunités découlant de cette période du renouveau et à affronter dès à présent les réformes structurelles, dont la nécessité a jusqu'à présent pu être masquée par des performances macroéconomiques exceptionnelles. Or, depuis l'éclatement de la crise financière, le renforcement de la compétitivité et la mise en oeuvre de réformes structurelles – qui risque de devenir plus douloureuse dans un contexte socio-économique dorénavant bien moins favorable – deviennent plus que jamais essentiels pour garantir durablement le bien-être du pays. En publiant «Entreprise Luxembourg 2.0», la Chambre de Commerce reste fidèle à son rôle de gardien de l'intérêt économique général et propose toute une série de recommandations, d'idées et de solutions aux lourds défis économiques des prochaines années.



## DOSSIER

- 4** **Entreprise Luxembourg 2.0: Priorités de l'économie luxembourgeoise pour la nouvelle législature**

### DOSSIER

- 4** Entreprise Luxembourg 2.0: Priorités de l'économie luxembourgeoise pour la nouvelle législature

### FLASH

- 16** Présentation officielle de l'initiative VaccinAntiCrisse
- 19** Un cadre unique d'échanges et de discussions, dédié aux entreprises
- 20** Première participation officielle de la Chambre de Commerce à la Foire de Printemps
- 22** Visite de travail de S.E.M. Som-savat Lengsavat, Vice-Premier Ministre du Laos
- 24** Etre plus performants ensemble: lancement du «Cluster for Logistics»

### INTERNATIONAL

- 26** Visite de Travail de la Chambre de Commerce au Laos
- 26** Calendrier 2009
- 26** Foires et Salons de juin à septembre 2009
- 27** 4<sup>e</sup> édition de la Journée des Régions Russes
- 28** Premier roadshow LFF en Europe centrale
- 29** Appel à candidature «entreprises» – Rejoignez le projet RIFE 2
- 30** Belgian-Luxembourgish economic mission "Saratov – Volgograd"

## FLASH

- 16** **Présentation officielle de l'initiative VaccinAntiCrisse**
- 32** Stand collectif luxembourgeois au «Forum des Entrepreneurs by initiatives» et événement b2fair «Business – International – Cooperation – Trade» à Liège
- 34** Czech Open Days 2009
- 35** Visite accompagnée au salon «Transport Logistic» à Munich
- 36** Le 16<sup>e</sup> Congrès Eurochambres à Prague
- 38** Visite accompagnée au Salon du Bourget à Paris
- 39** Visite accompagnée au salon «SIMM 2009», Salon International de la Mode à Madrid
- 40** Le Salon à l'Envers, une idée originale
- 40** Textes européens publiés du 23 avril 2009 – 26 mai 2009
- 42** BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

### FORMATION

- 44** Remise des prix aux gagnants du concours «Connaissez-vous l'économie luxembourgeoise?» lancé par la Chambre de Commerce
- 45** 2008: une année caractérisée par la continuité pour l'OLAP
- 45** Séminaire «Public Performance Auditing»
- 46** Une bourse de recherche de 10.000 euros et un prix de 2.500 euros pour jeunes chercheurs et étudiants méritants
- 51** Rapport annuel 2008: l'Université du Luxembourg continue à miser sur la qualité

## INTERNATIONAL

- 27** **4<sup>e</sup> édition de la Journée des Régions Russes**

### INNOVATION

- 52** Bilan très encourageant de la «Semaine de la Créativité et de l'Innovation»
- 55** Plus de 50 entreprises et chercheurs de la Grande Région ont participé à la 1<sup>ère</sup> Conférence transrégionale sur les nanomatériaux
- 57** Présentation officielle du rapport annuel 2008 de l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche
- 60** «Service-client» et innovation, ou comment booster la compétitivité de mon entreprises aujourd'hui?
- 61** Les trois finalistes sont connus!

### ECONOMIE

- 62** Enquête de conjoncture dans les secteurs du commerce et des services
- 64** Récession en 2009, reprise molle en 2010
- 66** Conférence "Bank crisis, then and now"

### LÉGISLATION & AVIS

- 68** Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce
- 69** Nouvelles procédures européennes de règlement de petits litiges
- 70** Nouveau logo et brochure d'information sur les mesures de simplification administrative, mises en œuvre par les administrations publiques



## INNOVATION

- 52 Bilan très encourageant de la «Semaine de la Créativité et de l'Innovation»**

- 71** Dérogations au niveau des heures d'ouvertures pour 2009

## FÉDÉRATIONS/U.E.L.

- 72** Journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail le 28 avril 2009
- 79** Accord sur le contenu d'une nouvelle Convention Collective
- 79** L'Université du Luxembourg signe avec luxorr
- 80** Table ronde sur la transmission d'entreprise
- 81** Le secteur du livre: un pilier stable de l'économie
- 82** La gagnante du jeu «Fréjoers-shopping» a remporté une carte bancaire chargée de 1.000 euros!
- 82** ABBL Job Market propose désormais un service d'accompagnement du personnel
- 83** Création du Luxembourg Institute for Global Financial Integrity



## FEDERATION/U.E.L.

- 72** Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail le 28 avril 2009

## INFO ENTREPRISES

- 84** Paul Wurth: Excellent exercice 2008 non encore affecté par la crise
- 84** EN BREF
- 85** Marketers annonce le 1<sup>er</sup> Gala «Marketing & Communication Awards 2009»
- 86** LuxairGroup: une année 2008 en dents de scie
- 87** Fortis Assurances Luxembourg: plus de 10 millions de bénéficiaires en 2008
- 88** BGL Cloche d'Or fête 15<sup>e</sup> anniversaire et intègre un nouveau centre PME
- 88** Le «Goodyear Technical Center» s'appellera dorénavant «Innovation Center»
- 90** Le Groupe Rodenbourg inaugure son nouveau garage à Foetz

- 90** Tango soutient les actions d'Amnesty Luxembourg
- 92** Nouveau dépôt d'autocars «Op der Féitsch»
- 92** Bouygues Immobilier arrive sur le marché immobilier luxembourgeois

## BOURSE

94

## LES 100 VISAGES DE LA CDC

96

### Editeur:

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg  
7, rue Alcide de Gasperi  
L-2981 Luxembourg  
Tél.: 42 39 39-1  
Fax: 43 83 26  
E-mail: merkur@cc.lu  
homepage: http://www.cc.lu

### Paraît 10 fois par an

Tirage: 32.000 exemplaires  
Reproduction autorisée avec mention de la source.  
Copie à l'éditeur

### Rédaction:

Patrick Ernzer, rédacteur en chef  
Marie-Hélène Trouilleux  
Violaine Mathurin

### Mise en page et impression:

Imprimerie Centrale S.A.

### Conception graphique:

rose de claire, design.

### Couverture:

lola

### Crédit photographique:

MEV Verlag, EU, SIP,  
ONT Luxembourg, M-H. Trouilleux

### Publicité:

Imprimerie Centrale  
Service Régie, Bureaux:  
15, rue du Commerce  
L-1351 Luxembourg  
Tél.: (+352) 40 36 10-1  
Fax: (+352) 40 36 10-228  
E-mail: regie@ic.lu  
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



---

## Economie et compétitivité

---

# Entreprise Luxembourg 2.0: Priorités de l'économie luxembourgeoise pour la nouvelle législature

Dans le cadre de sa mission de promoteur de l'intérêt économique général, la Chambre de Commerce se propose de formuler, suite au scrutin législatif, un certain nombre de recommandations à destination de la future coalition gouvernementale. L'échéance électorale est en effet une occasion privilégiée d'énoncer ce que sont – **aux yeux de la Chambre de Commerce – les priorités de l'économie luxembourgeoise pour la coalition gouvernementale sortie des élections de juin par sa publication «Entreprise Luxembourg 2.0».**

**L**a législature démarrée après les élections législatives de juin 2009 est atypique à la fois du fait de la crise économique mondiale qui touche de

plein fouet l'Europe et le Luxembourg en particulier et en raison des questions que cette contraction de l'activité économique au niveau international pose aux gou-

vernants et à l'ensemble des acteurs sur le fonctionnement économique global, les déficits manifestes de régulation à l'échelle globale et sur les bonnes règles d'une gou-

vernance mondiale renouvelée qui permette un développement harmonieux et équilibré de l'économie mondiale.

Partant, il y a lieu d'observer un changement de paradigme économique dont le Luxembourg doit à la fois prendre son parti et être un artisan. Le temps du libéralisme débridé est vraisemblablement passé; les nouvelles règles convenues au niveau mondial doivent être conformes à l'intérêt économique général, mais aussi au respect des souverainetés nationales et aux spécificités régionales, conformément au principe de subsidiarité.

«Entreprise Luxembourg 2.0» fait suite à une série de publications d'ordre politico-économique qui comprend le dernier avis budgétaire<sup>1</sup> de la Chambre de Commerce, ainsi que le 6<sup>e</sup> numéro de la revue *Actualité & Tendances* consacré au bilan de législature 2004-2009, document détaillé qui retrace l'action gouvernementale sur ladite période selon une vision qui se veut critique, objective et constructive.

Dans le contexte de la crise actuelle, les mesures à prendre au niveau national s'inscrivent dans un cadre européen, voire international. L'économie luxembourgeoise étant largement tributaire des niveaux d'activité des pays qui sont les principaux partenaires économiques des entreprises indigènes, il importe d'encourager les gouvernements des Etats membres à mettre en œuvre et à exécuter leurs programmes conjoncturels tels que préconisés au niveau communautaire<sup>2</sup>. Il s'agit également d'accélérer les efforts en vue d'atteindre en Europe les objectifs visés par la Stratégie de Lisbonne dont l'ambition est de faire de l'UE l'économie la plus compétitive et la plus dynamique dans le monde.

Il paraît évident que le Gouvernement issu des élections du 7 juin 2009 sera particulièrement confronté aux effets de la crise, qui risquent de s'aggraver lors des premiers mois de la nouvelle législature. Les impacts négatifs seront d'ordre économique, financier, social et politique. «Entreprise Luxembourg 2.0» s'intéresse plus particulièrement à ces effets à moyen

et à plus long terme en proposant des mesures concrètes visant à limiter l'impact de la crise, à soutenir les acteurs économiques dans cette phase difficile, à maintenir la cohésion sociale, à saisir les opportunités découlant de cette période de renouveau et à affronter dès à présent les réformes structurelles, dont la nécessité a jusqu'à présent pu être masquée par des performances macroéconomiques exceptionnelles. Or, depuis l'éclatement des bulles immobilière et financière et la crise financière qui en a résulté, le renforcement de la compétitivité et la mise en œuvre de réformes structurelles – qui risquent de devenir plus douloureuse dans un contexte socio-économique dorénavant bien moins favorable – deviennent incontournable en vue d'un développement durable susceptible de garantir le bien-être de la population actuelle et future.

### ■ La gouvernance sous-jacente au développement durable du Grand-Duché

La législature 2009-2014 sera inévitablement marquée par les effets de la crise financière et économique et par la gestion des impacts afférents sur la sphère réelle de l'économie et sur la cohésion sociale.

Le contexte économique auquel faisait face le Grand-Duché en 2004 était bien différent de celui prévalant en 2009, caractérisé par la volatilité des marchés mondiaux (produits agricoles, pétrole, monnaies) et le moindre dynamisme des économies les plus performantes jusqu'alors et dont le Luxembourg parvenait à exploiter en partie les potentialités économiques en termes d'échanges commerciaux et d'investissements. Partant, les perspectives de croissance du Grand-Duché sont désormais nettement plus pessimistes au début de la nouvelle législature<sup>3</sup>.

Avec la crise financière et économique, et le nouvel ordre mondial qui va lui succéder, les désavantages compétitifs du Luxembourg et de ses entreprises risquent de porter un grave préjudice à toute stratégie volontariste de maintenir une croissance économique qualitative-

ment et quantitativement plus élevée que dans ses pays voisins. Sortir renforcé de la crise et retrouver une trajectoire de croissance durable et élevée, tels sont les défis ambitieux que doit relever le futur Gouvernement. Les mesures de court terme et immédiates retenues lors des réunions du Comité de coordination tripartite d'octobre 2008 et de mars 2009 constituent des préalables importants dans ce contexte et la Chambre de Commerce les salue expressément.

Etant donné que la situation compétitive du Grand-Duché est fortement fragilisée<sup>4</sup>, avec la persistance de problèmes structurels, et que la conjoncture mondiale et les perspectives économiques internationales sont largement moroses, il incombera au nouveau Gouvernement de prendre des décisions politiques courageuses et incisives de nature à permettre une reprise de la vitalité de l'appareil de production national et le redressement de sa compétitivité.

Il fallait jusqu'à présent au Luxembourg une croissance de l'ordre de 4 % à 5 % pour assurer un développement équilibré et durable. La Chambre de Commerce propose en conséquence au Formateur de se poser les questions les plus pertinentes préalables à l'élaboration d'une stratégie gouvernementale cohérente, efficace et à plus long terme, et formule de fait les recommandations qui visent le rétablissement de la confiance des acteurs économiques nationaux.

S'agissant du cadre général de la gouvernance publique, l'objectif du Gouvernement doit être de viser une gouvernance saine, durable et efficace, c'est-à-dire un fonctionnement et une organisation efficaces de l'appareil politico-administratif national dans tous les aspects de son action et de ses prérogatives.

Le développement économique constitue le fondement du bien-être social. L'économie constitue ainsi un volet politique phare et aux multiples dimensions (quant aux secteurs économiques, quant à la taille des entreprises à accompagner, politique de la concurrence, politique de formation des prix, acheminement des fac-

<sup>1</sup> Cf. Avis de la Chambre de Commerce sur le projet de loi n° 5900 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2009 (14 novembre 2008).

<sup>2</sup> Par exemple, le «Plan de conjoncture du Gouvernement», mis en place au niveau luxembourgeois, fait écho au «Plan européen pour la relance économique» présenté par la Commission européenne en novembre 2008, ainsi qu'à la communication arrêtée par elle le 17 décembre 2008, laquelle définit un cadre temporaire élargissant les possibilités des Etats membres de lutter contre les effets du resserrement du crédit sur l'économie.

<sup>3</sup> Les prévisions de croissance en 2009 pour le Luxembourg sont drastiquement et en permanence revues à la baisse: -4 % selon le STATEC, -3 % pour la Commission européenne et -4,8 % d'après le FMI.

<sup>4</sup> L'Observatoire de la Compétitivité note, dans son Bilan de Compétitivité 2008, un déclassement du Luxembourg au niveau communautaire entre 2006 et 2007, puisque son rang européen en termes de compétitivité se dégrade sensiblement.

teurs de production, ...). La Chambre de Commerce estime que toutes les dimensions liées à l'appareil de production du pays pourraient être réunies au sein d'un grand ministère des affaires économiques, disposant des moyens requis afin de mettre en œuvre une politique intégrée dans ce contexte.

**La Chambre de Commerce propose ainsi de regrouper les grandes fonctions de l'Etat comme suit:**

- Affaires économiques (incluant les transports, la communication, l'innovation, la recherche appliquée, les infrastructures, l'énergie, ...)
- Affaires financières et budgétaires
- Affaires étrangères et européennes
- Education, formation, enseignement supérieur et recherche scientifique, jeunesse, sports
- Affaires intérieures (aménagement du territoire, organisation territoriale, justice, force publique, ...)
- Affaires sociales et emploi (protection sociale, santé, pensions, marché du travail, famille, logement, ...)
- Affaires environnementales.

En vue d'assurer une coordination optimale entre des compétences qui se partagent entre ministères, il conviendrait soit de réduire le nombre de ministres et d'augmenter comme corollaires le nom-

bre de ministres délégués et/ou secrétaires d'Etat en charge de départements faisant partie des grandes fonctions de l'Etat, soit de nommer au sein du Gouvernement des secrétaires d'Etat qui conduisent l'action interministérielle des missions transversales ainsi définies (cf. innovation, travaux publics, ...).

En ce qui concerne la gouvernance macroéconomique, il faut rappeler les enjeux pour une économie de petite taille comme celle du Luxembourg de garantir des conditions de compétitivité et d'attractivité suffisantes au regard de l'environnement hautement concurrentiel que promeut la globalisation mondiale et que la crise économique internationale bouleverse. Il revient à cet égard aux pouvoirs publics d'agir de manière incisive afin notamment de rétablir la confiance mise à mal des consommateurs et des professionnels. C'est pourquoi, le Luxembourg doit viser l'accroissement de son potentiel productif, en développant les activités en vigueur sur son territoire et en créant de nouvelles, soit par la captation d'investissements internationaux, soit en stimulant l'esprit et la culture d'entreprise, ainsi que les potentiels de créativité et d'entreprenariat en présence sur le territoire luxembourgeois.

Concernant enfin la gouvernance microéconomique, en l'espèce l'ensemble des conditions qui rendent le cadre éco-

nomique propice au développement des entreprises dans chaque phase de leur existence, il convient d'arguer des éléments en rapport à l'allègement des contraintes qui pèsent trop souvent inutilement sur les agents économiques. Le Gouvernement tient le rôle de régulateur d'un environnement dans lequel les agents économiques développent leurs activités sur la base de leurs idées, initiatives et de leurs prises de risque. Il revient aux pouvoirs publics de faciliter l'émergence des idées, la créativité, ainsi que d'élaborer un cadre de régulation propice à la prise de risque des acteurs.

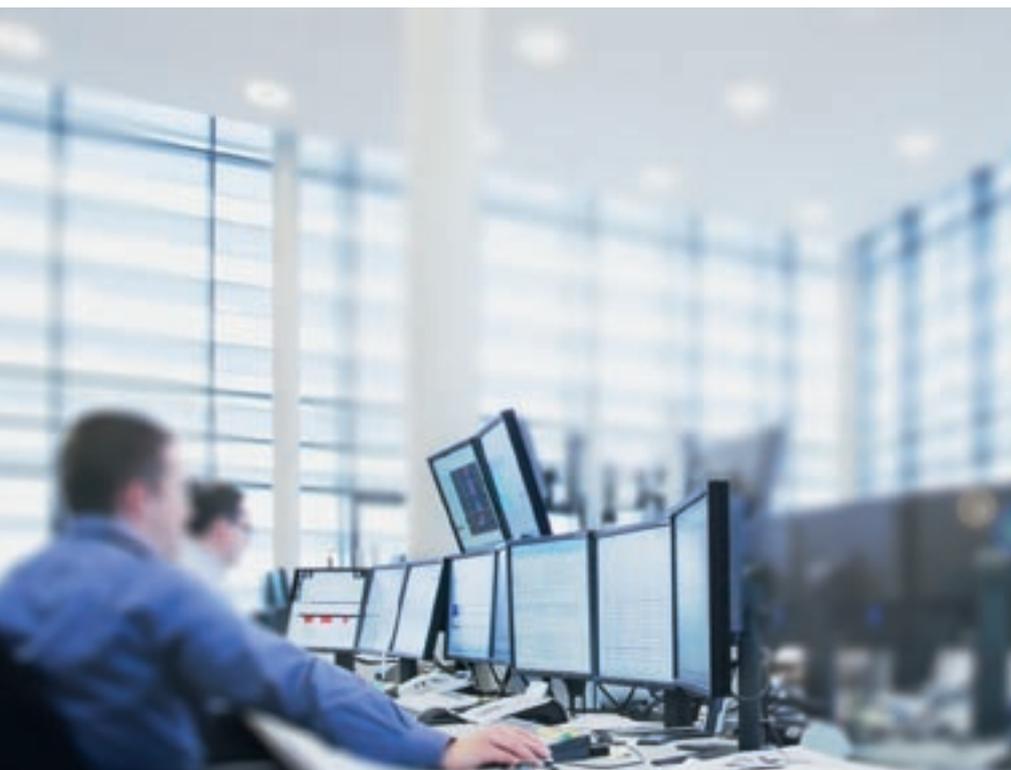
**■ Les recommandations de mesures politiques pour la législature 2009-2014 et au-delà**

**Affaires économiques (Compétitivité, soutien aux PME, diversification)**

Objectif principal: soutenir les PME/PMI opérant sur le marché local, renforcer la compétitivité des entreprises exportatrices, développer les secteurs actuels, développer le potentiel de création d'activités nouvelles et à valeur ajoutée élevée.

*Mesures à court terme:*

- Soutenir les entreprises existantes qui opèrent localement ou au niveau de la Grande Région, ces entreprises – principalement des PME/PMI – étant moins exposées aux fluctuations conjoncturelles internationales et contribuant ainsi à une certaine stabilité en termes d'activité économique et d'emploi.
- Développer le tissu industriel et poursuivre les efforts de diversification industrielle, ce secteur constituant toujours une part importante dans la valeur ajoutée et l'emploi du pays.
- Soutenir l'indispensable augmentation de la compétitivité des secteurs industriels exposés que sont notamment la sidérurgie, la transformation des métaux, l'industrie chimique et l'industrie des équipementiers automobiles.
- Développer les zones d'activités, en simplifiant l'accès pour les entreprises.
- Poursuivre les initiatives en matière de développement de grappes technologiques et de clusters. Les clusters permettent d'améliorer l'articulation entre la recherche et les applications économi-



ques, car ils favorisent la coopération entre les entreprises et les organismes de recherche publics. Ils favorisent la création d'activités nouvelles à haute valeur ajoutée.

- Consolider et renforcer le secteur financier, notamment:
  - en œuvrant pour une supervision adéquate en Europe pour les grands groupes financiers et en participant activement aux travaux y relatifs, tout en maintenant une proximité de la surveillance, telle qu'elle a fait ses preuves au Grand-Duché. Il faut veiller à ce que les coûts relatifs à la supervision n'augmentent pas de façon démesurée;
  - en protégeant la sphère privée de l'épargnant résident et non résident et en œuvrant pour un fonctionnement optimal du marché européen de l'épargne, évitant la chasse aux sorcières et organisant le cas échéant une bonne transition par rapport à l'accord de Feira. La Chambre de Commerce estime que la relativisation du secret bancaire et de l'assurance, découlant des discussions politiques actuelles, constitue certes un désavantage relatif pour les activités luxembourgeoises de banque privée et d'assurance-vie pratiquée par voie de libre prestation de services, mais ce désavantage devrait rester limité aussi longtemps qu'une collaboration identique est assurée sur les places concurrentes en Europe et ailleurs;
  - en définissant rapidement, en étroite concertation avec les acteurs concernés du secteur financier, une ligne stratégique claire en matière de fiscalité de l'épargne, comportant une vision d'ensemble et à long terme de la compétitivité fiscale du Luxembourg;
  - en prenant avantage, dans le contexte de la vague réglementaire (visant une nouvelle architecture de la surveillance et de la réglementation financières au niveau mondial) sur les centres offshore entièrement déréglementés. Dans ce contexte, le Luxembourg doit adapter sa législation à de nouvelles règles en matière de services de paiement, de titrisation et autres véhicules spécialisés, d'adéquation du capital, de ratio de liquidité ou encore en matière de banque de

détail. Le mot d'ordre dans ce contexte doit être de «mieux légiférer» au lieu de «plus légiférer». Par ailleurs, le Luxembourg doit jouer à nouveau la carte de la rapidité d'adaptation;

- en contribuant à améliorer la réputation du secteur financier, dans le cadre d'une stratégie proactive, élaborée de concert avec les acteurs concernés du secteur privé;
- en développant de nouvelles activités autour de l'industrie des fonds d'investissement (fonds «écologiques», fonds «éthiques»...) et en attirant des activités d'administration de fonds en provenance de nouveaux pays non européens;
- en réduisant le coût des transactions en matière de fonds par la constitution d'une nouvelle plateforme électronique;
- en développant l'offre de formation (risk management, ...) et la recherche scientifique dans les disciplines de la finance;
- en développant des produits et des services additionnels et de nouveaux domaines de compétence: micro finance, finance islamique, banques d'émission de lettre de gage, banque de transaction (services de paiement, clearing/settlement), etc.;
- en attirant des investisseurs étrangers en rendant plus attrayante la résidence pour les personnes physiques, entrepreneurs-individuels et PME/PMI. Pour cela il faut notamment agir sur des dispositions fiscales ciblées (cf. imposition trop lourde relative aux plus-values réalisée lors de la cession de participations importantes (cette imposition étant zéro en Belgique)), sur la connectivité internationale et sur des dispositions en matière du droit de donation. Une stratégie réussie dans ce contexte aurait des effets bénéfiques sur les recettes fiscales futures et sur d'autres secteurs économiques (commerce, immobilier, services à la personne, ...);
- en réformant le système de garantie des dépôts;
- en ouvrant les fonctions spécialisées de la CSSF aux salariés non luxembourgeois pour bénéficier à plein des compétences disponibles sur le marché du travail national.

- Poursuivre l'effort de développement de la **Bourse de Luxembourg** qui occupe une place stratégique au cœur de la place financière du pays. En effet, celle-ci est devenue au début des années soixante un point d'entrée de renommée mondiale pour les émissions internationales d'obligations. Cette activité a permis à des acteurs installés à Luxembourg de développer consécutivement certains services nécessaires et complémentaires pour mener à bien des émissions obligataires (notamment les activités de dépositaires, de règlement-livraison, de conseil juridique, d'audit et de surveillance administrative). Le maintien de cette activité conditionne l'existence à Luxembourg d'une infrastructure complète pour mener à bien des émissions internationales de valeurs mobilières.
- Contribuer au développement du secteur de l'assurance notamment
  - en ce qui concerne l'assurance Vie en s'appuyant comme par le passé, dans une optique de gestion patrimoniale et d'organisation successorale à long terme, sur la garantie pour le client de la confidentialité à l'égard de tiers à travers le secret professionnel;
  - en garantissant que l'environnement prudentiel auquel les entreprises du secteur sont soumises continue à offrir la sécurité financière pour tous les détenteurs de contrats d'assurances, tout en tenant compte de leurs besoins effectifs grâce à une flexibilité adaptée;
  - en maintenant un environnement légal et prudentiel permettant aux entreprises d'assurances vie, non vie et de réassurances de s'implémenter au Luxembourg et d'y développer leurs activités. Une transposition rapide et judicieuse des nouvelles normes de solvabilité récemment arrêtées au niveau européen (Solvabilité II) pourrait créer un cadre propice au développement futur des activités d'assurances au Luxembourg.
- Soutenir le développement de nouvelles activités par l'expertise des acteurs de la place et en exploitant pleinement les nombreuses compétences offertes par les auxiliaires et les autres **professionnels du secteur financier (PSF)**, développer l'attractivité du Grand-

Duché comme centre hébergeant des sièges sociaux, en particulier de groupes européens familiaux.

- Consolider et développer davantage le secteur des technologies d'information et de communication, ainsi que le commerce électronique.
- Poursuivre les efforts et accélérer les initiatives concernant les nouvelles activités dans les domaines de la logistique (développer avec les acteurs privés la chaîne de valeur ajoutée du centre logistique), de la recherche biomédicale, des technologies de la santé, des technologies éco-environnementales, de la propriété intellectuelle. Le nouveau Gouvernement doit adhérer à une approche permanente d'une moindre contrainte administrative et environnementale afin de transposer les stratégies afférentes au Luxembourg.
- Poursuivre les efforts de développement et de diversification des activités du **secteur maritime** dans le contexte plus global du positionnement du pays comme plateforme logistique multimodale.
- Appuyer le développement du commerce local en soutenant les initiatives des acteurs privés (cf. actions POC) qui visent à accompagner les acteurs luxembourgeois du commerce dans leur préparation à la libéralisation croissante du commerce et dans leurs démarches visant à saisir les opportunités du grand marché commun européen.
- Poursuivre voire renforcer le soutien aux efforts de promotion du Luxembourg en tant que pôle de commerce et d'attraction de la Grande Région (commerce de détail et grande distribution) en relevant notamment la participation de l'Etat dans le programme «Luxembourg, Pôle de commerce de la Grande Région» au niveau de celle accordée en 2007/2008.
- Flexibiliser les heures d'ouvertures dans le commerce, notamment en autorisant le commerce à reporter systématiquement jusqu'à 20.00 heures la fermeture des magasins les samedis et les veilles de jours fériés.
- Appuyer le développement du secteur horeca en augmentant notamment la valeur faciale des chèques-repas de 8,40 EUR à 10,50 EUR et en remplaçant le système des allocations de repas dans la fonction publique par le système des chèques-repas

qui a fait ses preuves dans le secteur privé. Dans le même ordre d'idée, il y a lieu d'analyser l'opportunité de l'introduction d'un système de chèques-achat, en tant qu'avantage en nature fiscalement déductible dans le chef des employeurs et des salariés.

- Accélérer le paiement des aides étatiques classiques prévues par les lois-cadre afférentes afin de soutenir les entreprises éligibles des secteurs économiques concernés et afin de rétablir l'efficacité du système des subventions.
- Préserver, voire moderniser les cadres légal, fiscal et réglementaire propices au développement du commerce électronique et des sociétés du secteur des TIC, notamment par une intégration fine du cadre communautaire.
- Poursuivre les efforts d'investissements dans les infrastructures de connectivité afin de rendre le territoire toujours plus attractif vis-à-vis des géants mondiaux des technologies internet et du commerce électronique.
- Renforcer nos atouts en matière de TICs, en continuant notamment à doter la société publique LuxConnect des moyens nécessaires afin de soutenir le développement des centres de calculs et des réseaux de télécommunication. Dans ce contexte, favoriser les Public-Private-Partnerships, afin de développer un nombre de marchés clés.
- Ne pas revenir au système classique de l'indexation automatique des salaires, mais introduire un nouveau système qui prévoit une compensation de l'inflation plafonnée équivalente au montant correspondant à 1,5 fois le salaire social minimum et une redéfinition de la composition de l'indice, en retirant les produits du panier qui sont nocifs à la santé (cf. Indice-santé en Belgique). Le système de modulation en place doit partant être prorogé sous une forme ou une autre au-delà de 2009 de même que la politique de lutte contre l'inflation poursuivie dans le but de ramener la hausse des prix à un niveau inférieur à celui enregistré auprès de nos pays voisins et partenaires économiques, et ceci en perspective d'une hausse des prix inévitables dès que la reprise économique se confirme. La continuation de cette politique de modulation se justifie par ailleurs par les modifications

que le Gouvernement vient d'apporter à la législation fiscale au bénéfice des personnes physiques et notamment des couches de la population à faible revenu.

#### *Mesures à moyen et à long terme:*

- Maintenir les cotisations sociales aux niveaux en vigueur à la fin de la législature 2004-2009. En tant que droit acquis de la tripartite, la garantie d'une stabilité des cotisations sociales doit être pérennisée afin de consolider la compétitivité-coûts des entreprises.
- Eviter à tout prix de répercuter les charges induites par l'augmentation du chômage sur les entreprises par le biais de l'impôt de solidarité. Ceci affecterait la position concurrentielle de notre économie et par conséquent, la croissance et l'emploi.
- Contribuer à une évolution des coûts salariaux compatible avec celle de la productivité du travail.
- Créer de nouvelles activités, pour lesquelles le Luxembourg offre des opportunités, principalement dans des domaines à fort potentiel de développement et de création de valeur ajoutée: cliniques privées, enseignement privé, activités touristiques ciblées, etc. Le développement de nouveaux secteurs, produits ou services pus indépendants des marchés traditionnels de l'économie luxembourgeoise et des cycles conjoncturels y liés, est bénéfique en termes de diversification et de protection du pays à des chocs exogènes.
- Suivre l'exemple du projet de médecine moléculaire (diagnostic moléculaire précoce) lancé en juin 2008 et ayant fait l'objet d'un accord de partenariat stratégique avec trois instituts de recherche américains. Il s'agit d'un exemple particulièrement prometteur de la démarche à suivre; la SNCI concourt à assurer le succès du projet, par le truchement d'une enveloppe de financement «Technologie de la santé»; ce type de financement gagnerait à être étendu à d'autres projets à fort potentiel de développement.
- Poursuivre l'inventaire des forces et faiblesses du Luxembourg en ce qui concerne la capacité d'attraction d'activités nouvelles dans le secteur des hautes technologies et l'analyse des «best practices» en la matière à

l'étranger, l'objectif étant la constitution d'une «Silicon Valley» à la luxembourgeoise.

- Attirer les meilleurs chercheurs de leur discipline au niveau européen et international pour garantir au Grand-Duché l'excellence des compétences, condition nécessaire à l'excellence compétitive, en particulier dans les secteurs de pointe que sont les biotechnologies et technologies de la santé.
- Multiplier/Soutenir les initiatives en matière de promotion de l'esprit d'entreprise, notamment au niveau de l'enseignement.

### ■ **Simplification administrative et soutien à la création d'entreprises**

Objectif principal: Simplifier la vie aux administrés (chefs d'entreprise et citoyens), faciliter la création de nouvelles entreprises et le lancement de nouvelles activités porteuses.

#### *Mesures à court terme:*

- Exécuter un programme d'analyse se focalisant sur le besoin réel en matière de procédures, éliminer les procédures inutiles et trop contraignantes, au lieu de s'appuyer sur l'existant et sur une modification des procédures actuelles, sans considération de leur efficacité et de leur opportunité. Sur base de ce programme d'analyse, établir systématiquement des fiches d'impact transparentes.
- Réviser le 3<sup>e</sup> Plan d'action en faveur des PME par rapport aux meilleures pratiques appliquées à l'étranger et en concertation avec les acteurs économiques concernés. Une fois amélioré, ce Plan doit être mis en œuvre rapidement dans le double but d'augmenter la compétitivité des entreprises et de baisser leurs coûts.
- Transposer sans tarder les conclusions des groupes bilatéraux au sein du CNSAE et respecter la procédure «ex-ante» élaborée au sein du CNSAE lors de la création de normes, notamment en établissant pour toute nouvelle initiative législative ou réglementaire une fiche d'impact accompagnant les documents en question lors des travaux parlementaires.
- Dans le contexte de la réforme administrative, assurer les interconnexions électroniques entre administrations, pour exclure dorénavant des doublons



en matière des informations (statistiques, ...) demandées aux administrés.

- Etablir rapidement, en concertation avec les acteurs du secteur privé et les guichets uniques des chambres professionnelles, un guichet unique, sous la tutelle du Ministre ayant dans ses attributions l'économie, qui a pour objet l'accélération et la simplification en matière d'autorisations d'établissement, d'exploitation et d'urbanisme et en matière d'autres procédures administratives, tout en excluant que cette cellule ne devienne une nouvelle barrière pour les administrés. A l'instar du modèle néerlandais, qui assure un fonctionnement bilingue, le guichet unique luxembourgeois devrait offrir ses services en français, allemand et anglais, voire d'autres langues. Afin d'éliminer les doublons au niveau des formulaires, l'Etat doit instaurer une règle administrative qui admet le droit d'une entreprise à refuser la fourniture à plusieurs reprises du même document à une administration, si une autre administration est en possession du document.
- Accorder à cette cellule centrale une fonction d'accompagnement des entre-

prises et des administrés dans leurs démarches administratives, surtout dans le domaine de la création ou de l'extension d'activités économiques.

- Introduire des lignes directrices claires et des critères réalistes (sur base d'une check-list) à respecter par les entreprises.
- Instituer une option d'autorisation dans une logique de contrôle à posteriori. Les exploitants s'engageraient à respecter des règles techniques types, cet engagement étant, le cas échéant, renforcé par l'intervention d'organismes d'accréditation privé. Les contrôles par l'Etat s'effectueraient à posteriori et donneraient lieu à une interdiction en cas de non respect des règles.
- Veiller à une concomitance du traitement des demandes par les ministères concernés et veiller à une meilleure interconnexion des services techniques de ces ministères, réduisant les délais de traitement des demandes et en décidant que ces délais réduits soient contraignants pour tous les ministères concernés.
- Introduire le principe du «silence vaut accord» dans un délai de 3 mois, tout en créant les conditions pour pouvoir respecter ce principe, afin d'évi-

ter que l'impossibilité de l'instruction et de l'analyse du dossier dans le délai impartie ne conduise systématiquement au refus.

- Instaurer un délai de confirmation de complétion du dossier introduit par une entreprise ou un particulier à une administration et une obligation de notification des pièces manquantes, ainsi qu'un délai de prorogation d'un mois pour compléter un dossier incomplet.
- Libéraliser le droit d'établissement, principalement en supprimant l'exigence de connaissances en matière de gestion d'entreprises pour toutes les activités commerciales qui ne sont pas spécialement réglementées, donc pour le commerce de gros, le commerce de détail et les services de nature commerciale. L'autorisation d'établissement devra être octroyée uniquement sur base de l'honorabilité professionnelle et ceci sur base de critères précis, mais dans une optique de mise en œuvre du concept de la «deuxième chance». Une faillite (à l'exception évidemment des faillites organisées/frauduleuses) ne doit plus être une raison pour invoquer la perte de l'honorabilité d'un chef d'entreprise. Il incombe à l'Etat de mettre en place des mesures concrètes afin de prévenir l'échec: assistance des entreprises en difficulté par des experts, allègement de la législation en matière de faillite non frauduleuse, aide financière au redémarrage, à défaut d'initiatives législatives européennes.
- Simplifier considérablement les exigences portant sur les attestations en vue de la constitution d'une société afin d'éliminer le formalisme exagéré sous-jacent (découlant notamment du nombre trop important d'intervenants: banquier, domiciliataire, notaire, réviseur...) et l'insécurité juridique en découlant. Par exemple, au Royaume-Uni, les actes constitutifs se caractérisent par une plus grande simplicité.

#### *Mesures à moyen et à long terme:*

- Introduire un audit interne et harmonisé au sein des ministères et des administrations, ayant pour objectif l'examen de l'efficacité du fonctionnement interne compte tenu des procédures administratives retenues par les lois et règlements.

- Créer un statut d'auto-entrepreneur à la luxembourgeoise, en se basant sur les expériences étrangères dans leurs modalités les plus pertinentes et après avoir introduit un système efficace de prévention de faillites frauduleuses/organisées, qui incluent des contrôles rigoureux par les administrations concernées (administration de l'enregistrement...).
- Adapter les programmes de l'enseignement public en y ajoutant une composante plus importante portant sur la vie des entreprises et sur les aspects pratiques concernant la création d'entreprise.
- Apporter plus de soutien et d'appui aux entreprises existantes pour profiter des aides et programmes européens.

#### ■ **Modernisation du cadre légal, fiscal et réglementaire**

Objectif principal: Constituer un cadre légal moderne, cohérent, transparent et incitatif pour renforcer l'attractivité du Grand-Duché, pour simplifier la vie aux administrés et citoyens et pour stimuler le développement économique, tout en veillant à l'équilibre budgétaire à moyen terme.

#### *Mesures à court terme:*

- Respecter strictement le principe des transpositions 1:1 des directives européennes, assurer des transpositions rapides et utiliser, le cas échéant, parmi les options laissées par les directives celles qui favorisent la compétitivité des entreprises luxembourgeoises. Revoir dans le cadre des efforts du CNSAE en priorité les législations européennes transposées au niveau national qui ne tiennent pas compte de ce critère «toute la directive et rien que la directive».
- Instituer, dans les domaines économiques et industriels, un «Observatoire de droit économique», c.-à-d. une plate-forme composée d'experts des secteurs public et privé, analysant les cadres juridiques et leurs évolutions à l'étranger et proposant à la lumière de celles-ci les modifications appropriées, et ceci de manière rapide et proactive.
- Créer des Chambres plus spécialisées et cibler davantage les formations des juges (cf. finance, concurrence, urbanisme, ...). Une telle stratégie se répercuterait favorablement sur l'état et

l'évolution de la jurisprudence, compte tenu de la complexité croissante des affaires juridiques et des matières à traiter par les tribunaux.

- Moderniser le droit du travail luxembourgeois, notamment en appliquant les meilleures pratiques de l'étranger:
  - quant à l'aménagement du temps de travail, introduire dans le cadre légal une période de référence de 1 an;
  - mettre en œuvre le concept de flexicurité et en passant du principe de sécurité de l'emploi à celui de sécurité de l'employabilité;
  - utiliser les heures épargnées dans un compte épargne-temps – à l'instar des horaires mobiles et des heures de travail excédentaires figurant dans des systèmes de compteurs par période de référence – pour compenser le chômage «intempéries» et le chômage «partiel», sans préjudice des prestations du Fonds pour l'Emploi;
  - encourager les partenaires sociaux à flexibiliser davantage l'organisation du travail afin de créer la possibilité de réduire sensiblement la durée du travail mensuelle à raison de 50 % pendant les pires mois de crise;
  - alléger en période de crise les conditions de recours à la préretraite ajustement tout en maintenant la participation de l'entreprise à 30 % du coût des indemnités de préretraite;
  - baisser les taux de remplacement en cas d'inactivité (afin de revaloriser le travail);
  - revoir le régime en matière de la motivation en cas de licenciement, dont l'insécurité juridique et l'imprévisibilité constituent des barrières à l'embauche;
  - faciliter le recours au prêt temporaire de main-d'œuvre indépendamment de l'appartenance sectorielle de l'entreprise et de l'établissement d'un plan de maintien dans l'emploi. Adapter les dispositions en matière de prêt de main-d'œuvre, qui compliquent actuellement la vie aux grands groupes internationaux, lorsqu'ils veulent appliquer cet instrument à l'intérieur de ceux-ci;
  - flexibiliser la législation en matière d'autorisation de séjour et de per-

mis de travail pour les ressortissants d'Etats tiers pour des salariés qualifiés sur le modèle de la récente législation suédoise d'automne 2008;

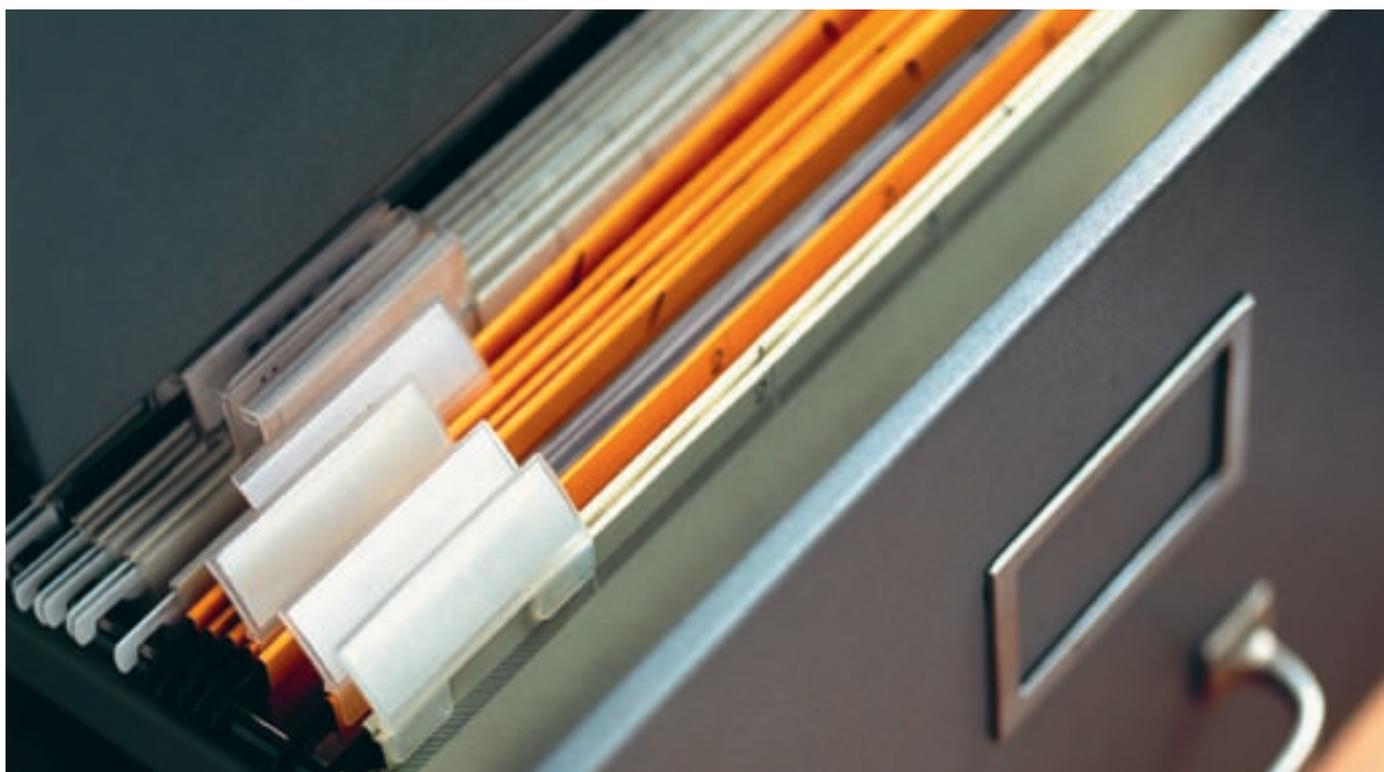
- flexibiliser davantage la pratique sous-jacente à la législation communautaire concernant les permis de travail, qui ne respecte actuellement pas suffisamment une logique Intra-groupe (cf. exigence trop complexe et rigide de la preuve de la non disponibilité au sein de l'UE d'un collaborateur avec une qualification spécifique, alors que la stratégie intra-groupe prévoit par exemple un échange de spécialistes au sein des filiales à une échelle internationale, ...).
- Veiller à ce que la législation relative à la place financière ne devienne trop contraignante par rapport aux exigences d'une surveillance efficace du système bancaire et d'un contrôle approprié des instruments et produits financiers.
- Moderniser le droit sur la prévention des faillites, introduire un système de clignotants et instaurer un système moderne et efficace en matière de gestion contrôlée. Un système de clignotants intelligent et efficace devrait notamment faire usage d'un contrôle des paiements de la TVA et des cotisations sociales de la part

des entreprises concernées. Il faudrait également introduire un régime du type «Chapter 11» (système américain), similaire au système de gestion contrôlé, mais qui prévoit que le chef d'entreprise maintient encore une certaine mainmise dans son entreprise, de concert avec un administrateur, nommé par la justice. Par ailleurs, il faut rapidement modifier et compléter le dispositif légal s'appliquant aux cas des faillites d'institutions financières.

- Moderniser le droit des sociétés, notamment en créant un nouveau type de SARL à capital symbolique (cf. exemples étrangers de sociétés avec un capital de 1 EUR, avec un plan financier,...), tout en assurant que l'administration centrale ou la direction effective des entreprises se trouve au Luxembourg, surtout en perspective de la création de la Société Privée Européenne (SPE) dans le contexte du Small Business Act.
- Préserver le système de la responsabilité civile des individus, en évitant l'introduction tout azimuts de systèmes no-fault qui risquent d'alourdir sensiblement le coût de réparation des fautes des responsables au détriment de la communauté.
- Retravailler le projet de loi concernant la réforme du droit des sociétés afin d'éliminer toutes les dispositions

actuelles qui sont contraires à la simplification des procédures (cf. extension du rôle du réviseur d'entreprise à la sarl., etc). La Chambre de Commerce renvoie à ce sujet aux critiques et recommandations énoncées dans son avis relatif au projet de loi n° 5730 du 29 janvier 2009.

- Instaurer un Small Business Act à la luxembourgeoise pour conférer au Grand-Duché un avantage réglementaire sur ses concurrents européens (attraction de sièges d'entreprise européens), profitant des lenteurs des décideurs au niveau communautaire en la matière. Deux grands principes doivent notamment prévaloir au niveau de la législation en matière d'établissement: réussir au «test PME» et tenir compte de l'impact financier et du temps consacré aux procédures afférentes (à travers une fiche d'impact efficace).
- Diminuer graduellement les différentiels salariaux entre secteur public et secteur privé et plus généralement rapprocher progressivement le statut du fonctionnaire de celui du salarié en vue de la généralisation du statut unique.
- Quant au régime du détachement en vigueur dans le cadre de la libre prestation de services au niveau communautaire, il y a lieu d'éliminer les cas de concurrence déloyale et les ten-



dances protectionnistes dont souffrent les entreprises luxembourgeoises par rapport aux entreprises étrangères (cf. absence de contrôle des entreprises étrangères opérant sur le territoire luxembourgeois, surréglementation et taxation élevée des entreprises luxembourgeoises opérant sur le territoire étranger...).

- Dans ce même contexte, modifier le système en place de façon à ce que le Fonds pour l'emploi fournisse dorénavant la garantie pour l'indemnisation relative au paiement des congés (cf «Urlaubskasse»). Une telle modification pourrait s'inscrire dans le contexte de la négociation du futur système d'indemnisation temporaire des non résidents inscrits au chômage. Il en est de même de la problématique que constitue le régime communautaire en matière de télétravail, qui n'est pas adapté à la situation du Grand-Duché, caractérisée par une présence importante de travailleurs non résidents.
- Mettre en œuvre de manière pragmatique et efficace les dispositions des nouvelles législations en matière de nationalité, d'intégration et d'immigration.

- Assurer le suivi de l'introduction du statut unique et garantir que sa mise en œuvre ne génère aucun surcoût pour les entreprises prises individuellement. Dans ce contexte, le nouveau Gouvernement doit intensifier les efforts tendant à instituer un contrôle efficace des salariés portés malades et résidant tant au Luxembourg que dans les régions limitrophes. La lutte contre l'absentéisme – ainsi que contre les abus en matière d'accidents de trajet – est une priorité absolue. La Chambre de Commerce insiste sur l'importance du bilan intermédiaire qui devra être présenté sur les résultats de la lutte contre l'absentéisme. La date limite fixée par la loi afférente pour disposer de ce bilan intermédiaire est le 31 décembre 2011. Au vu de la crise actuelle et des problèmes de coût des facteurs de production que doivent affronter les entreprises luxembourgeoises, la Chambre de Commerce propose d'avancer cette date-limite de 18 mois et de modifier la disposition légale en ce sens.

Maintes études tant au niveau national qu'international, et en particulier celle de l'OCDE de 2007, déplorent le manque de moyens tant au niveau de la dotation financière qu'au niveau de l'effectif personnel chargé de placer les chômeurs de l'ADEM. On est obligé de reconnaître que la situation d'inefficacité de cet organisme ne s'est guère améliorée dans les années passées, surtout à la lumière d'un chômage structurel en hausse. Afin de pallier ses insuffisances, la Chambre de Commerce propose le train de mesures suivant:

- Clarifier le statut de l'ADEM par la transformation en établissement public.
- Révision de l'organisation et de la gouvernance instaurant l'indépendance, l'autonomie et la flexibilité de l'ADEM, que ce soit dans le choix des méthodes, la gestion de son personnel ou la capacité d'auto-saisine pour la production d'études et de données.
- Améliorer la qualité des services publics d'accompagnement des demandeurs d'emploi et réformer le service public d'intermédiation sur le marché de l'emploi (ADEM) afin d'aider chacun à retrouver au plus vite un emploi adapté à ses compétences.
- Soutenir les initiatives préconisées, par certaines organisations profes-

sionnelles s'investissant dans le placement de demandeurs d'emploi auprès de leurs ressortissants sans transiter par l'ADEM. Contribuer financièrement à cet effort et leur donner accès aux outils informatiques de l'ADEM.

- Responsabiliser chaque demandeur d'emploi par le biais d'une souscription à une «convention d'activation individualisée» laquelle légitime le droit d'allocation-chômage et comprend des dispositions relatives à l'obligation pour le chômeur de se former et à des exigences d'employabilité.

#### *Mesures à moyen et à plus long terme:*

- Améliorer les conditions d'accueil des étrangers hautement qualifiés et conclure davantage d'accords avec les Etats tiers sur le détachement et l'expatriation de travailleurs.
- Traduire les textes légaux et réglementaires en matière financière et en matière des lois-cadres économiques en langue anglaise, tout en assurant que ces traductions soient uniformes et sans équivoque.

Parallèlement aux mesures portant sur le droit du travail et le droit social, les mesures relatives au droit fiscal doivent également contribuer à l'établissement d'un cadre attractif pour les entreprises résidentes et pour les investisseurs potentiels. Les mesures proposées par la suite sont à analyser à la lumière de la nécessaire modernisation de certains aspects du droit fiscal luxembourgeois. Sans cela, le pays perdra du terrain et la compétitivité, étant donné l'environnement de plus en plus concurrentiel et la forte contraction de l'activité économique qui pèse déjà sur les rentrées fiscales.

Le nouveau Gouvernement devra certainement faire des arbitrages, mais une inertie dans ce contexte nuirait gravement à l'attractivité du pays, à sa compétitivité économique et à sa capacité de créer de nouvelles activités génératrices d'impôts. Ainsi, le nouveau Gouvernement doit faire un arbitrage entre moindre recettes fiscales à court terme – alors que de ce point de vue, la crise actuelle n'arrange en rien la situation – et un système fiscal moderne générant à moyen et à long terme davantage de recettes fiscales, l'effet multiplicateur résultant de nouvelles activités, de nouveaux investissements et de nouveaux emplois.



Parmi les aspects à prendre en considération dans le contexte d'un tel arbitrage, la Chambre de Commerce recommande les mesures suivantes.

*Mesures à court terme:*

- Réformer fondamentalement les textes légaux relatifs à la fiscalité directe et indirecte pour en augmenter leur lisibilité, leur prévisibilité et pour en dégager un fil rouge, une vue horizontale et une vision stratégique à long terme. La Chambre de Commerce propose l'institution d'un «Commissaire à la réforme fiscale», une fonction à occuper par une personne du terrain, qui a une expérience confirmée dans le domaine du droit fiscal et du droit des sociétés.
- Créer, sous la responsabilité du «Commissaire à la réforme fiscale», un service de veille fiscale au sein des administrations fiscales, dont feraient partie également des experts, en vue de mieux suivre l'actualité fiscale internationale (jurisprudences, doctrines, changements au niveau des stratégies politiques...).
- Ajuster les moyens humains et les compétences des administrations fiscales aux besoins requis en vue d'une élaboration et d'un suivi efficaces des accords fiscaux internationaux.
- Veiller à un panier de mesures fiscales dont le résultat final comporte un avantage compétitif au niveau international pour toute entreprise et tout administrateur, surtout dans l'optique d'attirer des sièges d'entreprises européens.
- Abolir l'impôt sur la fortune des collectivités, ou du moins inclure dans une première phase cet impôt dans l'intégration fiscale (article 164bis).
- Abolir le régime fiscal de l'Administrateur, revoir le régime fiscal applicable à la rémunération du commissaire aux comptes, introduire un régime spécial pour les cadres expatriés, et harmoniser le régime fiscal

et social, le tout afin de rendre plus attractifs les régimes afférents par rapport à l'étranger.

- Elargir le champ d'application de l'exemption de la retenue à la source sur les distributions de dividendes de source luxembourgeoise aux sociétés de capitaux non résidentes pleinement imposables à un impôt correspondant à l'impôt sur le revenu des collectivités et à certains véhicules tels que les fonds de pension, les fonds immobiliers ou les fonds souverains.
- Introduire le principe «declare and pay» en matière des déclarations fiscales.
- Introduire l'intégration fiscale en matière de TVA à l'instar des exemples réussis à l'étranger.
- Généraliser la pratique administrative (appliquée également à l'étranger) selon laquelle les grands groupes internationaux puissent utiliser la devise reprise dans la comptabilité également dans le contexte de la déclaration fiscale.
- Rembourser plus rapidement les créances de TVA des entreprises par l'Administration de l'Enregistrement et introduire des intérêts de retard pour de telles créances et de manière générale, introduire le «netting fiscal» entre les créances et dettes des différentes administrations fiscales.

**Les autres domaines politiques traités plus en détails dans la publication «Entreprise Luxembourg 2.0» concernent:**

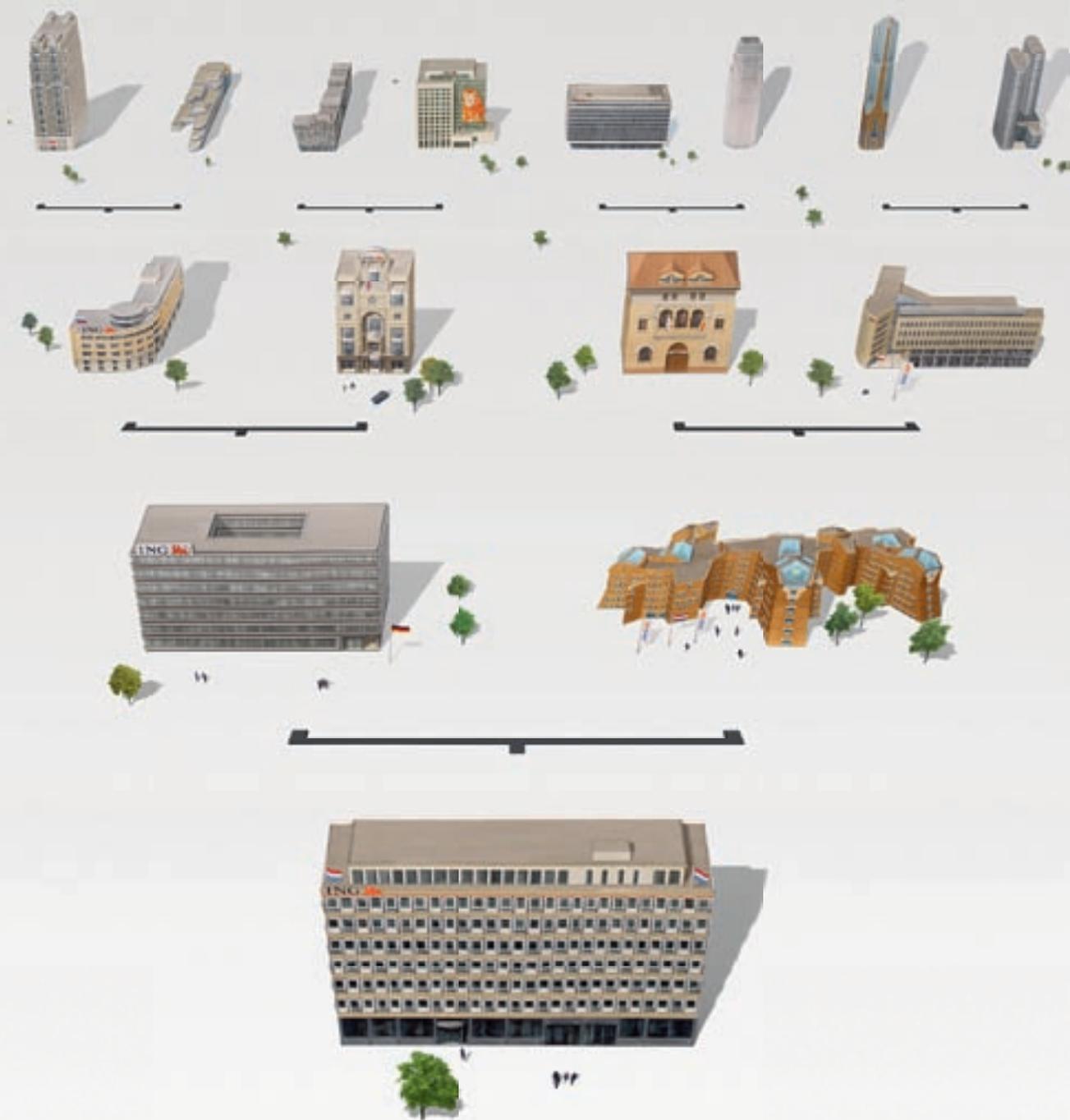
- l'enseignement et la formation professionnelle (objectif principal: valoriser le capital humain),
- la recherche et l'innovation (objectif principal: valoriser constamment le potentiel de développement endogène, stimuler le progrès technologique, augmenter la productivité des entreprises),
- les finances publiques et communales (objectif principal: rétablir l'équilibre

budgétaire des administrations publiques, constituer des réserves, augmenter l'efficacité des dépenses publiques, augmenter la marge de manœuvre de l'outil fiscal, créer des fonds souverains),

- l'aménagement du territoire, à l'organisation spatiale, les infrastructures et le logement (objectif principal: optimiser les conditions et les données du territoire dans l'intérêt du développement économique et sociétal, sous le respect des considérations environnementales et mettre à disposition les facteurs de production les plus compétitifs, répondant aux besoins des citoyens et des entrepreneurs).
- l'énergie et l'environnement (objectif principal: créer un cadre incitateur et attractif permettant le développement d'un nouveau secteur de pointe dans le domaine de l'efficacité énergétique, en valorisant les effets positifs en découlant pour une utilisation encore plus rationnelle de l'énergie, des matières premières et pour une protection efficace de l'environnement),
- la protection sociale (objectif principal: assurer la pérennité d'un système de protection sociale qui se doit d'être ciblé, juste et équitable et permettre la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle),
- la place du Luxembourg dans la Grande Région, en Europe et dans le monde (objectif principal: saisir les opportunités découlant de la globalisation, en limiter les risques, et ceci aux niveaux régional, européen et mondial).

**L'intégralité des recommandations de la Chambre de Commerce au futur Gouvernement est reprise dans la 7<sup>e</sup> édition du bulletin «Actualité & Tendances». Les personnes intéressées peuvent commander ce document auprès du Département Economique de la Chambre de Commerce (Tél.: 423939-354 – E-mail: [eco@cc.lu](mailto:eco@cc.lu))**





## Bottom line:

[ Avec vous dans 40 pays. Via une seule adresse. ]

Fluctuations des devises, législations locales ou barrières de la langue, le business international est compliqué. Alors pourquoi se rendre la tâche plus difficile en travaillant avec plusieurs banques ?

ING dispose d'un réseau international dans 40 pays.

Peu importe où votre argent voyage, il ne quitte pas ING.

**Vous voulez connaître nos solutions? Contactez nos spécialistes au 44 99 1271.**



---

19 mai 2009

---

# Présentation officielle de l'initiative VaccinAntiCrise

La Chambre de Commerce, en collaboration avec la Chambre des Métiers, a présenté l'initiative VaccinAntiCrise, en présence de Fernand Boden, ministre des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement, dans le cadre du Salon des Bonnes Pratiques qui s'est tenu ce jour en les locaux du Centre de conférences de la Chambre de Commerce au Kirchberg. **Étaient également présents des représentants des banques actives dans le financement des PME, les gérants de la Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants (MCAC) ainsi que différents membres d'un pool de professionnels du conseil constitué à cet effet par l'initiative VaccinAntiCrise.**

## ■ L'initiative VaccinAntiCrise en bref

Depuis les premières répercussions de la crise financière au niveau de l'économie réelle fin 2008, les pouvoirs publics et animateurs de la vie

économique luxembourgeoise réfléchissent aux moyens possibles pour aider les entreprises traversant cette période. A cet effet, le Gouvernement a lancé un plan conjoncturel de lutte contre les effets de la crise et de prépa-

ration de l'après-crise. Dans ce même contexte, et afin de proposer un accompagnement qualifié aux entreprises, la Chambre de Commerce a mis en place l'initiative VaccinAntiCrise, en collaboration avec la Chambre des Métiers

(les chambres patronales) et avec le soutien des ministères des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement et de l'Economie et du Commerce extérieur (les ministères), certaines banques et mutualités de cautionnement de la place ainsi qu'un *pool* de professionnels du conseil.

Le VaccinAntiCrise propose le soutien et l'accompagnement par des experts agréés par l'initiative VaccinAntiCrise: les accompagnateurs! Ces accompagnateurs devront avoir accepté une Charte énonçant les critères de professionnalisme que l'initiative VaccinAntiCrise défend et dont elle veille au respect. L'entreprise qui est éligible pour pouvoir profiter du dispositif VaccinAntiCrise est libre de faire son choix d'accompagnateur à partir d'un *pool* d'experts constitué par l'initiative VaccinAntiCrise.

Les accompagnateurs offriront d'abord un diagnostic approfondi de l'entreprise touchée par la crise ou en voie de l'être. Ils apporteront ensuite un conseil de spécialiste en fonction de la gravité et des spécificités de l'entreprise, un soutien lors de la mise en place des mesures correctrices ainsi qu'un suivi et une évaluation finale des mesures.

L'accompagnement se fera sur base d'un certain nombre de paquets-services constitués de différents modules adaptables à la situation individuelle de chaque entreprise: les modules prévention, urgence ou opportunités.

Les accompagnements pourront aller d'une semaine entière à en tout cinq semaines de consultance externe, et ce, sur base d'une tarification des plus avantageuses.

Les banques de la place traditionnellement engagées dans le financement des entreprises locales ont, elles aussi, consenti un effort appréciable et proposent un financement des paquets-services à des conditions intéressantes.

Un financement privilégié sera accordé aux entreprises éligibles dont la demande en cautionnement aura été acceptée par une mutualité de cautionnement.

Finalement, le Gouvernement luxembourgeois par l'intermédiaire du ministère des Classes moyennes et du ministère de l'Economie, se propose de subventionner les paquets-services.

Les chambres patronales, via le Secrétariat de l'initiative VaccinAnti-

Crise opéré au sein de la Chambre de Commerce:

- sont le point de contact central entre toutes les parties prenantes;
- constituent le *pool* d'accompagnateurs;
- garantissent la cohérence méthodologique, l'équité, la neutralité, la bonne communication et le suivi administratif de la démarche;
- centralisent les démarches en matière d'analyse des demandes des entreprises, la formulation de recommandations et la mise en relation des parties prenantes.

#### En résumé, les avantages

##### consistent en:

- une accessibilité à des prestations d'experts, avec une garantie de délais rapides,
- un accès à des experts confirmés sur base d'une tarification avantageuse,
- un accès à des solutions de financement de ces prestations d'accompagnement moyennant des avances en compte courant ou de prêts,
- une possibilité de cautionnement dans le cadre des solutions de financement,
- une possibilité de subventionnement de ces prestations par les pouvoirs publics.

#### ■ Interventions à l'occasion de la conférence de presse du 19 mai 2009

Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce, a accueilli le ministre des Classes Moyennes, Fernand Boden, une trentaine d'experts du

monde du conseil ainsi que les représentants de la

- Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat;
  - Banque Générale du Luxembourg;
  - Banque Raiffeisen;
  - Banque ING;
  - Banque Dexia BIL;
- et de la Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants (MCAC).

Pierre Gramegna a esquissé la genèse et le fonctionnement de l'initiative VaccinAntiCrise dans l'intérêt des PME luxembourgeoises répondant à certains critères d'éligibilité. Seraient éligibles les entreprises:

- subissant déjà les conséquences de la crise économique en ce qu'elles se trouvent déjà «en difficultés», ou
- touchées par la crise économique sans déjà se trouver «en difficultés», ou
- faisant face à des manques matériels empêchant la concrétisation d'opportunités dans le contexte de crise (manque de ressources, de compétences, de savoir-faire, de capital, etc.).

Pierre Gramegna a mis en évidence les responsabilités particulières des représentants du monde entrepreneurial en ces temps de crise. Il a plus particulièrement souligné les nécessités de faire sortir les entrepreneurs de leur isolement traditionnel et de leur permettre une vision de l'extérieur par l'intermédiaire de conseillers confirmés, pour finalement saluer un nouveau *private public partnership* à la hauteur des enjeux actuels.

**Exemple:** Une entreprise PME avec 25 salariés éligible pour l'initiative VaccinAntiCrise se voit proposer le paquet-services «Urgence» d'une valeur de 20.000 €. L'entreprise choisit un expert du *pool* des accompagnateurs. L'entreprise décide de demander un financement intégral auprès d'une banque participant à l'initiative VaccinAntiCrise. Une mutualité de cautionnement participant à l'initiative VaccinAntiCrise accepte de se porter caution du remboursement. La banque saisie du dossier met à disposition de l'entreprise les fonds nécessaires. Une fois les services prestés par l'expert, sa facture acquittée est soumise au ministère compétent pour octroi d'une aide. Le ministère pourra alors consentir une subvention de 10.000 €, soit 50 % de la valeur du paquet-services «Urgence», destinée au remboursement du financement bancaire.

Raymond Schadeck, *managing partner* de Ernst&Young Luxembourg, en sa qualité de membre élu de la Chambre de Commerce, s'est fait l'interprète du *pool* des accompagnateurs. Il a d'abord mis en exergue l'accessibilité à des prestations d'experts, avec une garantie de délais rapides, sur base d'une tarification avantageuse.

Il a ensuite expliqué que les services d'assistance ont été définis afin d'apporter une réponse adaptée aux difficultés actuelles des entreprises en terme de:

- liquidités;
- endettement et financement externe;
- coûts et rentabilité;
- gestion des ressources humaines;
- activité et chiffres d'affaires.

Et de continuer que l'entreprise demanderesse se verra proposer des paquets-services selon ses besoins:

- Urgence: pour gérer les difficultés de l'entreprise à court terme;
- Prévention: pour éviter à l'entreprise des difficultés à moyen terme;
- Opportunités: pour saisir les opportunités qui pourraient survenir.

Raymond Schadeck a ensuite exposé que les accompagnateurs ont convenu de facturer leurs prestations sur base d'un tarif unitaire jour/homme de 800 € (pour une journée de travail forfaitaire de 8 heures). Le prix-plancher serait de 4.000 € et le prix-plafond de 20.000 € pour l'ensemble des prestations fournies à une même entreprise. La logique étant modulaire, le prix pourrait varier en fonction d'un assemblage de modules provenant de différents «paquets», sans toutefois pouvoir dépasser le plafond de 20.000 €.

Gérard Eischen, membre du Comité de direction de la Chambre de Com-

merce et du Conseil d'administration de la Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants (MCAC), a présenté le portail Internet de l'initiative VaccinAntiCrise: [www.vaccinanticrise.lu](http://www.vaccinanticrise.lu). L'entreprise demanderesse pourra remplir un questionnaire interactif et l'envoyer par courriel au Secrétariat de l'initiative VaccinAntiCrise, en y joignant les états financiers des derniers trois exercices, le tout complété par une situation actuelle de l'entreprise. Le Secrétariat de l'initiative VaccinAntiCrise transmettra alors le dossier complet à la chambre patronale compétente pour vérification de l'éligibilité de l'entreprise pour le programme. Selon les résultats d'analyse des chambres compétentes, le Secrétariat de l'initiative VaccinAntiCrise informera alors le demandeur soit de la non-éligibilité, soit de l'éligibilité de son entreprise dans le cadre de l'initiative. Dans ce dernier cas de figure, l'information sera assortie d'une proposition d'assistance en précisant les accompagnateurs potentiels pour le type de service retenu.

Gérard Eischen a finalement remarqué qu'il sera fait appel à candidatures dès lancement de l'initiative afin d'agrandir la liste des experts agréés, *pool* actuellement composé d'une quarantaine d'accompagnateurs en vue du lancement de l'initiative. Il a aussi tenu à tirer au clair que l'initiative se présente comme un complément au travail des fiduciaires comptables, traditionnellement impliquées dans le support administratif des entreprises, pour apporter une «vue d'hélicoptère» par des experts confirmés du monde de la stratégie et de la gestion du changement.

Romain Wehles, représentant de la direction de la BCEE, s'est fait le porte-parole des banques de la place participant à l'initiative. Il a d'abord souligné

la responsabilité de tous les acteurs réunis au sein de l'initiative VaccinAntiCrise dans la gestion de la crise pour ensuite faire référence à l'accord de principe des banques quant à des conditions de financement avantageuses pour toute entreprise éligible et tout dossier présenté en vue d'un financement sur base de la logique des paquets-services. Toute entreprise éligible et acceptée par une mutualité de cautionnement pourra quant à elle bénéficier d'un financement privilégié.

A l'heure actuelle, c'est la Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants (MCAC) qui a donné son accord de principe pour cautionner tout ou une partie du remboursement des avances ou prêts accordés par une banque. Les entreprises bénéficiaires devront alors adhérer à cette mutualité.

Le ministre des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement, Fernand Boden, a rehaussé par sa présence la conférence de presse, accompagné par Emmanuel Baumann, Premier conseiller de gouvernement et chef de l'administration ministérielle. Le ministre a succinctement exposé les initiatives du Gouvernement en matière d'encadrement de l'économie en crise. Il a donné un message clair indiquant que tout sera mis en œuvre pour aider les entreprises à passer ce cap difficile. Le support apporté par son administration et celle de son confrère du ministère de l'Economie à l'initiative VaccinAntiCrise en serait un bel exemple. Sur demande de l'entreprise éligible, tout dossier retenu par l'initiative VaccinAntiCrise devrait pouvoir bénéficier d'un subventionnement privilégié et forfaitaire, à savoir d'une subvention en capital allant jusqu'à 50 % du coût et à 10.000 € par intervention. ■

Téléchargez le Vade-Mecum de l'initiative VaccinAntiCrise sur [www.vaccinanticrise.lu](http://www.vaccinanticrise.lu)

Pour toute information complémentaire, contactez:

Gérard Eischen, membre du Comité de direction de la Chambre de Commerce

Tél.: (+352) 42 39 39-331 – E-mail: [gerard.eischen@cc.lu](mailto:gerard.eischen@cc.lu)

# Un cadre unique d'échanges et de discussions, dédié aux entreprises



(A g.) Claude Wehenkel, Directeur du CRP Henri Tudor et (à dr.) Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce à l'origine de l'initiative «Salon des Bonnes Pratiques», lors de la conférence de presse en présence de Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur

**L**e mardi 19 mai 2009 a eu lieu la troisième édition du Salon des Bonnes Pratiques. Autour du thème «Les bonnes pratiques de management pour traverser la crise», les PME participantes ont pu échanger et découvrir, entre autres, des pratiques d'organisation et de management innovantes.

Organisé conjointement par le Centre de Recherche Public Henri Tudor et la Chambre de Commerce – avec le soutien de la Chambre des Métiers et de Luxinnovation – le salon des bonnes pratiques a cette fois-ci encore permis aux PME, consultants PME et instances publiques au service des PME, de se rencontrer et de partager leurs bon-

nes, si ce n'est leur «meilleures», pratiques. Ce sont ainsi plus de 25 stands représentant des entreprises luxembourgeoises, belges et françaises qui ont présenté un panel diversifié de pratiques et échangé avec de nombreux visiteurs issus de la Grande Région et qui ont rendu possible un partage direct d'expériences concrètes entre les entreprises.

L'entreprise BPM Lux a été mise à l'honneur au terme de ce salon. Plébiscitée par le vote des visiteurs, à l'occasion de l'élection de la meilleure bonne pratique 2009, elle s'est vue décerner le premier prix par Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur. En effet, BPM Lux apporte une réponse au marché en développant

son offre de produit/service en matière de solutions logistiques pour les PME luxembourgeoises tant en prenant en compte les besoins exprimés par des sociétés luxembourgeoises qu'en intégrant les problématiques du contexte transfrontalier et de la petite taille du Luxembourg.

Deux autres temps forts ont également marqué la journée. Deux conférences qui ont permis de mettre en exergue le rôle capital de l'innovation:

- «10 clés pour traverser la crise» présentée par Pierre Cornil, Partner chez Just In Time Management, Bruxelles
- «L'innovation dans les services» présentée par Hervé Mathe – Director of The Institute for Service Innovation&Strategy ESSEC Business School, Paris – Singapour

Les organisateurs ont également atteints leurs objectifs initialement fixés, à savoir:

- que les entreprises puissent échanger entre elles et apprendre les unes des autres;
- que les entreprises puissent rencontrer les spécialistes du domaine de l'amélioration continue;
- que les très petites entreprises puissent asseoir leur pérennité grâce aux bonnes pratiques exposées par des entreprises de taille plus importante.

La préparation de la prochaine édition est déjà dans les esprits, avec encore plus d'expériences à échanger. ■

Pour plus d'informations sur cet événement, merci de prendre contact avec:

Chambre de Commerce: M. Gérard Eischen

Tél.: (+352) 42 39 39-331 – E-mail: [gerard.eischen@cc.lu](mailto:gerard.eischen@cc.lu)

CRP Henri Tudor: Mme Prune Gautier,

Tél.: (+352) 42 59 91-556, – E-mail: [prune.gautier@tudor.lu](mailto:prune.gautier@tudor.lu)

## Foire de Printemps

# Première participation officielle de la Chambre de Commerce à la Foire de Printemps



Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce (à g.) et Jean-Michel Collignon, Directeur Général de Luxexpo, lors de l'ouverture officielle de la Foire de Printemps, en présence de S.A.R. le Grand-Duc Henri



De g. à dr.: Paul Emering, Secrétaire général de la Chambre de Commerce, Kik Schneider, Directeur du Réseau des Agences BGL, Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce, Charles Goerens, Membre de la Chambre, Vronny Krieps, Conseillère communale de la Ville de Luxembourg et Guy Daleiden, Directeur du Fonds national de Soutien à la Production audiovisuelle

**P**our la première fois depuis que l'événement existe, la Chambre de Commerce a mis en place un stand collectif officiel dans le cadre de la Foire de Printemps.

La Foire de Printemps est la plus grande foire des biens de consommation de la Grande Région. Pendant 9 jours, elle est le lieu de prédilection de près de 80.000 visiteurs, venus pour goûter et déguster, pour découvrir des nouveautés, pour comparer les offres et les prix et pour se faire conseiller.

En participant à cette foire, la Chambre de Commerce visait à présenter ses différents départements et services, ceci afin de mieux faire connaître ses activités auprès du grand



De g. à dr.: Vic Rod, Président du Conseil d'Administration de la BCEE, Paul Hammelman, Directeur de l'Association des Compagnies d'Assurances, Robert Dennewald, Président de la FEDIL, Sabrina Sagramola, Responsable des Affaires européennes au sein du Département International de la Chambre de Commerce et Paul Emering, Secrétaire général de la Chambre de Commerce

public et de la cible entrepreneuriale au Luxembourg ainsi que pour augmenter sa visibilité et notoriété au niveau de la Grande Région.

Le stand, au design accueillant et novateur, visait à promouvoir la Chambre de Commerce comme une institution moderne et dynamique dont l'un des premiers objectifs est de «donner du souffle à l'économie luxembourgeoise». Un comptoir spécial a été mis en place pour la Semaine Européenne des PME, pour l'IFCC ainsi que pour la Chambre de Commerce en général.

De plus, afin de promouvoir la Chambre de Commerce de manière dynamique et innovante, des gadgets promotionnels ont été développés expressément pour l'événement ainsi qu'un «Quiz spécial Chambre de Commerce». En répondant correctement à 10 questions portant sur les activités et missions de la Chambre de Commerce, les visiteurs avaient ainsi la possibilité de gagner un iPod ou des chèques-formation d'une valeur de 300 euros à faire valoir auprès de l'IFCC. Les noms des gagnants seront communiqués prochainement. ■

*Vous voulez  
augmenter  
la visibilité  
de votre site  
Internet?*

25 mai 2009

## Visite de travail de S.E.M. Somsavat Lengsavad, Vice-Premier Ministre du Laos



De g. à d.: S.E.M. Southam Sakonhnhom, Ambassadeur de la République Démocratique populaire du Laos en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, S.E.M. Phouphet Khamphouvong, Gouverneur de la Banque centrale, Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce de Luxembourg, S.E.M. Somdy Douangdy, Ministre des Finances et S.E.M. Somsavat Lengsavad, Vice-Premier Ministre du Laos, lors de la signature du Livre d'Or

**C**e lundi 25 mai, le Vice-Premier Ministre de la République Démocratique populaire du Laos, S.E.M. Somsavat Lengsavad, a effectué une visite de travail au Luxembourg. Il était accompagné du Ministre des Finances, S.E.M. Somdy Douangdy ainsi que de S.E.M. Phouphet Khamphouvong, Gouverneur de la Banque centrale et de S.E.M. Southam Sakonhnhom, Ambassadeur de la République Démocratique populaire du Laos en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.

Dans le cadre de cette visite, le Vice-Premier Ministre, accompagné de la délégation, a d'abord été reçu par S.E.M. Jean Asselborn, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères et de

l'Immigration, puis Son Excellence a été accueillie par le Premier ministre Jean-Claude Juncker pour une entrevue bilatérale en présence de Jean-Louis Schiltz, Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire. Les pourparlers entre les ministres ont essentiellement porté sur les relations bilatérales de politique étrangère et de coopération au développement, la situation régionale et la situation interne du Laos. Les deux parties ont également évoqué les grands sujets d'actualité internationale. La délégation laotienne s'est ensuite rendue à la Banque centrale du Luxembourg, pour une réunion de travail avec Yves Mersch, Président de la Banque centrale. Elle a ensuite été reçue à la Bourse du Luxembourg. Et enfin, cette visite de travail

s'est achevée à la Chambre de Commerce où le Directeur, Pierre Gramegna, les a accueillis pour une présentation de l'économie luxembourgeoise et de son commerce extérieur, suivie d'une présentation d'un projet mené actuellement au Laos par l'Agence de Transfert de Technologie Financière (ATTF).

Cette visite de travail faisait suite à la pré-mission effectuée au Laos du 4 au 8 mai 2009, sur invitation de l'Ambassade de la République Démocratique Populaire du Laos en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg. Lors de cette mission, l'objectif avait été d'analyser dans quels secteurs d'activités un rapprochement commercial entre les deux pays serait possible. ■



# lisamedia

Développez le trafic sur votre site.

Nombre de visiteurs  
pour votre site

colossal  
extraordinaire  
fantastique  
terrible  
woaw  
excellent  
pas mal  
bien  
passable  
médiocre  
peu

*Optimisez  
la visibilité  
de votre site Internet  
sur les moteurs de recherche*

avec  
**lisamedia**

Une info?

Prenez contact avec nos conseillers en référencement Google.  
Lisa Media est un département d'Editus Luxembourg SA.

URL : [www.lisamedia.lu](http://www.lisamedia.lu) • E-mail : [info@lisamedia.lu](mailto:info@lisamedia.lu)

45, rue Glesener • L-1631 Luxembourg  
Tél. : +352 49 60 51-1 • Fax : +352 49 60 51-398



4 juin 2009

# Etre plus performants ensemble: lancement du «Cluster for Logistics, Luxembourg asbl»



Pierre Gramegna, président du Cluster for Logistics, a exposé les missions de la nouvelle entité



De g. à dr.: Jos Schaefers et Romain Gaasch du CRP Henri Tudor, Ian Cresswell de Luxinnovation, Daniel Liebermann du Ministère de l'Economie et Charles Gosselin du Cluster Maritime

**S**ur l'initiative des sept membres fondateurs que compte le «Cluster for Logistics», l'événement de lancement s'est déroulé le 4 juin dernier, avec grand succès, dans les locaux de la Chambre de Commerce. 70 entreprises

et plus d'une centaine de participants ont ainsi répondu présent pour explorer les opportunités qu'offre le «Cluster for Logistics». La tâche principale du nouveau Cluster est de regrouper les institutions et entreprises du secteur ayant des

intérêts communs, des complémentarités ou des interdépendances et affichant la volonté de coopérer. Les missions confiées au Cluster sont avant tout collaboratives et amorceront sa dynamique. Le Cluster ne se limite pas aux seules entreprises actives dans le domaine de la logistique, mais accueille également en son sein des entreprises ayant des activités connexes et un intérêt à développer l'échange d'informations et à créer des synergies. Par ailleurs, le Cluster est voué à élaborer de nouveaux produits et services, à promouvoir des initiatives de recherche et développement, à développer l'offre de formation et à favoriser la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire favorable. Les membres fondateurs sont la Chambre de Commerce, la clc, la Fedil, Luxinnovation, l'Université de Luxembourg, le CRP Henri Tudor et le Cluster Maritime. Ce dernier est un partenaire particulier. Les participants se sont retrouvés dans quatre groupes de travail de 20 à 30 personnes, pour attaquer les défis du secteur. Les groupes de travail ont été animés autour de quatre thématiques: la formation, l'innovation, le cadre réglementaire et juridique et l'infrastructure. M. Romain Gaasch, Chargé de relations au sein du «Strategy and Management Unit» auprès du CRP Henri Tudor, a animé le groupe «Formation» chargé d'identifier les formations existantes et les besoins futurs en matière de formation dans le domaine de la logistique. M. Ian Cresswell, Conseiller de Direction, Responsable technologies et clusters auprès de Luxinnovation, a dirigé le groupe «Innovation», chargé quant à lui, d'évaluer les technologies innovantes et à fort potentiel, pouvant apporter une valeur ajoutée aux sociétés membres du Cluster. Un troisième groupe, conduit par M. Daniel Liebermann, Attaché de Gouvernement à la Direction Générale de l'Entreprise, du Développement Economi-



Plus d'une centaine de participants directement ou indirectement impliqués dans le secteur de la logistique étaient présents

que et du Commerce Extérieur auprès du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, s'est penché sur l'aspect «Cadre réglementaire et juridique». Il travaillera en étroite collaboration avec le Gouvernement luxembourgeois et les institutions privées et publiques sur les questions d'ordre légal et réglementaire, avec pour objectif de faire du Grand-Duché un centre d'activités compétitif au cœur de l'Europe. Enfin, M. Charles Gosselin, Senior Director «Public & Social Sector Finance/ Structured Finance» auprès de Dexia Banque Internationale et également membre du Cluster Maritime a animé le groupe «Infrastructure» qui a pour mission de définir les enjeux en termes d'aménagement maîtrisé du territoire à même d'accompagner le développement économique. A l'avenir, ce dernier groupe de travail sera animé par M. Freddy Bracke, Managing Director de Cobelfret S.A. et Président du Cluster Maritime. Par ailleurs, un site Internet en langue anglaise est en cours de réalisation. Il hébergera une plate-forme interactive avec un accès réservé aux membres du Cluster, afin de favoriser l'échange d'informations et d'assurer un suivi efficace des actions menées par les différents groupes de travail. Le Conseil d'Administration du Cluster est présidé par M.



Le public a rejoint les quatre groupes de travail pour attaquer les défis du secteur

Pierre Gramagna, Directeur de la Chambre de Commerce. Un networking-cocktail est venu clôturer l'événement.

**Les inscriptions au Cluster et aux groupes de travail sont ouvertes aux entreprises intéressées. Contact: Madame Marie-Hélène Trouillez, [marie-helene.trouillez@cc.lu](mailto:marie-helene.trouillez@cc.lu), tél.: (+352) 42 39 39-382.**



**MASTERCRAFT**  
 organisme de formation professionnelle continue  
[www.mastercraft.lu](http://www.mastercraft.lu)



## CALENDRIER 2009

## Juin

- 15-19** Mission économique à Tunis (Tunisie) et à Casablanca (Maroc)
- 17** Visite accompagnée au Salon de l'Aéronautique et de l'Espace – Paris Le Bourget
- 26** Journée d'opportunités d'affaires: Pakistan
- 29** Journée d'opportunités d'affaires: Chine (Canton)
- 30** Journée d'opportunités d'affaires: Corée du Sud

## Juillet

- 6** Conférence «Bank crisis then and now», Chambre de Commerce (voir rubrique «Economie», p.64)
- 6** Séance d'information sur le Forum des Entrepreneurs by Initiatives et l'événement b2fair BICT 2009 (voir p.30)
- 15-17** Visite accompagnée au salon SIMM à Madrid

## FOIRES ET SALONS DE JUIN À SEPTEMBRE 2009

16 – 18.06.2009

SHOWTECH

Salon international et congrès des technologies et services pour le spectacle et l'événement Berlin (Allemagne)  
Tél.: 0049 211 90191 0

18 – 20.06.2009

SWEET EURASIA

Foire internationale de l'agroalimentaire, produits alimentaires et conditionnement Istanbul (Turquie)  
Tél.: 0090 212 222 9060

24 – 26.06.2009

SIREME

Exposition internationale pour l'énergie renouvelable et la gestion de l'énergie Paris (France)  
Tél.: 0033 1 4968 5100

15 – 21.06.2009

SALON DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE

Paris (France)  
Tél.: 0033 1 5323 3333

01 – 04.09.2009

GO. AUTOMATION TECHNOLOGY

Bâle (Suisse)  
Tél.: 0041 5820 020 20

09 – 16.09.2009

NARO TECH

Salon et congrès sur les matières premières renouvelables Erfurt (Allemagne)  
Tél.: 0049 361 400 0

22 – 25.09.2009

ÖKOTECH

Budapest (Hongrie)  
Tél.: 0036 1 2636 000

29.09 – 01.10.2009

F.I.S.T.

Forum interrégional de la sous-traitance  
Tél.: 0033 388 7525 25

4-8 mai 2009

## Visite de Travail de la Chambre de Commerce au Laos



Réunion de travail de la délégation luxembourgeoise avec le Vice Ministre de l'Industrie et du Commerce du Laos

Sur invitation de l'Ambassade de la République Démocratique Populaire du Laos ainsi que de la Chambre Nationale de Commerce et de l'Industrie du Laos, la Chambre de Commerce luxembourgeoise a emmené une délégation restreinte au Laos. L'objectif de la visite était d'analyser dans quels secteurs d'activités un rapprochement commercial était possible.

Quelques réflexions sur la situation économique du Laos: Pays peu peuplé avec 6 millions d'habitants sur un vaste territoire de plus de 230.000 km<sup>2</sup>. Pays enclavé, montagneux, le Laos est l'un des Etats les plus pauvres de l'Asie du Sud-Est avec un PIB de 530 US\$ par habitant. Son économie reste très traditionnelle avec une agriculture qui occupe 75 % de la population active et génère plus de 50 % du PIB. Dans ce secteur d'activité, il y a peu de chances de faire croître nos flux commerciaux.

Par contre, la richesse du Laos est l'exploitation de ses ressources naturelles hydrauliques et minières. Les exporta-

tions minières représentent plus de 55 % des exportations totales. Suite à l'extension du site minier de Xépon et dans un contexte de hausse des cours du cuivre et de l'or, la valeur des exportations s'est accrue de près de 280 % endéans quelques années. Ses partenaires commerciaux sont peu diversifiés et sont majoritairement ses voisins de l'Asean et plus particulièrement la Thaïlande et le Vietnam. Un manque de know-how pour transformer les matières premières explique pourquoi les exportations se font sur une valeur marchande peu élevée; la majorité des transformations se font au Vietnam et en Thaïlande. Vu ce constat, il y a de plus en plus d'investisseurs étrangers qui s'intéressent à l'exploitation des pierres précieuses, l'étain, l'argent, le cuivre, l'or et le baryte.

C'est précisément le secteur de l'exploitation des ressources naturelles qui est intéressant pour des sociétés luxembourgeoises. Tout d'abord, la société Arcelor-Mittal est un client potentiel du minerai de fer. Une deuxième société luxembourgeoise s'intéresse à la transformation du

sulfate de baryum. L'investissement au Laos propose d'établir une société qui fait le design, la construction et le bon fonctionnement pour un moulin à baryte. Le produit fini sera exporté par la société luxembourgeoise aux marchés de forage, industriel et pharmaceutique à travers le monde. Dans une seconde phase, l'investissement luxembourgeois prévoit l'exploration minière pour trouver de nouveaux gisements de baryte au Laos.

Les moulins ou «grinding facilities» permettent également le moulage d'autres minerais comme le carbonate de calcium ou le bentonite. L'investissement luxembourgeois pour des raisons logistiques devrait se situer dans la province de Kham

Mouan, près de la ville de Thakhek et donnerait de l'emploi à une centaine de personnes de la communauté locale, mais avant tout apporterait une valeur ajoutée à un produit qui jusqu'à ce jour a seulement été exporté en matière brute.

Ce qui pourrait accélérer le développement économique du Laos dans les années à venir est la priorité du gouvernement de désenclaver le pays dans une logique d'interconnexions avec les pays voisins. En effet, 2 projets pour développer les réseaux de transport autour de 2 corridors principaux et 5 axes régionaux sont en cours. Le projet du corridor Nord-Sud relie la ville de Kunming en Chine à Bangkok en Thaïlande. A terme, ce projet va relier

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen. Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an Frau Andreja Wirtz, Tel.: (+352) 42 39 39-379.

La Chambre de Commerce se tient à la disposition des entreprises luxembourgeoises intéressées par la documentation sur les foires et salons pour consultation sur place. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame Andreja Wirtz, Tél.: (+352) 42 39 39-379.

Beijing à Singapore. Le projet du corridor Est-Ouest va relier le sud de la Birmanie au port de Da Nang au Vietnam via le nord de la Thaïlande et le Laos. Grâce à ce projet, le Laos aura un accès plus rapide à la mer. ■

12 mai 2009

## 4<sup>e</sup> édition de la Journée des Régions Russes

**L**e 12 mai dernier, la 4<sup>e</sup> édition de la Journée des Régions Russes a eu lieu dans les locaux de la Chambre de Commerce.

Cette manifestation, qui, comme les éditions précédentes a suscité un grand intérêt auprès des entreprises luxembourgeoises, a été organisée en étroite collaboration avec le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Moscou ainsi qu'avec l'Ambassade de la Fédération de Russie à Luxembourg et la «Business Association Luxembourg-Russia».

L'objectif de cette 4<sup>e</sup> journée russe a été de contribuer à la promotion continue et régulière des relations commerciales entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Russie et, de mieux faire connaître le potentiel commercial et d'investissement offert par les régions russes.

Tant au niveau des échanges commerciaux que dans le domaine des investissements, une augmentation importante des flux a déjà pu être constatée au cours des dernières années. En analysant les exportations du Grand-Duché de Luxembourg vers la Russie, on peut constater que depuis 2000, le montant des biens exportés a augmenté de façon considéra-



**De g. à dr.:** S.E.M. Konstantin Zuev, vice gouverneur de la région de Tver, Mme Anna Yurieva Egorova, Directrice de la division des investissements du Comité pour le développement économique de la ville de St Pétersbourg, M. Sergey Pakhomov, Directeur du Comité des Emprunts de la ville de Moscou, S.E.M. Gaston Stronck, Ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg en Fédération de Russie, M. Evgenyi Nykora, Président du Conseil Législatif de la Région de Murmansk, S.E.M. Eduard Malayan, Ambassadeur de la Fédération de Russie au Luxembourg et M. Carlo Thelen, chef du Département International de la Chambre de Commerce de Luxembourg

ble et a été multiplié par 7, pour atteindre plus de 138 millions fin 2008. Au niveau des importations en provenance de Russie, la valeur a atteint 17 millions d'euros en 2008. Ces chiffres reflètent bien l'importance du marché russe pour l'écono-

mie luxembourgeoise. Ce dernier n'est pas seulement un marché de consommation énorme avec 145 millions d'habitants qui connaît des croissances économiques substantielles depuis 1999, il dispose également des ressources natu-

relles considérables. La Russie produit environ 9 millions de barils de pétrole par jour, soit plus de 10 % de la production mondiale (dont plus de la moitié est exportée). Pour valoriser au mieux son or noir et son gaz, la Russie doit réaliser des investissements évalués à quelque 35 milliards de \$ par an.

Vu ces chiffres, la Chambre de Commerce porte depuis longtemps une grande importance au marché russe qui est depuis une quinzaine d'années le voisin direct de l'UE. L'intérêt pour la Russie se reflète également dans l'intérêt des entreprises luxembourgeoises pour ce marché. Il résulte, des différents sondages réalisés par la Chambre de Commerce, que les entreprises portent également une grande importance au développement de leurs activités en Russie. Dans ce cadre, la Chambre de Commerce a déjà organisé de nombreuses activités dans le passé.

Cette année, 4 régions russes ont saisi l'opportunité de venir présenter les caractéristiques de leur région, à savoir la région de Tver, la ville de Moscou, la ville de St Pétersbourg ainsi que la région de Murmansk.

Faisant suite aux interventions successives de M. Carlo Thelen, Membre du Comité de Direction et Chef du

Département International de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, M. Jean-Claude Knebel, Chargé de la Direction du Commerce Extérieur au Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et de S.E.M. Gaston Stronck, Ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg en Fédération de Russie, les différents représentants des régions et villes ont pris la parole afin de présenter le potentiel économique de leur région.

La région de Tver, représentée par son vice gouverneur S.E.M. Konstantin Zuev, est située idéalement entre Moscou et Saint-Pétersbourg. Elle connaît une économie dynamique et attire beaucoup d'investissements étrangers, et ceci surtout dans le secteur logistique et dans l'industrie métallurgique. A l'aide de quelques cas concrets, S.E.M. Konstantin Zuev a souligné le climat économique propice de cette région pour les investisseurs étrangers.

La ville de Moscou est la ville la mieux connue par les investisseurs étrangers. Avec une population de plus de 10 millions d'habitants, Moscou est le centre économique, politique et universitaire de la Russie. Son représentant, M. Sergey Pakhomov, Directeur du Comité des

Emprunts de la ville de Moscou, a présenté quelques chiffres clés qui démontrent que malgré la crise économique qui n'a pas épargné le marché russe, les perspectives futures sont prometteuses.

Mme Anna Yurieva Egorova, Directrice de la division des investissements du Comité pour le développement économique de la ville de St Pétersbourg a présenté les caractéristiques de la ville de St Pétersbourg qui est, après Moscou, la région la plus importante de la Russie au niveau commercial, culturel et politique.

La région de Murmansk, représentée par M. Evgenyi Nykora, Président du Conseil Législatif de la Région de Murmansk, est située à l'extrême Nord-Ouest de la Fédération de Russie. Sa superficie est de 144.900 km<sup>2</sup>, sa population atteint presque 1 million d'habitants.

La séance a été clôturée par S.E.M. Eduard Malayan, Ambassadeur de la Fédération de Russie au Luxembourg. Il a insisté sur les liens d'amitié entretenus par la Fédération de Russie et le Grand-Duché de Luxembourg et a souhaité des résultats fructueux aux entreprises qui ont participé à cette manifestation qui sans doute connaîtra une 5<sup>e</sup> édition. ■

17-20 mai 2009

## Premier roadshow de l'agence Luxembourg for Finance en Europe centrale

**D**u 17 au 20 mai, une cinquantaine de représentants du secteur financier luxembourgeois se sont rendus à Vienne, à Varsovie puis à Prague lors de roadshows organisés par Luxembourg for Finance en collaboration avec les Ambassades locales du Grand-Duché de Luxembourg. Malgré la crise, les acteurs de la place financière restent confiants en l'avenir et ils continuent à fidéliser leurs clients mais aussi à développer de nouveaux marchés. Dans ces trois villes, le programme comportait 3 grands thèmes: les fonds d'investissements, la gestion du patrimoine et le secteur des assurances.

Le Luxembourg et l'Autriche entretiennent depuis longtemps de bonnes relations. Un élément particulier les a encore davantage rapprochés récemment: ils adhèrent tous les deux au secret bancaire largement médiatisé dans la presse ces derniers mois. Tout comme le Luxembourg, l'Autriche se prononce pour l'échange d'informations sur demande dans des cas précis et avec des preuves explicites.

Le Luxembourg et l'Autriche collaborent déjà étroitement dans le domaine de l'industrie des fonds d'investissements. 11 promoteurs autrichiens ont choisi le Grand-Duché comme domicile de leurs fonds avec

45 fonds au total. Parallèlement, plus de 2.900 fonds luxembourgeois sont commercialisés en Autriche. Les promoteurs autrichiens font également largement appel au Luxembourg pour la distribution mondiale de leurs fonds d'investissement. A côté des dernières évolutions au niveau du dossier UCITS 4, les sujets des investissements alternatifs, du Private Equity et des fonds immobiliers ont été abordés.

Au niveau de la gestion du patrimoine, la complémentarité du Luxembourg et de l'Autriche a pu être soulignée. Les participants aux séminaires ont manifesté un grand intérêt pour des véhicules de patrimoine luxem-

bourgeois pour structurer les fortunes de leurs clients autrichiens.

La Pologne présente un intérêt grandissant pour le Luxembourg lequel constitue un partenaire de choix dans la distribution des fonds pour la Pologne.

Les relations entre le Luxembourg et la République tchèque sont également excellentes et elles se sont encore renforcées au cours de la présidence tournante de l'Union européenne assurée par la Tchéquie. Les acteurs financiers luxembourgeois sont positifs sur le développement des affaires avec la République tchèque.



Daniel Dax, Director Legal and Tax, ALFI, Josée-Lynda Denis, Vice President, The Bank of New York Mellon, Francis Kass, Partner, Arendt & Medernach, Matthias Pelzer, Business Development Manager, European Fund Administration, Johan Terblanche, Senior Associate, Loyens & Loeff, Raymond Krawczykowski, Tax Partner, Deloitte

## RIFE 2

# Appel à candidature «entreprises» – Rejoignez le projet RIFE 2



**I**ndustriels, gérants d'entreprises, responsables environnement de PME, ... Faites des économies et protégez l'environnement!

D'une durée de 3 ans, le projet RIFE 2 (Réseau transfrontalier d'Information, de Formation et d'accompagnement d'entreprises à la gestion de l'Environnement), est un projet transfrontalier entre la Wallonie, la Lorraine et le Luxembourg.

Les partenaires de RIFE 2 proposent de vous accompagner pour mettre en œuvre des actions dans les domaines:

- du management environnemental simplifié;

- de l'utilisation rationnelle de l'énergie;
- de l'utilisation rationnelle de l'eau.

Vous pourrez ainsi expérimenter des outils et méthodes novateurs moyennant une contribution financière réduite.

Le nombre de participants étant limité et la période de sélection des entreprises se terminant fin juin 2009, contactez le Centre de Ressources des Technologies pour l'Environnement (CRTE) au plus vite!

**Pour de plus amples informations, contactez:**

**CRTE – Caroline Fedrigo**

**Tél.: (+352) 42 59 91-600 –**

**E-mail: [caroline.fedrigo@tudor.lu](mailto:caroline.fedrigo@tudor.lu)**

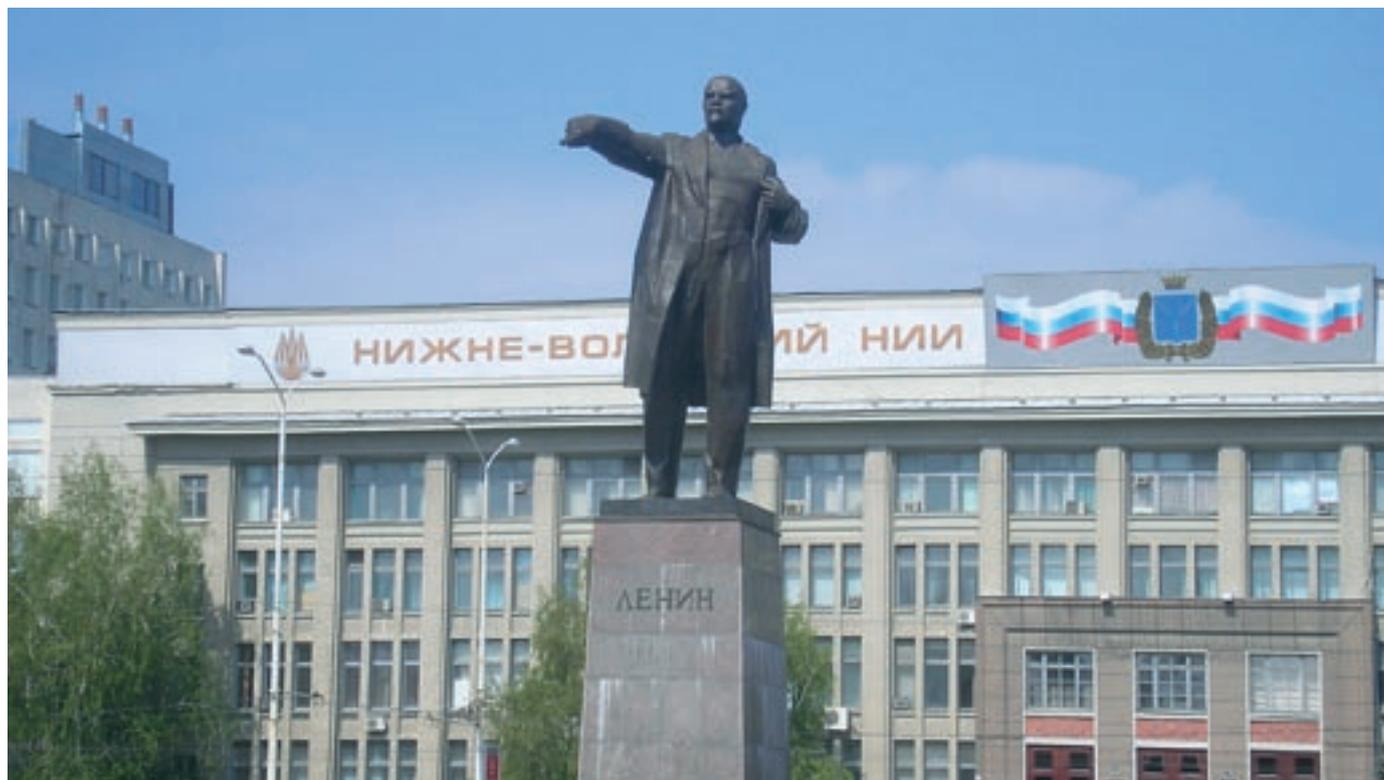
**ou visitez le site internet:**

**[www.rife-wll.net](http://www.rife-wll.net)**



27.09-02.10.2009

# Belgian-Luxembourgish economic mission "Saratov – Volgograd"



Monument to Lenin on Teatralnaya Square in Saratov, Russia

**U**nder the high patronage of the Belgian Minister of Defence, Mr Peter De Crem, the ambassador of the Grand Duchy of Luxembourg in Russia, the General Manager of the Museum of Army and Military History, Mr Dominique Hanson, and the president of the Belgian Luxembourg Chamber of Commerce for Russia and Belarus Mr Werner Cautreels, have the pleasure to invite you to join them for the "Belgian-Luxembourg Days in Russia" that will take place in Saratov and Volgograd (Volga district) from September 27<sup>th</sup> to October 2<sup>nd</sup>, 2009.

Meetings with regional authorities and officials, with the members of the local Chambers of Commerce and representatives from the industrial sectors of interest to their Belgian counterparts will be arranged. A particular attention is given to business to business

contacts, with visits to industrial sites meeting your requirements.

Several cultural and tourist activities are also foreseen.

The focus is on Belgian and Luxembourg participants interested mainly in technologies for the following sectors: agro business (including equipment end engineering), food transformation industry, petrochemicals, oil and gas equipment, construction and building materials, bio technology, automobile equipment, metal and machine building industry, special building materials, pharmaceutical products and industrial equipment. Potential innovative investments or joint ventures will be proposed during the mission.

The participation being limited to 25 companies, please register by June 30<sup>th</sup> at the latest by sending the attached form, duly filled in and signed. Your

early expression of interest and specific wishes are kindly requested by July 15, (in Russian language if possible). The total payment making reservation has to be paid on CCBLR account for September 4<sup>th</sup> at the latest.

Financial incentives to such a mission are proposed by FIT Agency, Awex and Brussels Export, who can support your commercial endeavours for prospecting abroad, as far as eligibility conditions are respected and your file analysis provides sufficient possible economic opportunities. More information on this subject can be obtained from your regional agency.

## ■ Information on the regions of Saratov and Volgograd

Saratov Region is part of the Volga economic district and is in third place within it in the scale of industrial development. Engineering and the chemical,

oil refining, and food industries account for the largest share of production.

The electronics and instrument-making industries are characterized by a high concentration of original technologies and specialists skilled in high-end production. These enterprises have associated research institutes and experimental design offices that work on high-level scientific developments.

The food industry of Saratov Region is the third largest in the Volga region. The meat and dairy industries have more than a 50 % share in total output, and flour and cereal production accounts for the rest. Furthermore, Saratov Region is Russia's largest producer of silk fabrics.

Saratov Region's primary exports are raw materials and chemical and petrochemical products, mainly to the Netherlands, Switzerland, Turkey, and the United States. The region imports mainly high-tech instruments, medical

equipment, plastics and plastic goods, pipe, inorganic chemical products, corn, grain, and clothing.

**Official Site of the administration of Saratov Region:**  
<http://www.gov.saratov.ru>

Volgograd Region is an industrial centre of southern Russia and is a member of the Volga economic district. The region's main industrial sectors are engineering and metalworking (tractors, ships, tower cranes, and bearings; equipment for the oil, electronics, and food industries; and drilling, warehouse transport, medical, and store equipment), fuel (oil and gas production), oil refining, chemicals and petrochemicals (including production of caustic soda and chemical fibres), and ferrous and nonferrous metallurgy.

The building material, textile, wood-working, and food industries are also

well developed in the region. The main types of industrial goods produced in Volgograd Region are steel pipe, cement, tractors, roofing slate, ceramic facing tiles, meat and meat bird products, whole milk products and vegetable oil. The leading sectors of the industrial complex are chemicals and petrochemicals, power, engineering, fuel and food. Other smaller sectors include ferrous and nonferrous metallurgy; forestry, woodworking, and pulp and paper, building materials and light industry.

Volgograd's industrial profile is undergoing significant changes, with ferrous and nonferrous metallurgy becoming increasingly important. The main agricultural products are wheat, sunflowers, mustard, potatoes, vegetables, melons, eggs, meat, milk, and wool.

**Official site of the administration of Volgograd Region:** [www.volganet.ru](http://www.volganet.ru) ■

**Registration: Belgian Luxembourg Chamber of Commerce for Russia & Belarus**

**Brussels- Belgium, Tel.: (+32) 473 94 86 55 – Fax: (+32) 2 353 13 11 – E-mail: [ccbllr@belgacom.net](mailto:ccbllr@belgacom.net) by June 30<sup>th</sup>**

## Trade mission to Saratov – Volgograd • please fill in capitals

Company: \_\_\_\_\_

Name: \_\_\_\_\_

First Name: \_\_\_\_\_

Function: \_\_\_\_\_

Address: \_\_\_\_\_

Phone number: \_\_\_\_\_

Mobile: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Website: \_\_\_\_\_

Activity: \_\_\_\_\_

I will participate in the trade mission from 27<sup>th</sup> September to 2<sup>nd</sup> October 2009 and pay the participation fee of \_\_\_\_\_ € on the CCBLR account IBAN: BE622100559990-61 – BIC: GEBABEBB

The cost of 1.950 € or 1.700 € for our members is to be paid on CCBLR account.

Included: bus transfers, hotel rooms (5 nights, breakfast included), the receptions, 2 lunches and cocktails, excursions, meetings, support, translators.

Not included: aircraft tickets Brussels-Moscow-Saratov and Volgograd-Moscow-Brussels (assessed price 1.100 € (tbc), taxes and handling fee included) has to be ordered and paid directly to the travel agency of your choice or via online ticket. Suggested member travel agencies:

RTA (Russian Travel Agency) 1000 Brussels, Tel.: (+32) 2 502 44 40, <http://rta-eastwest.be> – email: [rta.info@skynet.be](mailto:rta.info@skynet.be)

Day One Travel bvba 9150 Kruikebeke – Tel.: (+32) 3 296 61 39, [www.dayonettravel.be](http://www.dayonettravel.be) – Email: [arlene@dayonettravel.be](mailto:arlene@dayonettravel.be)

Other lunches, dinners and costs for the visa are not included. If needed, the visa formalities can be made either directly with the consulate, or with the assistance of RTA.

21-22 octobre 2009

## Stand collectif luxembourgeois au «Forum des Entrepreneurs by initiatives» et événement b2fair «Business – International – Cooperation – Trade» à Liège



**P**our la 7<sup>e</sup> année consécutive, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg mettra en place un stand collectif lors du salon «Forum des Entrepreneurs by initiatives» qui se déroulera du 21 au 22 octobre 2009 dans les Halles des Foires de Liège.

Le salon «Forum des Entrepreneurs by initiatives» représente aujourd'hui le salon de référence de la PME et des affaires en Belgique et s'inscrit sous l'enseigne de l'esprit d'entreprise, de l'innovation, de l'entreprenariat et d'autres thématiques d'actualité touchant de près les petites et moyennes entreprises. Ce forum focalise ainsi l'attention des responsables et des dirigeants d'entreprise sur les challenges futurs ainsi que sur les opportunités de développement de leurs

activités. En 2008, le salon a accueilli 280 exposants et environ 5.035 visiteurs. En principe, toute entreprise offrant des services à une autre entreprise trouvera au salon son client potentiel.

Se déroulant sur deux jours et se focalisant sur des rencontres «B2B», le «Forum des Entrepreneurs» est un salon divisé en sept quartiers thématiques:

- finances, assurances & transmission des entreprises
- communication & marketing
- conseil en management
- gestion des ressources humaines & formation
- technologies de l'information & de la communication (TIC)
- facility management
- création d'entreprises.

La participation collective mise en place par la Chambre de Commerce offrira aux entreprises luxembourgeoises intéressées la possibilité d'exposer leurs

produits et services et de garantir leur présence sur ce salon important à des conditions de participation très avantageuses. Une séance d'information concernant le déroulement pratique de cet événement sera organisée le 3 juillet 2009 dans les locaux de la Chambre de Commerce.

De plus, pour la 4<sup>e</sup> fois, la Chambre de Commerce co-organisera avec Enjeu a.s.b.l. la bourse de partenariat interrégionale b2fair BICT «Business – International – Cooperation – Trade». Vous pourrez dès lors y rencontrer des exposants et/ou visiteurs du secteur concerné sous forme de rendez-vous d'affaires arrangés avant le salon en fonction du profil de votre société. Le droit d'inscription à cette bourse s'élève à 75 € pour les visiteurs luxembourgeois et est gratuit pour les sociétés exposantes sur le stand collectif. En 2008, plus de 800 rendez-vous d'affaires ont été programmés sur l'Espace Rencontre ou les stands des exposants lors du BICT. ■

### FORUM DES ENTREPRENEURS BY INITIATIVES 2009 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

- est intéressé(e) à participer à la séance d'information qui se déroulera le 3 juillet 2009 dans les locaux de la Chambre de Commerce
- est intéressé(e) à participer au stand collectif mis en place lors du salon «Forum des Entrepreneurs by initiatives» qui se déroulera du 21 au 22 octobre 2009 à Liège
- est intéressé(e) à participer à la bourse de partenariat b2fair BICT «Business – International – Cooperation – Trade» organisée lors du salon «Forum des Entrepreneurs by initiatives» qui se déroulera du 21 au 22 octobre 2009 à Liège

#### **Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg**

Département International –  
Enterprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

Personnes de contact: Mmes Andreja Wirtz/Sabrina Aksil

*Pour optimiser  
mon capital humain et  
faire face aux nouvelles  
exigences du marché,  
qui peut m'aider?*



## Securex vous aide à mettre en place une politique RH innovante veillant au développement et à l'épanouissement de vos collaborateurs.

Sur le marché luxembourgeois, Securex est le seul partenaire à pouvoir vous offrir un éventail aussi large de services RH sous une seule enseigne. Nous vous accompagnons dans votre politique de recrutement et dans la gestion administrative de votre entreprise. Nous vous apportons également des solutions efficaces pour gérer et développer les compétences et la motivation de votre personnel. Que vous soyez une entreprise locale ou internationale, Securex est votre partenaire idéal pour tout ce qui touche au management de votre capital humain.

Plus d'infos sur [www.humancapitalmatters.lu](http://www.humancapitalmatters.lu)



| HR SERVICES | HEALTH & SAFETY | HR CONSULTING | HR RESEARCH |

6 mai 2009

## Czech Open Days 2009



Madame Lukešová, Ambassadeur de la République tchèque à Luxembourg, Monsieur Nicolas Schmit, Ministre délégué aux Affaires Etrangères et à l'Immigration, Monsieur Tomáš Hüner, Premier Ministre Adjoint de l'Industrie et du Commerce de la République tchèque et Monsieur Carlo Thelen, Membre du Comité de Direction de la Chambre de Commerce

### ■ Au programme: forum économique et rencontres luxembourgo-tchèques

Lors de la Première Semaine Européenne des PME, un grand nombre d'entreprises luxembourgeoises et tchèques ont assisté au Forum économique des «Czech Open Days» le mercredi 6 mai 2009 dans les locaux de la Chambre de Commerce. Placée sous le haut patronage de la Présidence tchèque de l'UE, cette manifestation a été organisée en étroite collaboration avec l'Ambassade de la République tchèque au Luxembourg, Czech Trade, Czech Invest, le Technology Centre AS CR en Tchéquie ainsi qu'avec European Consulting Luxembourg. L'objectif était de présenter au public luxembourgeois la République tchèque en tant que membre stratégique au sein de l'Union européenne et de donner un aperçu global du processus d'intégration des nouveaux États membres depuis les deux derniers élargissements de l'UE.

Le forum économique a débuté par un mot de bienvenue de Monsieur Carlo Thelen, Membre du Comité de Direction de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, rappre-

lant l'importance des relations bilatérales entre le Luxembourg et la République tchèque. En effet, en analysant les chiffres du commerce extérieur du Grand-Duché, on peut constater que le nombre des exportations et des importations du Grand-Duché est en constante évolution. Aussi, en 2008, les exportations du Luxembourg vers la République tchèque s'élevaient à 118 mio € (soit deux fois plus qu'en 2001) et les importations en provenance de la République tchèque s'élevaient à 97 mio € (soit environ deux fois plus qu'en 2000).

vaient à 97 mio € (soit environ deux fois plus qu'en 2000).

L'allocution d'ouverture a été prononcée par Madame Lukešová, Ambassadrice de la République tchèque à Luxembourg. Ensuite, Monsieur Tomáš Hüner, Premier Ministre Adjoint de l'Industrie et du Commerce de la République tchèque a expliqué la contribution de l'élargissement de 2004 à l'économie de l'UE. Mme Alexandra Rudysarova, Directrice Générale de Czech Invest, a ensuite présenté la République tchèque dans le contexte de l'élargissement de 2004 et des activités des PME en Europe. L'industrie tchèque dispose d'une activité économique importante, en particulier dans les secteurs de l'automobile, des machines-outils et outils de construction. Monsieur Nicolas Schmit, Ministre délégué aux Affaires Etrangères et à l'Immigration a ensuite pris la parole pour commenter les effets de l'élargissement de 2004 du point de vue luxembourgeois. Enfin, le forum économique s'est achevé avec le mot de clôture de Madame Sabrina Sagramola, Responsable des Affaires européennes de la Chambre de Commerce du Luxembourg, qui a présenté les objectifs de la Présidence tchèque de l'UE.

En fin de matinée, les participants ont pu assister à l'atelier de travail de leur choix. Deux ateliers de travail ont en effet été organisés simultanément selon les thématiques suivantes: le workshop «Opportunités et climat d'investissement en République tchèque» a été animé par



Au cours des Czech Open Days, les entreprises luxembourgeoises et tchèques ont pu se rencontrer lors des rendez-vous d'affaires bilatéraux

Monsieur Karel Janíček, Directeur de la division de l'investissement de Czech Invest, et par Monsieur Jan Naxera, de l'Agence Régionale du Développement de la Région de Plzen; tandis que le workshop «Recherche, Développement et Innovation en République tchèque» a été présenté par Monsieur Michal Pazour, de l'Institut Technologiques et Monsieur Pavel Branda, Représentant de la Région de Liberecky à Bruxelles.

Enfin, après avoir été conviées à un buffet de networking, les entreprises luxembourgeoises et tchèques ont pu se rencontrer lors des rendez-vous d'affaires bilatéraux. Au total, près de 100 rendez-vous ont été fixés au préalable entre les délégations luxembourgeoise et tchèque afin de nouer des contacts professionnels dans les secteurs d'activités suivants: Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), Recherche et Déve-

loppement, Technologies de l'Innovation, Ingénierie, Machinerie, Services, Industrie de l'Automobile et des Métaux. Ainsi, au terme de cette journée, l'événement «Czech Open Days» a permis aux entreprises luxembourgeoises de mieux connaître le marché tchèque et contribuera par la suite au renforcement des relations économiques et commerciales entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République tchèque. ■

13 mai 2009

## Visite accompagnée au salon «Transport Logistic» à Munich

**L**e 13 mai 2009, l'Enterprise Europe Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce a accompagné 14 entreprises et organisations luxembourgeoises au salon le plus important du secteur des transports et de la logistique au niveau mondial.

Cette année, 1.760 exposants de 55 pays ont présenté leurs services à la foire de Munich, des chiffres qui représentent une croissance de 11 % par rapport à 2008.

Bien que ce secteur soit particulièrement touché par la mondialisation, la création de réseaux internationaux a entraîné une augmentation constante du nombre des exposants étrangers d'une année à l'autre. En 2009, cette évolution n'a en rien été freinée par la crise actuelle.

Huit exposants luxembourgeois étaient présents en 2009:

- Cargolux Airlines International S.A.
- CBRail
- CFL Cargo
- CHAMP Cargosystems S.A.
- Jost Group
- Logwin AG
- Lorry-Rail: Perpignan – Luxembourg Rail Motorway
- Luxair S.A. Cargo

Lors de la 12<sup>e</sup> édition, les organisateurs du salon ont souhaité encourager les acteurs du secteur à défier la crise économique en offrant des solutions d'optimisation et de simplification des processus de distribution. Lors de l'ouverture du salon, la Direction Générale Energie et Transports de la Commission européenne a insisté sur l'im-

portance de maintenir la mobilité à l'intérieur de l'Europe évitant les mesures protectionnistes.

Au programme des conférences et workshops: le rendement énergétique et les opportunités de logistique écologique, les tendances et stratégies, ou encore le potentiel du secteur sur des marchés spécifiques, tels que le marché turc. En outre, les forums «Country Specials» ont mis l'accent sur la présentation des opportunités d'affaires en Croatie et au Brésil. ■



Pour plus d'informations: Enterprise Europe Network – Luxembourg – Chambre de Commerce  
Tél.: (+352) 42 39 39-333/379 – E-mail: [een@cc.lu](mailto:een@cc.lu) – Personne de contact: Mme Andreja Wirtz

14-15 mai 2009

# Le 16<sup>e</sup> Congrès Eurochambres à Prague



De g. à dr.: Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce du Luxembourg, Sabrina Sagramola, Responsable des Affaires européennes, Pierre Simon, Président d'Eurochambres et Jürgen Schäfer, Directeur de Handwerk International de Baden-Württemberg

## ■ Identifier les moyens pour favoriser les échanges internationaux

Le marché commun européen ayant été lancé en 1958 par le traité de Rome et le marché intérieur réalisé en 1986 par l'Acte unique européen, des barrières physiques et techniques entravent encore aujourd'hui le bon fonctionnement du marché. Le but fixé par le 16<sup>e</sup> Congrès Eurochambres était de proposer des solutions efficaces qui permettraient d'augmenter la compétitivité au niveau communautaire.

Eurochambres est un réseau de Chambres de Commerce et d'Industries de 46 pays, qui s'engage à promouvoir les activités et les services à valeur ajoutée des Chambres de Commerce et d'Industrie ainsi qu'à renforcer la coopération internationale en Europe.

Offrir plus de formations en collaboration avec les administrations publiques afin de favoriser le bon management du capital humain, soutenir les entreprises dans leurs démarches d'internationalisation, réduire les charges administratives, informer les PME sur les marchés étrangers, encourager l'innovation, conseiller les entreprises concernant l'accès aux financements et exploiter de nouveaux marchés tels que l'énergie renouvelable sont les mots clés qui devraient définir le travail

des Chambres de Commerce et d'Industrie européennes en faveur des PME.

Par ailleurs, une forte demande de plans de relance nationaux et communautaire s'est manifestée dans le contexte de la crise qui ne devrait pas servir de prétexte pour favoriser le protectionnisme.

Des conférences et ateliers de travail ont traité les différentes solutions qui devraient éliminer les barrières aux

échanges internationaux en profondeur en mettant l'accent sur le *Small Business Act* et l'importance de l'innovation.

Pour plus d'information concernant le 16<sup>e</sup> Congrès Eurochambres: [www.eurochambres.eu](http://www.eurochambres.eu).

## ■ Du b2b au «partner2partner» grâce au concept b2fair

Pour la première fois, le concept b2fair a présenté ses services à l'occasion du 16<sup>e</sup> Congrès Eurochambres à Prague. Habituellement, la mission du b2fair consiste dans l'organisation de rendez-vous b2b entre entreprises sur des salons internationaux, permettant ainsi aux visiteurs d'être identifiés par les exposants ou d'autres visiteurs.

La présence du b2fair lors du congrès Eurochambres a permis aux Chambres de Commerce et d'Industrie de rencontrer leurs partenaires en Europe et de donner un visage au réseau. Une totalité de 180 rendez-vous «partner2partner» ont été organisés, dont 19 du côté luxembourgeois et 14 rendez-vous b2fair. Sabrina Sagramola, membre du b2fair Management Board affirme le succès de la première édition de cet événement de *match-making* pour les participants. ■

Pour de plus amples informations: Chambre de Commerce

Enterprise Europe Network – Luxembourg

Personne de contact: Madame Sabrina Sagramola

Tél.: (+352) 42 39 39-333 – E-mail: [b2fair@cc.lu](mailto:b2fair@cc.lu)



La présence du b2fair lors du congrès Eurochambres a permis aux Chambres de Commerce et d'Industrie de rencontrer leurs partenaires en Europe et de donner un visage au réseau

## b2fair Matchmaking Events in 2009

	Date	Event	Location	Sectors
	5 <sup>th</sup> – 6 <sup>th</sup> October	European Charter Conference for Small Enterprises	Stockholm (S)	Business support organisations (event not open for companies)
	8 <sup>th</sup> – 9 <sup>th</sup> October	Annual Enterprise Europe Network Conference	Stockholm (S)	Members of the Enterprise Europe Network (event not open for companies)
	15 <sup>th</sup> October	Fakuma	Friedrichshafen (D)	Plastics and rubber processing, plastic processing machinery, plastics, plastic products, tools, moulds, basic materials, auxiliaries, machinery, machine tools, recycling, semi finished products
	20 <sup>th</sup> – 23 <sup>rd</sup> October	Wood-tech	Brno (CZ)	Machines, equipment and materials for wood industry
	21 <sup>st</sup> – 22 <sup>nd</sup> October	BICT Business – International – Co-operation – Trade	Liège (B)	Services to companies and ICT
	11 <sup>th</sup> – 12 <sup>th</sup> November	Elmia Subcontractor	Jönköping (S)	Industrial subcontracting, metal working, automotive industry
	18 <sup>th</sup> – 20 <sup>th</sup> November	Ökoindustria	Budapest (HU)	Waste utilisation, waste management, sewage water technology, soil protection, noise protection, air purification, landscape preservation, control equipment, measuring equipment, water treatment
	24 <sup>th</sup> – 27 <sup>th</sup> November	Poleko	Poznan (PL)	Environment protection, environmental engineering, waste management, biotechnology, energy generation and conservation, alternative energy, air purification, soil protection, water treatment, sewage water technology, noise protection, municipal engineering, data processing installations, services
	26 <sup>th</sup> – 27 <sup>th</sup> November	SME Forum	Luxembourg (L)	Multisectorial, including machinery & metallurgy, construction, services to companies, communication, environment and energy, transport and logistics, others

**REGISTRATION FORM** • à remplir en lettres majuscules

Company: \_\_\_\_\_

Address: \_\_\_\_\_

Country: \_\_\_\_\_

Homepage: \_\_\_\_\_

Contact person: \_\_\_\_\_

Phone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

 Our company/organisation is interested in the following  
b2fair matchmaking events:

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> SME Charta Conference                   | <input type="checkbox"/> SME Forum              |
| <input type="checkbox"/> Enterprise Europe<br>Network Conference | <input type="checkbox"/> Fakuma                 |
| <input type="checkbox"/> BICT                                    | <input type="checkbox"/> Elmia<br>Subcontractor |
| <input type="checkbox"/> Ökoindustria                            | <input type="checkbox"/> Poleko                 |
| <input type="checkbox"/> Wood-tech                               |   |

Name: \_\_\_\_\_

Function: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

**16-18 juin 2009**

## Visite accompagnée au Salon du Bourget à Paris



**D**ans le cadre de la 48<sup>e</sup> édition du Salon du Bourget, le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace qui se déroulera du 15 au 21 juin 2009, la Chambre de Commerce organise une visite accompagnée en date du 17 juin 2009.

Innovant et spectaculaire en même temps, le salon du Bourget offre un programme complet d'événements: des expositions d'aéronefs (avions civils, d'affaires et militaires, hélicoptères et aéronefs de légende) et des manifestations aériennes. Les secteurs de l'industrie aéronautique et spatiale représentés sont les suivants:

- Construction et assemblage d'aéronefs
- Espace, satellites, télécommunications par satellite
- Propulseurs et équipements spécifiques pour moteurs
- Armements aéroportés et au sol
- Aide au pilotage et à la navigation
- Systèmes d'équipements aéroportés
- Aménagements de cabine
- Sous-traitance mécanique/métallurgique
- Matériaux composites et traitement de surface
- Maintenance, après-vente et pièces détachées, transport
- Services
- Equipements et services aéroportuaires

La majorité des exposants étant des PME, un espace leur est consacré dans le hall 4 afin de donner aux entreprises l'opportunité de mettre en évidence leurs compétences.

Le pavillon luxembourgeois se trouve dans le hall 2 ainsi que les pavillons alle-

mand, belge, britannique, néerlandais et russe.

11 exposants luxembourgeois sont sur place sur le stand collectif du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur (hall 2, stand C 19) lors de l'édition 2009:

Avitec sàrl; C.T.I. Systems SA; Cae-aviation; CPI; Luxspace sàrl; Oerlikon Balzers; Coating Luxembourg; PM Optima; Saturne Technology; Simelux SA; Skytation.

Cette année, une bourse technologique, organisée du 16 au 18 juin par la CCI de Paris en collaboration avec Luxinnovation, permettra aux visiteurs d'augmenter leur visibilité sur le salon par le biais de rendez-vous d'affaires individuels. L'initiative ayant été un succès lors de sa première édition en 2007, plus de 400 entreprises y participent en 2009. La bourse est complétée par des workshops et conférences divers, dont le but est de fournir plus d'information concernant les stratégies d'achat.

**Pour de plus amples informations concernant la visite accompagnée:**

Chambre de Commerce – Entreprise Europe Network – Luxembourg

Personne de contact: Madame Andreja Wirtz – Tél.: (+352) 42 39 39-333 – E-mail: [een@cc.lu](mailto:een@cc.lu)

**Concernant la bourse technologique:**

Luxinnovation GIE – Entreprise Europe Network – Luxembourg

Personne de contact: Monsieur Arnaud Duban – Tél.: (+352) 43 62 63-1 – E-mail: [een@luxinnovation.lu](mailto:een@luxinnovation.lu)

Si vous souhaitez avoir des informations générales au sujet du salon, vous pouvez vous rendre sur le site officiel: [www.salon-du-bourget.fr](http://www.salon-du-bourget.fr).

**15-17 juillet 2009**

## Visite accompagnée au salon «SIMM 2009», Salon International de la Mode à Madrid

**D**ans le cadre du salon «SIMM», Salon International de la Mode à Madrid, qui se déroulera du 16 au 18 juillet 2009, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg offre aux entreprises du secteur de la mode une visite accompagnée au salon.

Le salon «SIMM» a été créé au début des années 80 et est considéré comme la meilleure vitrine de la mode en Espagne. «SIMM» accueille pour chaque édition quelque 1.000 exposants sur

une surface de 20.000 m<sup>2</sup> et plus de 16.000 visiteurs professionnels. Grâce aux efforts déployés par l'organisateur, le salon a gagné en visibilité et accueille aujourd'hui de nombreuses collections haut de gamme. L'édition de juillet 2009 présentera les collections printemps/été 2010 (pour hommes et pour femmes; tenue de ville, robes de soirée, lingerie, vêtements de sport et de bain,...) et donnera un avant-goût des tendances à venir pour la saison automne/hiver 2010.



Pour faciliter votre déplacement, nous vous proposons un voyage collectif en avion, pour autant qu'il y ait un intérêt suffisant manifesté par les entreprises luxembourgeoises. ■

En cas d'intérêt de votre part, nous vous prions de bien vouloir contacter l'équipe de l'Entreprise Europe Network-Luxembourg de la Chambre de Commerce qui se tient à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire (personne de contact: Mme Sabrina Aksil – Tél.: (+352) 42 39 39-377/333 – E-mail: [een@cc.lu](mailto:een@cc.lu))

22 octobre 2009 à Thionville

## Le Salon à l'Envers, une idée originale



**C**réé en 1996, par Entreprendre en Lorraine Nord, le Salon à l'Envers de Lorraine suscite toujours autant d'intérêt, mieux encore il est attendu, impatientement... Ce salon permet une mise en relation particulière, entre offre et demande où pour une fois le visiteur n'achète pas mais vend et où le commercial peut nouer autant de contacts pendant cette journée qu'en plusieurs mois! Ainsi à l'inverse des autres salons, le Salon à l'Envers met en avant des donneurs d'ordres qui expriment leurs besoins en terme de prestations de servi-

ces et des visiteurs qui offrent des solutions aux exposants...d'où l'appellation «à l'Envers». Le rendez-vous des affaires sans rendez-vous devient un événement régional incontournable au fil des ans et s'affirme dans son rôle de connexions inter-entreprises.

Il constitue pour les entreprises luxembourgeoises et régionales une plate-forme de rencontres «b2b» entre donneurs d'ordres et fournisseurs de la Grande Région. En 2008, le salon a réuni plus de 700 visiteurs et 121 donneurs d'ordres qui ont présenté leur société et exprimé leurs besoins en termes d'achats. Les donneurs d'ordres, dont 45 % venaient pour la première fois, ont établi plus de 4.000 contacts avec les visiteurs, ce qui constitue un nouveau record après celui de 2007.

Comme chaque année, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, dans le cadre de ses activités d'Entreprise Europe Network – Luxembourg, a ainsi le plaisir de vous inviter à participer à la 14<sup>e</sup> édition du «Salon à l'Envers» qui se déroulera le 22 octobre 2009, place André Malraux à Thionville. Les entreprises de la Grande Région ont donc la possibilité de participer en tant que donneurs d'ordres (acheteurs) ou fournisseurs (visiteurs).

Si vous souhaitez participer à ce salon comme visiteurs ou exposants, ou tout simplement recevoir plus d'informations sur le salon, nous vous invitons à remplir et à nous renvoyer le bulletin suivant.

### SALON A L'ENVERS • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

 souhaite recevoir des informations supplémentaires sur le «Salon à l'Envers»

 est intéressé(e) à participer en tant qu'exposant (donneur d'ordres – acheteur)

 est intéressé(e) à participer en tant que visiteur (fournisseur)

#### Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Entreprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

Personnes de contact: M. Sohrab Ziai/Mme Sabrina Aksil

## Textes européens publiés du 23 avril 2009 – 26 mai 2009

**E**nterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens.

Vous trouverez ainsi dans chaque édition du Merkur une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de

nous retourner le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique.

### Communications publiées du 23 avril 2009 – 26 mai 2009

- |   |              |   |
|---|--------------|---|
| 1 | 2009/C100/01 | Avis du CESE sur «Le rôle capital des petites et moyennes entreprises dans la stimulation de la croissance et de l'emploi – Une révision à mi-parcours de la politique moderne des PME» |
| 2 | 009/C100/04  | Avis du CESE sur la «Lutte contre la fraude et la falsification des moyens de paiement autres que les espèces»  |

### Recommandations publiées du 23 avril – 26 mai 2009

- |   |             |  |
|---|-------------|--|
| 3 | 2009/384/CE | Politiques de rémunération dans le secteur des services financiers                   |
| 4 | 2009/385/CE | Régime de rémunération des administrateurs des sociétés cotées                       |
| 5 | 2009/396/CE | Traitement réglementaire des tarifs de terminaison d'appels fixe et mobile dans l'UE |

### Décisions publiées du 23 avril – 26 mai 2009

- |   |             |   |
|---|-------------|---|
| 6 | 357/2009/CE | Procédure d'examen et de consultation préalables pour certaines dispositions législatives, réglementaires ou administratives envisagées par les Etats membres dans le domaine des transports (version codifiée) |
|---|-------------|---|

### Directives publiées du 23 avril – 26 mai 2009

- |    |            |   |
|----|------------|---|
| 7  | 2009/34/CE | Instruments de mesurage et méthodes de contrôle métrologique (refonte)  |
| 8  | 2009/22/CE | Actions en cessation en matière de protection des intérêts des consommateurs (version codifiée)   |
| 9  | 2009/24/CE | Protection juridique des programmes d'ordinateur (version codifiée)   |
| 10 | 2009/26/CE | Equipements marins  |
| 11 | 2009/47/CE | Taux réduits de taxe sur la valeur ajoutée  |
| 12 | 2009/33/CE | Promotion de véhicules de transport routier propres et économes en énergie  |
| 13 | 2009/38/CE | Institution d'un comité d'entreprise européen ou d'une procédure dans les entreprises de dimension communautaire et les groupes d'entreprises de dimension communautaire en vue d'informer et de consulter les travailleurs (refonte) |
| 14 | 2009/41/CE | Utilisation confinée de micro-organismes génétiquement modifiés (refonte)   |

### Règlements publiés du 23 avril – 26 mai 2009

- |    |          |                        |
|----|----------|------------------------|
| 15 | 355/2009 | Marques communautaires |
|----|----------|------------------------|

## BON DE COMMANDE • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

- en français     en allemand  
 en anglais     autre (à préciser) \_\_\_\_\_

- 1     2     3     4     5     6  
 7     8     9     10     11     12  
 13     14     15

**Chambre de Commerce  
du Grand-Duché de Luxembourg**  
Département International  
**Enterprise Europe Network – Luxembourg**  
L-2981 Luxembourg  
Tél.: (+352) 42 39 39-333 – Fax: (+352) 43 83 26  
E-mail: [een@cc.lu](mailto:een@cc.lu)

# BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

**E**n raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit de conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

## ■ Le partenariat commercial:

- La prospection des marchés
- La promotion des produits
- La distribution des produits
- Le contrat de distribution, de distribution réciproque, de concession, d'agence, de franchise, de marketing et de portage

## ■ Le partenariat industriel:

- La fabrication commune des produits
- La sous-traitance stratégique
- Les achats groupés
- La logistique commune

## ■ Le partenariat technologique:

- Le transfert de technologie et de savoir-faire
- La sous-traitance stratégique
- La soumission et exécution en commun de programmes de recherche

- La conception et le développement, adaptation de nouveaux produits en commun

## ■ Les formes participatives de partenariat:

- La joint venture
- Le groupement d'intérêt économique et le groupement européen d'intérêt économique
- La prise de participation
- Les groupements momentanés d'entreprises.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial.

Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté.

Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

## Enterprise Europe Network – Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333

Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

## OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société belge, spécialisée dans l'importation de vins de qualité d'Amérique du Sud, recherche des distributeurs, agents et représentants commerciaux (EEN-20090415)
- 2 Société française, spécialisée dans la conception et la distribution de systèmes d'aide à la compréhension des pathologies de la construction et des mouvements d'ouvrages, recherche des distributeurs et des agents commerciaux spécialisés dans la distribution d'équipements et de systèmes de mesure et de diagnostic dans la construction (EEN-20090430)
- 3 Société polonaise, spécialisée dans la production de portes en bois intérieures et extérieures et de fenêtres, recherche des distributeurs (EEN-20090520038)
- 4 Société française, spécialisée dans la production et la fabrication de poterie et de céramique, développant actuellement son activité de détail, propose ses services comme distributeurs pour des produits en céramique, en porcelaine, en bois et de poterie, ainsi que pour des décorations de jardin (EEN-20090512011)
- 5 Société danoise, spécialisée dans la distribution d'échangeurs de chaleur, recherche des fournisseurs d'échangeurs de chaleur, de pompes, de matériels de contrôle, de vannes, etc. afin de les distribuer sur le marché danois (EEN-20090505029)
- 6 Société polonaise, spécialisée dans l'importation et l'exportation de produits cosmétiques, en particulier des parfums, recherche des producteurs pour assurer la distribution de leurs produits en Pologne, ainsi que des distributeurs souhaitant s'introduire sur le marché polonais (EEN-20090429055)
- 7 Société allemande, spécialisée dans la production de bougies de qualité depuis 1920, recherche des grossistes disposant d'un bon réseau de clients potentiels (EEN-20090424004)
- 8 Société française, ayant développé une chaîne de fast-food bio en France, propose l'acquisition et l'exploitation d'une franchise (EEN-20090423028)

- 9 Société hongroise, spécialisée dans la fabrication de gants en cuir de grande qualité, recherche des distributeurs et des représentants commerciaux, ainsi que des designers pour concevoir de nouveaux modèles (EEN-20090506005)
- 10 Société roumaine, spécialisée dans l'importation et la distribution de confiseries et de boissons, recherche des partenaires et investisseurs intéressés à monter une joint venture dans ce domaine d'activité (EEN-20090515001)

## BON DE COMMANDE • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: \_\_\_\_\_  
 Numéro au RCS: \_\_\_\_\_  
 Nom: \_\_\_\_\_  
 Prénom: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 Code postal/localité: \_\_\_\_\_  
 Téléphone: \_\_\_\_\_  
 Fax: \_\_\_\_\_  
 E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

1     2     3     4     5     6  
 7     8     9     10

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Chambre de Commerce  
 du Grand-Duché de Luxembourg**  
 Département International  
**Enterprise Europe Network – Luxembourg**

L-2981 Luxembourg  
 Tél.: (+352) 42 39 39-373 • Fax: (+352) 43 83 26  
 E-mail: een@cc.lu



### **Vous souhaitez conquérir de nouveaux marchés? Inscrivez votre entreprise au Guide du Marché!**

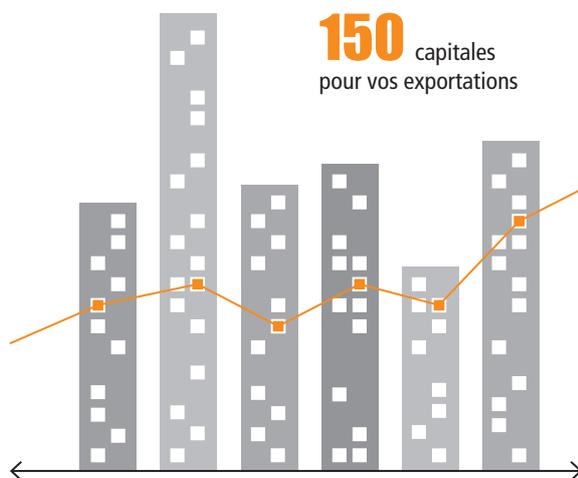
Depuis 1954 le «Guide du Marché» publié par la Chambre de Commerce est l'instrument phare de sensibilisation et de promotion du commerce extérieur luxembourgeois. Publié sur CD-Rom, il est envoyé à des organisations de promotion économique, ambassades et consulats dans plus de **150 pays** du monde. Il est aussi diffusé aux entreprises étrangères désirant entrer en relation d'affaires avec les entreprises implantées au Grand-Duché. Le Guide contient les coordonnées de quelque **900 entreprises** luxembourgeoises proposant leurs produits et services à l'exportation. Une version du guide est également disponible en ligne sous: <http://guidedumarche.cc.lu>

Si vous souhaitez conquérir de nouveaux marchés, inscrivez gratuitement votre entreprise au Guide du Marché.

### **LE GUIDE DU MARCHÉ**

(+352) 42 39 39 – 310

international@cc.lu



Chambre de Commerce | 7, rue Alcide de Gasperi | L-2981 Luxembourg | [www.cc.lu](http://www.cc.lu)



**VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.**

## Concours lors de la Foire de l'Étudiant 2008

# Remise des prix aux gagnants du concours «Connaissez-vous l'économie luxembourgeoise?» lancé par la Chambre de Commerce



Victor Da Cruz (à gauche) et Denis Cabrillon (à droite) se sont vus remettre leur prix par Paul Emering, Chargé de direction de l'IFCC et Secrétaire général de la Chambre de Commerce

bre de Commerce lors de la foire de l'étudiant 2008.

Ce concours s'est adressé exclusivement aux étudiants des classes terminales de l'enseignement secondaire et secondaire technique luxembourgeois et qui vont poursuivre des études d'enseignement supérieur dès l'année académique 2009/2010. Parmi une soixantaine d'étudiants qui ont participé à ce concours, les heureux gagnants du tirage au sort ont été les suivants:

- Monsieur Victor Da Cruz a gagné une bourse d'études d'un montant de 1.500 €
- Monsieur Denis Cabrillon a gagné une bourse d'études d'une valeur de 500 €.

Il convient de signaler que le stand «Maison de l'économie» de la Chambre de Commerce a été bien fréquenté tout au long de la foire de l'étudiant 2008, et qu'il est d'ores et déjà prévu de renouveler cette expérience en novembre 2009. Pour plus d'informations: [www.ifcc.lu](http://www.ifcc.lu).

L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce a organisé le lundi 25 mai 2009 la remise des prix aux gagnants du concours «Connaissez-vous l'économie luxembourgeoise?» lancé par la Cham-

## Mettez vous en forme pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain !



Depuis plus de 130 ans le nom de Berlitz est synonyme de services de haute qualité dans les domaines des langues et séminaires.

### COURS DE GROUPES – En petits groupes pour des progrès visibles !

- Anglais, Français, Allemand et Luxembourgeois
  - Fréquence des cours : 2 x 90 minutes par semaines
  - Au prix de 400 Euros (hors frais d'inscriptions et matériel pédagogique)
- Début des cours : 14.09., 19.10., et 23.11.2009

### LES SÉMINAIRES D'AFFAIRES BERLITZ

La formation professionnelle et méthodologique de haut niveau à réelle valeur ajoutée !

- En Anglais, Français ou Allemand
- Sujets actuels adaptés à tout type de besoins
- Analyse des besoins et suivi complet post-séminaire inclus

#### Les prochaines formations au Luxembourg

- 29 et 30 juin 2009 : Gestion du temps de travail pour les managers (en anglais)
- 14 et 15 septembre 2009 : Gestion de projets internationaux (en français)
- 31 octobre et 1er novembre 2009 (premier module) : Formation European Business Coach (en anglais); Formation en plusieurs modules
- 12 et 13 novembre 2009 : Construire et développer une équipe – Outils et techniques pour une coopération optimale (en anglais)

Berlitz Language and Business Training S.à.r.l.  
89-93 Grand-Rue • 1661 Luxembourg  
Tél.: 00352 – 26 38 32 48 • [info@berlitz.lu](mailto:info@berlitz.lu)

**Berlitz**  
[www.berlitz.lu](http://www.berlitz.lu)

## 2008: une année caractérisée par la continuité pour l'OLAP

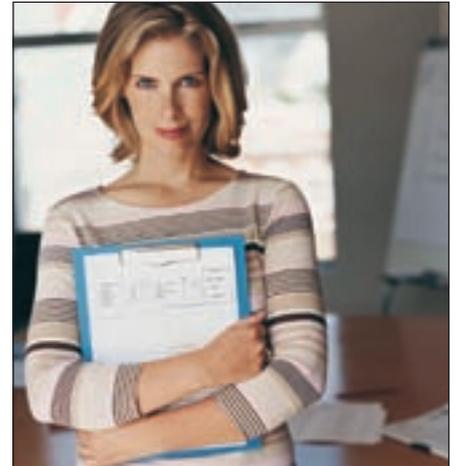
**P**our l'Office Luxembourgeois pour l'Accroissement de la Productivité (OLAP), l'année 2008 a été marquée par un premier semestre affichant un excellent taux de réalisation des formations proposées en catalogue de près de 83 %.

Le nombre de personnes ayant participé en 2008 aux séminaires et cours proposés en catalogue de l'OLAP et de ses partenaires s'est stabilisé avec 1.523 participants. Au-delà de ce résultat positif, le développement croissant du domaine de la formation interne et sur mesure a contribué au succès de l'année de référence.

Globalement, le résultat atteint en 2008 s'aligne sur celui des deux années précédentes. Il se caractérise par la continuité d'un partenariat sain entre l'OLAP, l'IFCC et la Chambre des Métiers et les efforts engagés dans le développement du domaine de la formation interne et sur mesure.

2008 a aussi été l'année de la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Of-

fice. Créé en 1957 dans la foulée du mouvement productiviste en Europe et lancé en 1958 avec les fonds du Plan Marshall, l'idée directrice était de créer, dans l'Europe ravagée par la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale, une économie forte à l'image de l'industrie américaine. Au cours du temps et surtout à partir des années 90, l'intérêt pour la formation continue s'est fortement amplifié. C'est pour répondre à cette demande que l'OLAP a concentré encore davantage ses efforts sur ce domaine d'activité. Toutes les étapes parcourues par l'OLAP de 1957 à 2007 ont été retracées lors d'une soirée conférence en date du 30 janvier 2008. Finalement, l'année 2008 restera ancrée dans l'historique de l'OLAP comme une étape marquée par un changement technique en transférant l'Office sous la tutelle du Ministère de l'Education et de la Formation Professionnelle. En effet, ces 50 dernières années, c'est le Ministère de l'Economie qui indiquait l'orientation des activités.



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2008



OLAP asbl - 17, Boulevard Royal - L-2449 Luxembourg - T +352 48 98 48 1 - F +352 40 39 72 - le form.continue@olap.lu - www.olap.lu

Le rapport est aussi disponible sous la rubrique «News» du site [www.olap.lu](http://www.olap.lu).

### IUIL

## Séminaire «Public Performance Auditing»

**L'**Institut Universitaire International Luxembourg (IUIL) a organisé avec succès un séminaire de deux jours sur la thématique «Public Performance Auditing» au Château de Munsbach le 7 et 8 mai 2009. L'initiative a été prise en collaboration avec la Cour des Comptes européenne dans un contexte où l'audit du secteur public doit faire face à des défis toujours plus contraignants puisque les instances gouvernementales sont de plus en plus exigeantes quant aux résultats.

Les participants étaient issus de la Cour des Comptes européenne, des Cours des Comptes nationales, des sociétés d'audit privées, ainsi que d'autres institutions européennes.



Des professeurs et experts de renommée internationale ont été sollicités afin d'approfondir, de manière interactive et dynamique, les connaissances des participants en la matière.

Les thématiques suivantes ont été abordées:

- Problématiques théoriques et pratiques dans l'audit de performance,
- Mesure de l'efficacité et de l'efficacité de l'audit de performance,

- Partage d'expériences internationales et bonnes pratiques (notamment dans les pays de l'ouest des Balkans),
- Etude de cas pratiques européens,
- Tables rondes autour du thème «les défis des firmes d'audit privées en matière d'audit de performance du secteur public».

Outre l'organisation du séminaire, l'IUIL a institué un Comité Scientifique International constitué de cher-

cheurs experts, ainsi que de directeurs des Cours des Comptes chargés principalement du développement d'un concept de Master en matière de «Public Performance Auditing».

Cette thématique est d'autant plus d'actualité que, dans le contexte de la crise économique, les dépenses des administrations publiques, et particulièrement celles de la Commission européenne, doivent être de plus en plus contrôlées. ■

### Initiative des Fondations Lydie Schmit et Robert Krieps

## Une bourse de recherche de 10.000 euros et un prix de 2.500 euros pour jeunes chercheurs et étudiants méritants

Les Fondations Lydie Schmit et Robert Krieps ont annoncé respectivement une bourse et un prix d'une valeur totale de 12.500 euros décernés aux jeunes chercheurs et aux étudiants de l'Université du Luxembourg. L'université se réjouit de cette initiative par laquelle ces fondations souhaitent promouvoir la recherche et les études dans le domaine des sciences politiques et de l'histoire contemporaine.

La Fondation Lydie Schmit (la «FLS») a, entre autres, pour but d'octroyer des bourses d'études à des étudiants de troisième cycle particulièrement méritants et socialement défavorisés. La FLS se propose partant d'octroyer une bourse de recherche d'un montant de 10.000 euros qui sera décernée annuellement. Cette bourse est destinée exclusivement à de jeunes chercheurs doctorants ou post-doctorants faisant leurs recherches à

l'Université du Luxembourg où en collaboration avec cette dernière.

Les thématiques de recherche éligibles sont les sciences politiques et l'histoire contemporaine. La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au 1<sup>er</sup> juillet 2009. Les critères de sélection sont la qualité du projet de recherche, la situation sociale et le parcours universitaire du candidat ainsi que l'intérêt du projet de recherche pour la FLS.

La Fondation Robert Krieps (la «FRK») a décidé d'attribuer chaque année un prix récompensant le meilleur mémoire d'un étudiant en sciences politiques. La FRK a entre autres pour objet la formation civique et politique ainsi que la recherche sur des thèmes politiques, sociaux et culturels. Les sciences politiques peuvent également comprendre des travaux universitaires en histoire contemporaine, en histoire des idées politiques, en droit, en philosophie, en sociologie, en économie politique et en relations internationales.

Ce prix s'adresse à tous les étudiants et titulaires d'une maîtrise, d'un master ou d'un DEA, notamment en sciences politiques et en histoire contemporaine. La thématique choisie devra obligatoirement avoir un lien avec le Grand-Duché du Luxembourg. Les travaux peuvent avoir été soutenus en 2008 ou en 2009. Le prix consiste en une récompense financière de 2.500 euros. La date limite





*Exposition Universelle 2010 – Shanghai – Chine*  
*Bienvenue Au Pavillon Luxembourgeois*



Dans un an aura lieu à Shanghai la première Exposition universelle consacrée au thème du développement des villes<sup>1</sup>: 'MEILLEURE VILLE, MEILLEURE VIE'. Cette exposition universelle est la plus grande jamais organisée: pendant 6 mois, de mai à octobre 2010, les organisateurs chinois s'attendent à accueillir plus de 70 millions de visiteurs sur une surface de 5 km<sup>2</sup> située des deux côtés de la Rivière jaune (Huang Pu). Plus de 230 pays et organisations internationales participent à cet événement mondial qui représente aux yeux des Chinois les 'Jeux olympiques de l'économie du début du XXI siècle'. Le Luxembourg y est présent avec un pavillon de 3.000 m<sup>2</sup>. Malgré le clin d'oeil à sa taille géographique annoncé d'emblée par son leitmotiv 'yi xiao yi mei' (*small is beautiful too*), le pavillon promet d'être le plus grand jamais construit par le Luxembourg pour une Exposition universelle depuis celle de Bruxelles en 1958. Un témoignage de la volonté du Grand-Duché à mettre tout en œuvre pour attirer l'attention du monde asiatique qui, pour une large partie, ignore son existence.

## Quel type de vie, quel type de ville pour le futur?

L'Exposition universelle de 2010 s'est posée comme défi de s'interroger sur 'l'âge urbain' qui caractérise le XXI siècle. En effet, la population urbaine représente actuellement déjà plus que 50 % de la population mondiale dans un nombre sans cesse grandissant de mégapoles (villes supérieures à 10 millions d'habitants): la croissance démographique urbaine la plus rapide a lieu en Afrique et en Asie. Promouvoir le développement durable et la protection du patrimoine urbain, attirer l'attention du public sur un développement sain de la ville, valoriser les techniques écologiques innovantes, sauvegarder la compréhension entre les sociétés,... autant de sujets qui sont au cœur de cette Exposition universelle.

## Luxembourg en chinois se prononce 'Lu Sen Bao' et signifie 'Forêt et Forteresse'

Respectant la thématique générale des organisateurs, le pavillon luxembourgeois est construit avec des matériaux recyclables (acier, bois, verre) et bénéficie d'un système de climatisation naturelle. Le projet architectural du pavillon conçu par le bureau d'architectes luxembourgeois *Hermann&Valentiny* et associés, a recherché un maximum de symbioses entre les architectures chinoise et luxembourgeoise tout en s'inspirant de la philosophie chinoise du 'feng shui'. En modifiant l'échelle et en métamorphosant la forme d'une maison unifamiliale, le pavillon évoque une maison traditionnelle luxembourgeoise – véritable contraste avec les *buildings* des mégapoles – et notre patrimoine historique, celui du 'château fort', qui a évolué vers une ville moderne et ouverte, à l'image de notre identité nationale.

## Luxembourg@ExpoShanghai2010 GIE

La mise en œuvre de la présence luxembourgeoise à l'Exposition universelle de Shanghai est confiée depuis fin 2007 au Groupement d'intérêt économique (GIE) *Luxembourg@ExpoShanghai 2010* dont les membres fondateurs sont l'Etat luxembourgeois, la Chambre de Commerce du Luxembourg, ainsi que les sociétés ArcelorMittal, Cargolux et SES. De même, le GIE compte parmi ses membres associés les sociétés Clearstream International, Epuramat, Husky Injection Molding, Luxembourg for Finance, Postes et Télécommunications du Luxembourg et RTL Group. Le GIE est placé sous l'autorité du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et travaille en étroite collaboration avec le ministère des Travaux publics pour la construction du pavillon. Depuis 2009, un bureau de représentation à Shanghai suit le projet localement. Monsieur Robert Goebbels, ancien ministre et député européen, ainsi que Monsieur Pierre Ferring, Consul général à Shanghai, occupent les fonctions de Commissaire général, respectivement de Commissaire général adjoint.

---

<sup>1</sup> Shanghai à elle seule compte 15 millions d'habitants.



Le Pavillon luxembourgeois est une œuvre du bureau d'architectes Hermann & Valentiny et associés

卢森堡



### **Semaine Commerciale Luxembourgeoise lors de l'Expo-Shanghai 2010**

La Chambre de Commerce, en tant que membre fondateur du Groupement d'intérêt éco-nomique (GIE) *Luxembourg@ExpoShanghai 2010*, organisera une semaine commerciale afin de présenter des produits et services luxembourgeois à un public ciblé d'hommes d'affaires chinois. Les relations commerciales entre le Luxembourg et la Chine ont connu une forte croissance lors de la dernière décennie. Nos exportations vers la Chine ont quintuplé depuis l'an 2000 et nos importations en provenance de la Chine ont plus que doublé durant cette période. Le marché chinois est devenu un marché incontournable pour l'économie luxembourgeoise. La semaine commerciale se tiendra autour du 10 octobre 2010, date de la Journée Officielle Luxembourgeoise à l'Expo Shanghai, et se déroulera sous forme d'une succession de journées thématiques visant à présenter différents secteurs d'activités de l'économie luxembourgeoise. Une multitude de secteurs sont porteurs sur le marché chinois comme p.ex. les secteurs automobile, environnement, agroalimentaire, ICT, tourisme, finance, logistique, industrie lourde et finalement les PME à la recherche de nouvelles niches de marché. La Chambre de Commerce s'engage à inviter, en étroite collaboration avec ses partenaires en Chine, des sociétés intéressées aux nouvelles technologies, compétences et savoir-faire luxembourgeois.

**Les sociétés luxembourgeoises qui s'intéressent à participer à une de ces journées thématiques sont priées de bien vouloir contacter le Département International de la Chambre de Commerce, Tel: (+352) 42 3939-311 – E-mail: Jean-Claude.Vesque@cc.lu.**

## Un espace d'exposition, un restaurant, un centre culturel et événementiel

L'intérieur du pavillon étant entièrement recouvert de bois luxembourgeois (provenant des entreprises luxembourgeoises Scholtes, Brevier et Strotz Frères), le visiteur est d'emblée plongé dans l'environnement naturel du pays. Qui dit Luxembourg, dit 'Europe' et 'Espace Schengen': une partie de l'exposition permanente est réservée à l'illustration de notre géographie et histoire européenne avant d'introduire la vie au Luxembourg, ses richesses culturelles et linguistiques, son modèle économique dynamique et diversifié dont témoigne notamment l'essor des écotechnologies et des projets de recherche, mais également son excellente coopération au sein de la Grande-Région.

Le visiteur pourra se reposer sur la terrasse géante de la toiture du pavillon, ou s'arrêter dans la salle de restauration.

## Restaurant avec vue sur les pavillons voisins

Le restaurant du pavillon est géré par une société familiale de restauration chinoise *King Mang Group*, dont des membres exploitent également deux restaurants à Luxembourg. Les grandes baies vitrées du restaurant s'ouvrent sur les pavillons environnants: la Grande Bretagne, les Pays-Bas et l'Italie.

## La Tour centrale: lieu par excellence pour des événements promotionnels

D'une hauteur de 21 m et construite sur deux niveaux, la Tour centrale du pavillon vous attend avec:

**au rez-de-chaussée** un Auditorium entièrement équipé pour des séminaires, expositions ou événements culturels, mais aussi pour des dîners assis ou réceptions VIP (capacité maximale: 150 personnes). Le *catering* peut être assuré par les services du restaurant.

**au 1<sup>er</sup> étage** un Salon pour rendez-vous personnalisés. Possibilité de transformer cet étage en salle de réunion (50 places).

## Vous souhaitez être présent au sein de notre pavillon?

L'Exposition universelle ouvre ses portes du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2010 de 09h30 h à 22h30 tous les jours de la semaine et offre 183 jours d'activités et de rencontres internationales. Nous proposons deux options à ceux qui souhaitent participer:

Devenir **membre associé**. Moyennant une contribution financière, vous bénéficiez de la visibilité promotionnelle pendant toute la durée de l'Exposition universelle. La Tour centrale est mise gracieusement à votre disposition avec la possibilité d'une réservation prioritaire de vos activités dans notre calendrier des événements.

Devenir **sponsor**. Votre société souhaite tenir un événement ponctuel au sein du pavillon? Profitez de la location journalière de la Tour centrale, par étage ou dans son entièreté.

**Renseignements:** Mme Danièle Bisdorff, Secrétaire générale *Luxembourg@ExpoShanghai2010 GIE*. Tél.: (+352) 24 7841-30 – Email: shanghai2010@eco.etat.lu

**Site internet de l'Exposition universelle:** <http://www.expo2010.cn>

de dépôt des candidatures est le 15 juin au plus tard.

Des comités scientifiques présidés par Harlan Koff, assistant professeur à l'Université du Luxembourg et directeur du laboratoire de sciences politiques, sont chargés de la sélection des lauréats des deux fondations. Les détails des règlements peuvent être téléchargés à partir du site web [www.uni.lu](http://www.uni.lu).

Les dossiers de candidature doivent être adressés:  
soit à la Fondation Lydie Schmit, «Bourse d'études», c/o Monsieur Ben Fayot,  
34, rue du Marché-aux-Herbes – L-1728 Luxembourg  
soit à la Fondation Robert-Krieps «prix du meilleur mémoire»  
34, rue du Marché-aux-Herbes – L-1728 Luxembourg  
contacts: Franz Fayot – Tél.: (+352) 44 66 44-0 ou  
Marc Limpach – Tél.: (+352) 621 763 957 ou Christoph Schiltz:  
Tél.: (+352) 621 202 737 – site web: [www.fondationrobertkrieps.lu](http://www.fondationrobertkrieps.lu)

## Université de Luxembourg

# Rapport annuel 2008: l'Université du Luxembourg continue à miser sur la qualité

En 2008, l'Université du Luxembourg a délivré 8 doctorats ainsi que 144 diplômes de Master et 149 diplômes de Bachelor. S'y ajoutent 830 certificats pour l'accomplissement de formations continues et pour d'autres études. Le nombre de publications scientifiques portant le logo [uni.lu](http://www.uni.lu) augmente sans cesse. Durant l'année passée, les chercheuses et les chercheurs ont présenté 358 publications scientifiques approuvées par un comité de lecture («peer-reviewed publications»).

Ces chiffres ont été publiés dans le rapport d'activités de l'Université du Luxembourg pour l'année 2008. Le rapport peut être téléchargé à partir du site [www.uni.lu](http://www.uni.lu) sous la rubrique Université/Documents. Dans son rapport, le recteur Rolf Tarrach dresse un bilan positif pour l'année du 5<sup>e</sup> anniversaire de l'université. Le nombre des employés et le budget ne cessent d'augmenter. A la fin de l'année 2008, 160 professeurs, assistant-professeurs et chargés de cours ont travaillé à l'Université du Luxembourg. En fin d'année, l'institution employait 653 personnes – une centaine en plus que l'année précédente. A ce chiffre s'ajoutent 8 professeurs invités et

567 enseignant-vacataires. Le budget s'est élevé à 71,3 millions d'euros en 2008 – par rapport à 53,5 millions d'euros pour l'année précédente. En plus, l'Université du Luxembourg a signé des accords d'échange avec 15 universités et Hautes Écoles étrangères, comme par exemple avec l'Université Paris 1 Sorbonne ou avec la Sophia University en Japon, faisant preuve des relations étroites de l'université avec le monde universitaire international.

L'Université a préparé le terrain pour l'avenir avec quelques décisions concernant le personnel. Ainsi, l'institution a recruté deux nouveaux directeurs: pour la «Luxembourg School of Finance» et pour l'«Interdisciplinary Centre of Security, Reliability and Trust (SnT)». Le Pr. Eric Tschirhart a été nommé nouveau directeur administratif et le Pr. Lucien Kerger a été nommé vice-recteur académique de l'université. De plus, le Pr. Paul Heuschling a été élu nouveau doyen de la faculté des sciences et le Pr. Michel Margue nouveau doyen de la faculté des lettres.

L'université a également publié le bilan des inscriptions pour le semestre d'été 2009. Même si, avec un total de 4.043 personnes, ces inscriptions at-

tent comme toujours un léger recul par rapport au semestre d'hiver, celles-ci marquent toutefois une progression de 5,7 % par rapport au semestre d'été précédent. Les 500 étudiants en Master comptabilisent à eux seuls 12 % du nombre total d'étudiants – l'objectif à long terme étant d'atteindre un pourcentage de 20 %. Le nombre de doctorants progresse également et à l'heure actuelle, ils sont 233 à préparer leur thèse.

Actuellement, le rectorat prépare le prochain plan quadriennal qui fixe le développement de l'université de 2010 à 2013. Selon le recteur Rolf Tarrach, l'université souhaite miser sur la consolidation de ce qui a été établi et sur l'investissement dans la qualité de la recherche et de l'enseignement. Avec le lancement pendant le semestre d'hiver dernier de trois nouveaux Masters – en biologie, en ingénierie et en développement durable – l'université offre désormais 20 Masters et onze formations de Bachelor ainsi que 6 formations continues. A partir du semestre d'hiver prochain, l'université augmentera son offre avec deux nouvelles formations: un Master en mathématiques et un Master en «études luxembourgeoises».

ONET LUXEMBOURG  
PROPRETÉ - MULTISERVICES

Tél : 40 44 48 - [www.onet.lu](http://www.onet.lu)

Donner l'envie de créer et d'innover!

# Bilan très encourageant de la «Semaine de la Créativité et de l'Innovation»

**Une semaine riche en activités pour donner l'envie d'innover et créer, tel était l'objectif de la «Semaine de la Créativité et de l'Innovation». Pari réussi puisque près de 15.000 visiteurs se sont aventurés dans le Hall 1 de Luxexpo lors de la Foire de Printemps.**

**E**vènement dans l'évènement, cette idée originale, à l'initiative de Luxinnovation, Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, s'est avérée être un lieu de rencontre idéal pour présenter la culture de l'innovation.

Avec le soutien de Luxexpo, et en étroite collaboration avec ses partenaires de l'Année européenne de la créativité et de l'innovation 2009\*, le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, Luxinnovation a pu présenter un programme riche et varié avec près d'une centaine de manifestations pour petits et grands: conférences, ateliers, expositions, etc.

Plus d'une trentaine d'entreprises, d'institutions culturelles et scolaires, ainsi que diverses associations ont fait du slogan de l'année européenne «Imaginer. Créer. Innover.» une réalité. Cette manifestation a réussi avec brio le challenge de promouvoir des attitudes créatives et novatrices auprès du grand public.

### ■ Un espace surprenant

Fruit de la collaboration entre Luxinnovation et les professionnels du design et de l'architecture Guido&Glas et Rodolphe Mertens, l'espace de la Semaine, au design lumineux, épuré et résolument novateur, se voulait lui-même une passerelle entre créativité artistique et inno-

vation technologique, grâce notamment à l'utilisation de matériaux innovants de l'entreprise DuPont de Nemours à Luxembourg, partenaire de l'évènement.

Le Hall 1 a su en outre se différencier grâce à un agencement du lieu en îlots d'exposition, de workshops et en un espace forum, invitant les visiteurs à la découverte et favorisant l'inspiration et l'imagination.

### ■ Des animations surprenantes et interactives

Ateliers, expositions, conférences et démonstrations ont attiré petits et grands durant les 9 jours de la Foire de Printemps dans le Hall 1 de Luxexpo



© Bohumil Kostohryz, BOSHUA

Halle 1, «Semaine de la Créativité et de l'Innovation»



© Bohumil Kostohryz, BOSHUA

Ouverture officielle de la Foire de Printemps en présence de S.A.R. Le Grand-Duc Henri

\* L'Année européenne de la créativité et de l'innovation – Initiative de la Commission européenne, l'Année européenne de la créativité et de l'innovation (AECI) vise à promouvoir des attitudes créatives et novatrices auprès de tous les citoyens et contribuera ainsi à préparer l'Union européenne aux défis qui l'attendent dans un environnement mondialisé caractérisé par un ralentissement de l'activité économique.

La mise en œuvre de l'AECI au Luxembourg est coordonnée conjointement par Luxinnovation, Agence Nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, le Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle ainsi que le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.



© Bohumil Kostohryz, BOSHUA



© Bohumil Kostohryz, BOSHUA

**De g. à d.: René Matthieu, Chef restaurant «La Distillerie», Château de Bourglinster; Léa Linster, Chef restaurant «Léa Linster» et Yves Radelet, Chef restaurant «Yves Radelet»**

autour de différentes thématiques journalières: Europe, Culture, Art culinaire, Design, Education, Innovation, Architecture, Recherche, Environnement et Jeunes.

Conçus pour favoriser l'interactivité avec le public, les 71 ateliers programmés durant la Semaine abordaient différentes facettes de la créativité et de l'innovation afin de stimuler le potentiel créatif des participants. Réalisation de bijoux en Tyvek®, construction d'une ville du futur par les enfants, démonstrations de cuisine moléculaire, création d'animations visuelles par des classes scolaires, initiation aux techniques de DJing, techniques d'innovation pour les entreprises avec LEGO, quizz créa-

tivité: ces quelques exemples illustrent le vaste choix qui était offert aux quelque 2.000 participants qui se sont succédés durant la semaine. L'approche a d'ailleurs convaincu le monde éducatif puisque pas moins de 400 écoliers et lycéens ont laissé libre cours à leur créativité dans ces ateliers.

Le bilan est positif pour les animateurs professionnels: «Il est toujours passionnant d'observer le processus créatif des participants. Comment ils s'imaginent l'objet à réaliser, comment ils vont le concrétiser. Les résultats sont souvent étonnants et très différents selon l'âge des créateurs en herbe...».

Un parcours était suggéré au public qui, pour répondre aux questions d'un

### Ilot architecture

jeu concours interactif, était invité à visiter les 6 îlots de l'espace exposition: l'îlot «Formation professionnelle»/Anefore, l'îlot «Matériaux»/DuPont de Nemours, l'îlot «Architecture»/Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie, l'îlot «Design», l'îlot «Créativité», l'îlot «Entreprises et Innovation», mettaient en situation la mise en application des démarches de créativité et d'innovation dans les entreprises et institutions.

D'autre part, dans l'espace forum, la Semaine de la Créativité et de l'Innovation a été ponctuée par des conférences, concerts, spectacles, tables rondes et projections. Les visiteurs ont notamment pu assister à 3 concerts, un atelier-spectacle de cirque, une confé-



**C.JANS**  
INDUSTRIAL BUILDINGS

**C. JANS S.A.**  
4, rue Tom  
L-9651 Eschweiler  
T.: +352 95 75 06-1  
F.: +352 95 91 55  
e-mail: info@cjans.com  
www.cjans.com

## DES BÂTIMENTS INDUSTRIELS À LA MESURE DE VOS AMBITIONS!

Pour construire et avancer, une entreprise commerciale ou industrielle a besoin de partenaires fiables. Afin de vous permettre de produire et de travailler dans les meilleures conditions, C.Jans Industrial Buildings réalise des bâtiments industriels à structure métallique, béton ou lamellé collé, fonctionnels et exactement adaptés à vos besoins. Nous nous occupons également de la transformation et de la rénovation de vos locaux commerciaux.

C.Jans Industrial Buildings  
Le partenaire du commerce et de l'industrie





© Bohumil Kostohryz, BOSHUA

**Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur**

rence sur le design, à la projection d'un court-métrage d'animation, à des portraits d'entreprises innovantes luxembourgeoises, à une journée de conférences sur l'architecture, ou encore à la présentation des activités spatiales au Luxembourg.

■ **Les entreprises innovantes luxembourgeoises mises à l'honneur**

Près de 200 représentants d'entreprises luxembourgeoises se sont déplacés pour assister à la «Journée Entreprises et Innovation» organisée le jeudi 14 mai visant à faire apprécier les efforts d'innovation et de recherche entreprises par les chercheurs et les ingénieurs des entreprises au Luxembourg.

13 entreprises luxembourgeoises dont Epuramat, Microsoft, Synergiums, Delphi, EuroDNS, SES, Fanuc Robotics, Goodyear ou encore DuPont de Nemours se sont ainsi succédées dans l'espace Forum du Hall 1 durant tout l'après-midi. Le potentiel d'innovation «made in Luxembourg» a été illustré par différents projets de ces entreprises, démontrant les avantages qu'ont les entreprises à axer leur stratégie concurrentielle sur la Recherche-Développement et l'innovation (RDI). Les entreprises DuPont de Nemours et Goodyear ont ainsi présenté leurs innovations récentes. DuPont de Nemours, partenaire de la «Semaine de la Créativité et de l'Innovation», a expliqué les proprié-

tés des matériaux mis en œuvre pour créer les objets composant l'infrastructure du Hall 1, tels que le Tyvek® ou le Corian®. La société Goodyear a, quant à elle, présenté son dernier produit haute performance, le pneu EfficientGrip®, et ses contenus technologiques.

En fin de journée, le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, est revenu sur la nouvelle loi RDI, votée il y a peu, et a encouragé les entreprises à profiter des nouveaux avantages qui leur sont offerts pour leurs initiatives d'innovation. Il a insisté sur l'importance de ces démarches dans les PME, rappelant que Luxinnovation offre gratuitement son soutien dans ce domaine.

■ **Journée «Recherche et Environnement»**

Fait marquant de la Semaine, la journée «Recherche et Environnement» du 16 mai a permis la remise des prix du concours Jeunes Scientifiques par le Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Biltgen. Cette remise de prix était organisée par l'Association Jeunes Scientifiques Luxembourg qui, sous l'égide du Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a pour but de promouvoir des activités extrascolaires dans le domaine de l'éducation scientifique et technique et de coopérer avec d'autres organisations analogues et compétentes sur le plan national et international.

Le Ministre a loué dans son discours l'importance des initiatives prises par l'association en faveur des jeunes chercheurs qui, depuis 1977, offre la possibilité aux jeunes de devenir actif dans le monde de la Recherche et Développement: «Le monde a besoin de l'engagement de nouveaux chercheurs».

Au final, ce sont près de 15.000 visiteurs qui sont venus profiter de cette rencontre créative et innovante entre entreprises, culture et éducation. Pari réussi donc pour Luxinnovation, ses partenaires et les 67 porteurs de projet de cette Semaine de la Créativité et de l'Innovation.



© Bohumil Kostohryz, BOSHUA

**Marco Valentiny, Président de Luxinnovation**



© Bohumil Kostohryz, BOSHUA

**Les Lauréats de la remise du Prix du concours Jeunes Scientifiques en présence de François Biltgen, Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

# Plus de 50 entreprises et chercheurs de la Grande Région ont participé à la 1<sup>ère</sup> Conférence transrégionale sur les nanomatériaux



Dominique Carlac'h, Directrice du Cabinet Développement et Conseil, Paris

**L**undi 11 mai, plus de 50 entreprises et chercheurs de la Grande Région ont participé à la 1<sup>ère</sup> Conférence transrégionale sur les nanomatériaux «Imaginer les nanomatériaux: aspects fondamentaux et applications». Organisée à l'initiative de Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche en collaboration avec le pôle de compétitivité wallon MECATECH et le pôle de compétitivité français de Lorraine-Champagne Ardennes MATERIALIA, cette manifestation était réalisée dans le cadre d'un partenariat transfrontalier.

La «chaîne de valeur des nanomatériaux» ainsi que les développements menés sur les nanomatériaux, applicables en entreprises au Luxembourg, ont été présentés lors de cet événement.

Les perspectives de développement sont considérables pour ces matériaux

issus des nanotechnologies et possédants des propriétés particulières grâce à leur structure nanométrique. Actuellement étudiés et exploités, les nanomatériaux offrent un potentiel d'application considérable. Les domaines d'activités concernés sont nombreux: aéronautique, automobile, santé, métallurgie, textiles etc.

La conférence a d'une part permis à M. Benoît Duez, de Luxinnovation, d'exposer les spécificités des nanomatériaux dans le 7<sup>e</sup> Programme-Cadre européen de Recherche-Développement (FP7). D'autre part, des données mondiales ainsi que le positionnement des compétences françaises ont été développés par Mme Dominique Carlac'h, Directrice du Cabinet Développement et Conseil, Paris.

Différents projets de développements menés sur les nanomatériaux présentés par M. Lecour, coordinateur

Nanopôle, Liège; M. Luizzi, Directeur R&D, Nanocyl, Sambreville ainsi que M. Fabrizio Maseri du Centre de Recherche d'ArcelorMittal, Liège, illustraient les aspects fondamentaux de la recherche sur les nanomatériaux. Le Centre de Ressources des Technologies pour l'Environnement du Centre de Recherche Henri Tudor, représenté par Mme Caroline Fedrigo, a analysé les risques et la réglementation en vigueur dans ce domaine particulier.

L'après-midi a été consacrée au développement des possibilités offertes aux entreprises et à l'industrie au travers de témoignages d'intervenants afin que les participants saisissent concrètement les savoir-faires acquis lors du développement de nouveaux produits. Différents types de nanomatériaux utilisés, leur intégration dans la fabrication de produits ainsi que les bénéfices à tirer

de cette utilisation au niveau des performances et du marché ont été évoqués et ce dans de nombreux domaines: transport, énergie, modélisation, cosmétique/esthétique etc.

Grâce au partage d'expérience et d'informations, cette 1<sup>ère</sup> conférence transrégionale a permis d'approcher

la «chaîne de valeur des nanomatériaux»:

- les perspectives de la R&D au travers des opportunités de financements européens;
- les perspectives de développement des marchés; les capacités actuelles et futures des moyens de production;

- les applications existantes des nanomatériaux et leurs procédés de mise en œuvre sur les marchés.

Elle a ainsi donné aux participants une approche générale et concrète tant sur leurs aspects fondamentaux que leurs applications. ■

Pour en savoir plus sur le Transfert de technologies et nouveaux matériaux,

merci de contacter: Arnaud Duban

Technologies et gestion de l'innovation

transfert de technologies et nouveaux matériaux

Luxinnovation

Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche

7, rue Alcide de Gasperi – L-1615 Luxembourg – Kirchberg

Tél.: (+352) 43 62 63-1 – Fax: (+352) 43 81 20

Pour rester informé, consultez régulièrement le site Internet de Luxinnovation:

[www.luxinnovation.lu](http://www.luxinnovation.lu) ainsi que

le Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche:

[www.innovation.public.lu](http://www.innovation.public.lu)

NOS PARTENAIRES FINANCIERS:



Fiduciaire Weber et Bontemps S.à r.l., Husky S.A., SES S.A.  
BIP Investment Partners, Ceratizit S.A., La Luxembourgeoise

NOS PARTENAIRES MÉDIAS:



Format S.à.r.l., Bunker Palace S.A.

ORGANISÉ PAR:



LABELLISÉ PAR:



# Créateur innovant !

Des entrepreneurs vous aident à élaborer votre plan d'affaires.



- Un réseau d'experts de la Grande Région
- Coaching gratuit
- Parcours annuel de plans d'affaires
- 130 000 €/an de soutien financier
- Renseignements et inscription gratuite en toute confidentialité sur [www.123go-networking.org](http://www.123go-networking.org)



Des entrepreneurs aident des entrepreneurs !

# Présentation officielle du rapport annuel 2008 de l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche

**L**uxinnovation, Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, a dressé le bilan de ses activités en 2008 en présence de Fernand Boden, Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement le 7 mai dernier.

## ■ Luxinnovation en bref

Luxinnovation a pour mission de promouvoir et de faciliter les activités de Recherche-Développement et d'innovation (RDI) au Luxembourg. Pour ce faire, l'Agence joue le rôle de premier point d'accueil, et de support.

Créée en 1984, Luxinnovation est un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) rassemblant le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement, la FEDIL, la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers. Ce partenariat permet à l'Agence de dispenser des services d'accompagnement des porteurs de projet issus de tous les secteurs et domaines de l'économie et de la recherche privée et publique au Luxembourg.

## ■ Résultats

Acteur majeur du système national d'innovation, Luxinnovation a signé une convention pluriannuelle, couvrant la période 2008-2010, qui l'engage à atteindre un certain nombre de résultats en contrepartie d'une dotation financière pluriannuelle de la part de ses financeurs.

L'Agence a, à cette fin, réorganisé ses services en quatre groupes de services principaux:

- stimulation de l'innovation et diffusion des technologies;
- financement des projets RDI;

- valorisation des résultats de recherche et développement de nouvelles activités;
- services de promotion et de communication.

Ces services ont été développés afin de répondre aux besoins de différents groupes-cibles:

- entreprises innovantes ou possédant un potentiel d'innovation;
- organismes de recherche publics;
- talents (étudiants, doctorants, chercheurs à l'étranger,...);
- grand public.

Au terme de la première année couverte par cette convention, les résultats de l'Agence sont très encourageants, comme en témoignent les indicateurs suivants:

- 288 entreprises et 50 organismes de recherche publique accompagnés;
- 26 dossiers de recherche ont trouvé un co-financement public national;

- 19 nouvelles entreprises technologiques accompagnées par Luxinnovation ont été créées au Luxembourg;
- 255 diagnostics technologiques et d'innovation, analyses d'idées, de projets, de résultats de recherche et de business plans ont été effectués;
- 34 événements ont été organisés, réunissant près de 2.000 participants;
- près de 1.800 membres inscrits bénéficient des fonctionnalités du Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche.

## ■ Quelques exemples d'activités marquantes

L'accompagnement des entreprises dans le montage de leur demande de financements nationaux et européens pour leurs projets de RDI constitue une activité importante de Luxinnovation. Point de contact national pour le 7<sup>e</sup> Programme-Cadre européen de



De g. à d.: Gilles Schlessler, Directeur Luxinnovation, Gérard Eischen, Vice-Président Luxinnovation, Fernand Boden, Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement, Léon Diederich, Vice-Président Luxinnovation, Christiane Bram, suppléant Luxinnovation

recherche et de développement (FP7), Luxinnovation a accompagné les entreprises et laboratoires intéressés par les financements européens. Deux nouveaux programmes internationaux ont par ailleurs été lancés en 2008: Eurostars et «Assistance à l'autonomie à domicile» (AAL).

En tant que coordinateur national de l'initiative intergouvernementale EUREKA, Luxinnovation a pu par ailleurs accompagner 14 projets d'innovation technologique avec une participation luxembourgeoise.

L'Agence a enfin suivi une dizaine de projets luxembourgeois en vue d'obtenir un support financier de l'Agence Spatiale Européenne (ESA).

Afin d'informer et de réunir les acteurs économiques de différents secteurs d'activité autour de thématiques communes et de stimuler ainsi la coopération technologique et de recherche, Luxinnovation anime les clusters SurfMat, InfoCom et AeroSpace issus du programme national «Clusters». En 2008, l'Agence a lancé un nouveau cluster des Sciences et Technologies de la Santé, «BioHealth». De même, le développement d'un nouveau cluster consacré aux éco-technologies et au développement durable, «Eco-Dev», a permis un lancement officiel début 2009.

L'Agence s'est impliquée, en étroite collaboration avec la Chambre de Métiers, dans de nombreuses initiatives de promotion, de conseil personnalisé mais aussi de mises en réseaux pour les PME en vue de stimuler leur potentiel d'innovation. 79 entreprises artisanales ont ainsi été directement bénéficiaires des activités proposées par Luxinnovation en 2008. Le Ministre des Classes moyennes, du Tourisme et du Loge-

ment, Fernand Boden, s'est félicité du succès des initiatives de sensibilisation à l'innovation auprès de l'artisanat, comme en témoigne la participation des entreprises en 2008.

La promotion des avantages des collaborations public-privé et la valorisation des résultats de la recherche publique ont fait l'objet d'une attention particulière lors du second Forum «Business meets Research», qui a réuni plus de 350 participants parmi les organismes de recherche publique et les entreprises.

L'Agence a aussi accordé une attention toute particulière à la protection de la propriété intellectuelle, notamment avec la mise en place d'un cycle de sensibilisation dans ce domaine.

Luxinnovation a organisé 34 événements de promotion des différents aspects de la RDI, rassemblant près de 2.000 participants. Consciente de l'importance de sensibiliser le grand public aux enjeux de la RDI, l'Agence a organisé une grande exposition des innovations luxembourgeoises lors de la Foire de Printemps 2008, touchant plus de 30.000 visiteurs.

#### ■ 2009: Année anniversaire de Luxinnovation

Déclarée par la Commission européenne «Année européenne de la créativité et de l'innovation», 2009 coïncide également avec le 25<sup>e</sup> anniversaire de Luxinnovation, que l'Agence célébrera au troisième trimestre. Coordinatrice nationale de cette Année en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle et le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Luxinnovation apporte donc un soin particulier à mettre en place des initia-

tives de promotion de la créativité et de l'innovation tout au long de l'année.

C'est ainsi que l'Agence organise avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle, un concours à idées innovantes à l'attention de tous les élèves du primaire et du secondaire. Baptisé «GENIAL!», ce concours veut favoriser et promouvoir la créativité et l'esprit d'innovation auprès des jeunes en leur donnant la possibilité d'exprimer leurs idées de façon différente.

Un second numéro du magazine international de promotion de la RDI luxembourgeoise «FOCUS on Research & Innovation in Luxembourg», dédié à la thématique de l'espace, est disponible depuis fin mai. Dans une optique similaire, Luxinnovation publiera en fin d'année un catalogue exhaustif de la recherche publique luxembourgeoise. Cette démarche s'intégrera par ailleurs dans un autre projet de l'Agence, le développement d'un portail de l'innovation et de la recherche de seconde génération, prévu pour 2010, pour lequel elle procède actuellement à une analyse fonctionnelle approfondie.

Dans le but d'améliorer la collaboration entre les différents acteurs du système national d'innovation, Luxinnovation signera des accords de coopération avec les Centres de Recherche Publics et le Fonds National de la Recherche, tout comme elle l'a déjà fait avec l'Université du Luxembourg.

De plus, l'Agence s'engagera dans la mise en œuvre de la nouvelle loi RDI au travers d'un dispositif de mesures prévues à cet effet.

Enfin, elle développera une nouvelle plate-forme nationale de collaboration pour les clusters existants et à venir. ■

Téléchargez le rapport annuel 2008 de Luxinnovation sur [www.luxinnovation.lu](http://www.luxinnovation.lu) et [www.innovation.public.lu](http://www.innovation.public.lu) (rubrique «Publications»)

Pour consulter le programme de l'Année de la créativité et de l'innovation 2009 au Luxembourg, consultez [www.creativite-innovation.lu](http://www.creativite-innovation.lu).

Pour participer au grand concours à idées innovantes GENIAL! (élèves des écoles primaires et secondaires du Luxembourg uniquement), consultez [www.genial.lu](http://www.genial.lu)

Pour toute information complémentaire, contactez: M. Xavier Feller, Responsable communication et promotion  
Tél.: (+352) 43 62 63-1 – E-mail: [xavier.feller@luxinnovation.lu](mailto:xavier.feller@luxinnovation.lu)

*Ready for efficient business?*

**Aujourd'hui, l'offre de connectivité mobile et fixe de Tango rejoint l'expertise ICT de Telindus.**

**Aujourd'hui, une solution intégrée de bout en bout existe pour simplifier votre vie d'entrepreneur.**



Telindus Luxembourg joint son expertise ICT à l'offre de services professionnels Tango, afin d'assurer aux entreprises une offre simple, complète, convergente et unique sur le marché. Tenez-vous prêt à devenir plus efficace.

[www.telindus.lu](http://www.telindus.lu)

 **telindus**  
belgacom ICT

CHANGE THINGS  
YOUR WAY

together with  




Consult | Integrate | Manage | Outsource

Copyright © 2009 Telindus

## Manifestation interrégionale du réseau interrégional 1,2,3,GO

# «Service-client» et innovation, ou comment booster la compétitivité de mon entreprises aujourd'hui?



Lors de son intervention, Jean-Yves Le Déaut, Vice-président du Conseil régional de Lorraine, a rappelé que la sortie de crise passe par l'innovation et que la Région lorraine met tous les moyens en œuvre pour soutenir la création et le développement d'entreprise ainsi que la valorisation de la recherche

La conférence organisée par l'a.s.b.l. Business Initiative/1,2,3,GO sur le thème «Service-client

et innovation ou comment booster la compétitivité de mon entreprise aujourd'hui?» a rassemblé une soixantaine de personnes le 14 mai 2009 au siège du Conseil régional de Lorraine à Metz. Elle a été tenue par M. Ralph Hababou, conseiller en stratégie, Directeur Général de PBØRH Conseil – L'Etat d'Esprit Service, cofondateur de la Chaîne Columbus Café et auteur de deux ouvrages de référence sur le sujet\*.

La soirée s'articulait autour d'un thème cher aux entrepreneurs et aux futurs créateurs d'entreprises, que sont tous les porteurs de projets inscrits au parcours de plan d'affaires interrégional 1,2,3,GO. Maintenir voire augmenter la compétitivité de son entreprise est le souci quotidien de chaque chef d'entreprise. Souci qui peut devenir vital pour la survie d'une entreprise surtout en temps de ralentissement économique. Lors de son intervention largement illustrée, M. Hababou a mis l'accent sur la nécessité de développer un service qui humanise la relation-client en privilégiant non pas le low-cost mais l'innovation. La soirée fut également l'occasion de suivre les premiers pas de M. Yacine Chouieb, manager de la société Artango à Nancy, Lauréat du parcours 1,2,3,GO 2007/2008 et Coup de Cœur des Sponsors, en tant que jeune entrepreneur.

L'événement a été honoré par la présence de M. Le Déaut, Vice-Président du Conseil régional de Lorraine, de M. Thierry Jean, Adjoint au maire de Metz, Président de l'Agence Metz Métropole Développement et conseiller régional et de M. Robert Dennewald, président de Business Initiative a.s.b.l.. M. Le Déaut a rappelé que la sortie de crise passe par l'innovation et que la Région lorraine met tous les moyens en œuvre pour soutenir la création et le développement d'entreprise ainsi que la valorisation de la recherche. M. Thierry Jean a mis l'accent sur la nécessité de dépasser les frontières pour un développement économique durable en Lorraine et d'intensifier la coopération interrégionale avec des initiatives telles qu'1,2,3,GO. Leur présence a également marqué le soutien politique apporté au réseau 1,2,3,GO, qui a contribué au développement ou à la création de plus de 190 entreprises en Grande Région, ce qui représente environ 900 créations d'emplois durables en 9 ans d'activité.

Pour arriver à ce résultat, le réseau 1,2,3,GO organise régulièrement des sessions gratuites de coaching, pendant lesquelles des entrepreneurs et experts du réseau mettent leur expérience et leur expertise au service de porteurs de projets innovants afin de les aider à rédiger un plan d'affaires convaincant, première

Créée en avril 2000, le réseau d'entrepreneurs 1,2,3,GO est géré par l'a.s.b.l. Business Initiative en concertation avec les relais 1,2,3,GO de la Grande Région: Luxinnovation, Synergie-Lorraine, CCI 54, Interface Entreprises-Université Liège, IHK des Saarlandes, IHK Trier. Sa mission est de promouvoir et stimuler l'esprit d'entreprises innovantes dans la Grande Région.

Pour plus de détails consultez [www.123go-networking.org](http://www.123go-networking.org) ou contactez Frédérique Gueth, Manager du parcours de Plans d'affaires 1,2,3,GO Tél.: (+352) 42 39 39-272 – E-mail: [frederique.gueth@cc.lu](mailto:frederique.gueth@cc.lu)

\* Service compris (1986): Les clients heureux font les entreprises gagantes paru chez Marabout.  
Service gagnant (2007): les secrets des entreprises qui créent la différence paru chez FIRST Editions.

étape pour créer sa propre entreprise. Par ailleurs, le réseau 1,2,3,GO se caractérise par sa dimension interrégionale. Ainsi il permet des mises en relation au-delà des frontières et crée des opportunités de développement économique au niveau de la Grande Région.

C'est dans ce cadre qu'une session de «Business Plan Booster», traduisez: «Accélérateur de Plan d'Affaires», a été

organisée juste avant la soirée. Pendant cette séance de travail, une vingtaine de porteurs de projets ont eu l'occasion de peaufiner leur plan d'affaires, en le soumettant directement à l'avis des experts du réseau, un mois avant la date limite de dépôt des plans d'affaires dans le cadre du parcours 1,2,3,GO fixée au 15 juin. L'après-midi a été fortement marquée par le sceau de l'inter-

régionalité puisque les participants ont pu se faire conseiller en français, en allemand ou en luxembourgeois grâce au vaste réseau d'entrepreneurs que constitue 1,2,3,GO.

## Creative young entrepreneur Luxembourg 2009

# Les trois finalistes sont connus!

**D**epuis début mars, JCI Luxembourg s'est lancé à la recherche du jeune entrepreneur le plus créatif de Luxembourg. Le nom des trois finalistes est désormais connu.

C'est la troisième édition de ce concours et malgré les défis que présente la situation économique actuelle, l'équipe CYEL de JCI Luxembourg est très contente d'avoir reçu 12 candidatures. De plus, JCI Luxembourg remercie tous ces candidats qui ont soigneusement travaillé leur candidature et sont un exemple vivant de la variété de la créativité présente parmi les jeunes entrepreneurs à Luxembourg.

D'autre part, la qualité des candidatures a transformé la sélection des finalistes en un défi pour les membres du Jury. Le 18 mai, Mme Rachel Gaessler (Business Initiative), Mme Frédérique Gueth (123 GO), M. Diego De Biasio (Technoport), M. Michele Gallo (Luxinnovation), M. Yves Kemp (KPMG), M. Mike Koedinger (Mike Koedinger Editions), M. Keith O'Donnel (ATOZ) et M.

Enrico Lunghi (Mudam) étaient invités à se réunir à Esch/Alzette, dans les bâtiments du Technoport, afin d'exprimer leur choix et sélectionner les trois finalistes de CYEL 2009.

L'équipe CYEL remercie les membres du Jury pour leur participation à la sélection et est fière d'annoncer les finalistes de CYEL 2009:

- Mr Stéphane Ledermann de Smart Air, la première solution de propriété fractionnée de D-Jets en Europe
- Sylvain Zimmer de Jamendo, contraction des mots «Jam» et «crescendo», a créé une plate-forme innovante et en pleine expansion pour le téléchargement légal, gratuit et illimité de musique.
- Mr Jérôme Bloch de MyOfficialStory, un concept qui permet aux membres enregistrés de créer des profils en ligne destinés à promouvoir leur image d'une façon contrôlée et sécurisée.

Le nom du vainqueur de CYEL 2009 sera révélé le 29 juin lors de la cérémonie qui aura lieu à la Philhar-



monie à Luxembourg ville. A cette occasion, des invités spéciaux feront l'honneur de leur présence, tandis que le Gouvernement luxembourgeois aura le plaisir d'offrir leur prix aux lauréats en signe de reconnaissance, d'honneur et de célébration de la créativité et de son succès.

De plus, les finalistes seront inscrits au concours mondial organisé par JCI et dont la finale aura lieu en novembre à Hammamet (Tunisie).

Le concours Creative Young Entrepreneur Luxembourg (CYEL) s'adresse aux jeunes entrepreneurs remarquables pour avoir utilisé leur imagination et leur créativité dans la résolution d'une problématique ou dans leur approche du marché. L'organisation de ce Prix par la JCI Luxembourg est possible grâce au soutien de sponsors et partenaires prestigieux.

Pour plus d'informations, visitez [www.cyel.lu](http://www.cyel.lu) ou contactez la JCI Luxembourg par e-mail [cyel@jcluxembourg.com](mailto:cyel@jcluxembourg.com)

STATEC – Chambre de Commerce

# Enquête de conjoncture dans les secteurs du commerce et des services

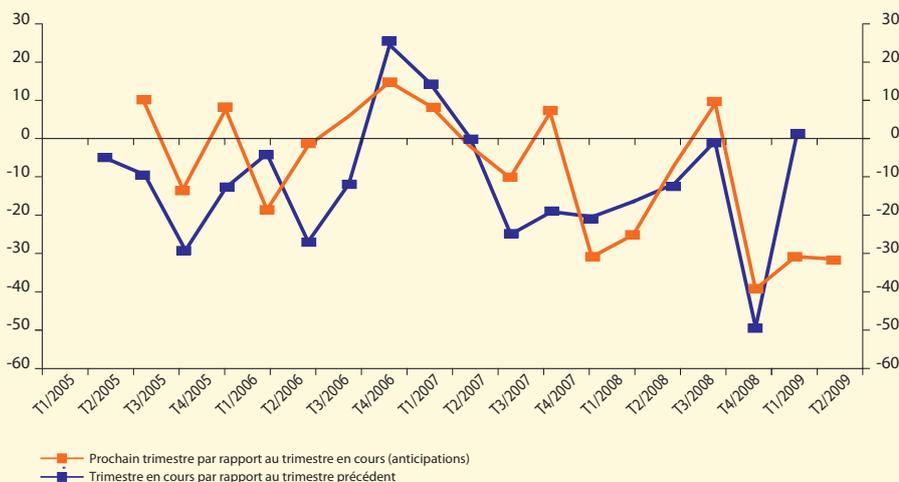
## ■ Analyse trimestrielle, 2<sup>e</sup> trimestre 2009

L'enquête de conjoncture dans le secteur du commerce et des services est réalisée par voie électronique auprès d'un

échantillon représentatif de 391 entreprises (153 entreprises du secteur du commerce et 238 entreprises du secteur des services). Le taux de réponse de l'enquête relative au 2<sup>e</sup> trimestre 2009 a été de 45 %.

Il s'agit d'une enquête auprès des chefs d'entreprise qui vise à collecter leur opinion sur l'évolution de leur environnement économique et de leur chiffre d'affaires d'un trimestre à l'autre. Les résultats reproduits au travers des graphiques ci-dessous enregistrent, pour chaque trimestre, les soldes entre les réponses positives et négatives des entreprises (balances, c'est-à-dire la différence entre les réponses «en hausse» et les réponses «en baisse»). Deux types de «balances» sont repris dans les graphiques. L'une se rapporte à l'évolution de l'indicateur d'activité au cours du trimestre en cours par rapport au trimestre précédent. Quant à l'autre, elle résume les anticipations pour le prochain trimestre.

### Environnement économique Secteur du commerce

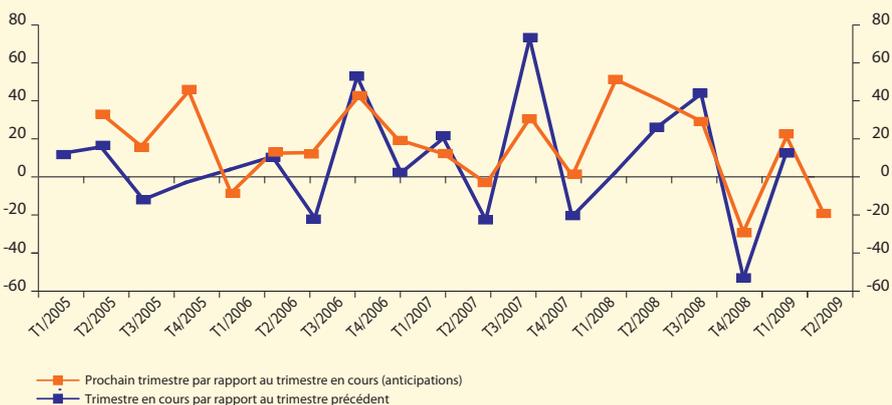


## ■ Secteur du commerce

La tendance de hausse régulière depuis le 3<sup>e</sup> trimestre 2007 de la balance illustrant la perception par les entreprises du secteur du commerce de leur environnement économique s'était brutalement retournée au cours du trimestre dernier, mais un retournement équivalent s'est produit de nouveau, la balance s'étant rétablie à un niveau en phase avec la tendance précitée (cf. Graphique 1). Ce résultat semble en lien avec le fait que les entreprises du secteur du commerce formulaient déjà lors de l'enquête précédente des anticipations moins pessimistes sur le 2<sup>e</sup> trimestre. Cependant, la vigueur de cette «reprise» peut paraître étonnante au vu du contexte économique actuel.

La nette amélioration du solde entre le trimestre en cours et le trimestre précédent en termes de perception de l'environnement économique ne doit pas

### Chiffre d'affaires Secteur du commerce



inciter à un trop d'optimisme vis-à-vis d'une possible reprise durable de l'activité économique. En effet, l'indicateur de perception concernant l'évolution attendue pour le prochain trimestre accuse un tassement à un niveau très bas, qui pousse à une relative prudence en la matière. Il convient à cet égard de rappeler la grande incertitude inhérente à la crise économique mondiale et la situation d'attente dans laquelle tant les entreprises luxembourgeoises que les ménages se trouvent par rapport à l'évolution de l'environnement économique.

Concernant la balance en matière de l'évolution du chiffre d'affaires entre les premier et deuxième trimestres 2009, il y a également lieu d'observer un net retournement (de -50 à +12) par rapport à la chute enregistrée lors de l'enquête précédente pour ce même indicateur (cf. Graphique 2).

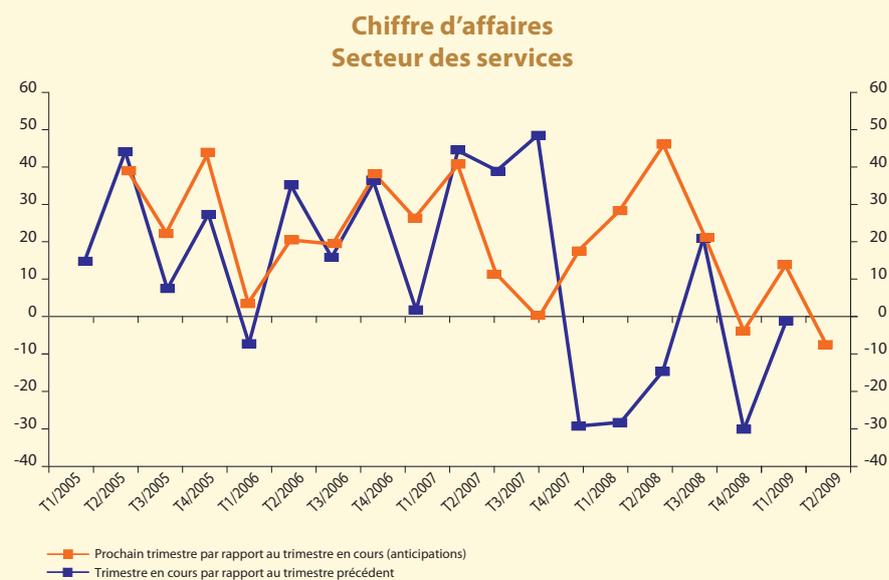
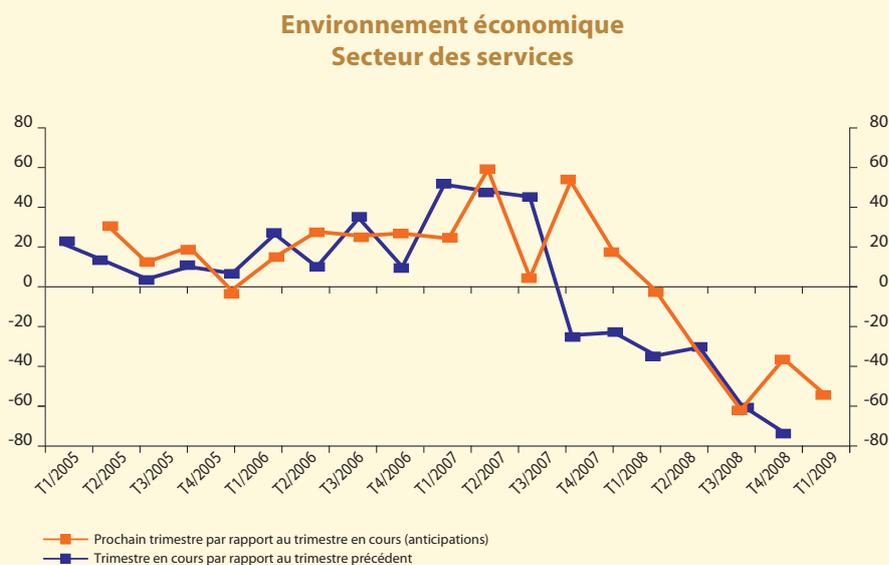
Cependant, et malgré la remontée précitée, les chefs d'entreprise du secteur du commerce anticipent globalement une évolution morose de leur chiffre d'affaires pour le 3<sup>e</sup> trimestre 2009.

### ■ Secteur des services

L'indicateur de perception des entreprises de services vis-à-vis de l'environnement économique a poursuivi sa dégringolade au cours du deuxième trimestre 2009, confirmant l'idée d'une instabilité désormais marquée dans le secteur. Le niveau de la balance afférente est porté de -59 à -72, un niveau jamais atteint dans cette enquête (cf. Graphique 3).

Mais tandis que la baisse enregistrée de cet indicateur s'accompagnait au trimestre précédent d'une remontée de l'indicateur d'anticipations des entrepreneurs pour le trimestre suivant, force est d'observer une diminution désormais concomitante des deux indicateurs. Les entreprises de ce secteur appréhendent donc difficilement les mois à venir.

L'enquête confirme du reste que les activités de services souffrent davantage de la crise économique, les entreprises concernées étant exposées sur les marchés internationaux et, partant, étant directement touchées par la contraction de la demande internationale de services.



A l'instar du secteur du commerce, la balance qui concerne les résultats des entreprises de services du point de vue du chiffre d'affaires, après avoir connu une baisse très sensible au cours du premier trimestre 2009 pour atteindre un niveau fortement négatif (-34), renoue avec un niveau presque positif (-3), ce qui demeure notable en termes de retournement de tendance. Pour autant et en lien avec ce qui précède, cela ne signifie pas une reprise évidente et durable des activités dans ce secteur.

S'agissant du 3<sup>e</sup> trimestre 2009, les entreprises interrogées s'attendent à une légère dégradation de leur activité, ce qui est en phase avec les anticipations

des entreprises du secteur du commerce. Ainsi, la tendance en la matière semble générale quels que soient les secteurs concernés.

Globalement, les entreprises luxembourgeoises du commerce et des services sont toujours dans l'attente d'une reprise durable. Difficile dans ce contexte de parler d'un quelconque regain d'optimisme.

# Récession en 2009, reprise molle en 2010

**S**ous l'effet d'un environnement économique international nettement dégradé depuis le 4<sup>e</sup> trimestre 2008, les prévisions de croissance pour l'économie luxembourgeoise ont été revues une nouvelle fois à la baisse. La crise actuelle a engendré une détérioration rapide et importante du marché du travail, amenée à se renforcer sur les trimestres à venir. Les finances publiques feront également les frais de cette crise, avec deux années de déficit en 2009 et 2010.

Tels sont les faits principaux de la Note de Conjoncture n° 1-2009, que le STATEC vient de publier. Les prévisions macro-économiques, la conjoncture internationale, l'évolution récente des principales branches d'activité, l'inflation, les salaires, les relations économiques extérieures, le marché du travail et les finances publiques y sont traités en détail. Cette Note comporte en outre plusieurs analyses ou encadrés méthodologiques spécifiques sur les thèmes suivants: les indicateurs avancés de conjoncture, l'évolution récente de l'activité de crédit, le chômage partiel et l'impact du plan de relance luxembourgeois.

## ■ Crise financière internationale: des retombées très lourdes sur l'économie réelle

La crise financière, dont le paroxysme a été atteint au 2<sup>e</sup> semestre 2008, va très fortement impacter l'économie réelle internationale en 2009 et infliger des blessures qui mettront du temps à cicatiser. Les entreprises, orientées sur un sentier de croissance déjà en perte de vitesse en 2007, ont été touchées dès la fin de 2008 par un effondrement très rapide de la demande.

Entre l'automne 2008 et le printemps 2009, les experts des différentes organisations internationales se sont

lancés dans un véritable rallye de révisions à la baisse sur leurs pronostics de croissance, au fur et à mesure que s'enchaînaient les mauvaises statistiques économiques.

Le décrochage de l'activité a été si brutal qu'il a mis très peu de temps à impacter les chiffres du chômage. Ce dernier est en forte augmentation dans la plupart des économies développées et le mouvement n'en est qu'à ses débuts. En termes de croissance économique, après une année 2009 qu'on peut d'ores et déjà qualifier de catastrophique au niveau mondial, 2010 devrait se contenter d'être simplement mauvaise, avec une croissance quasi nulle.

## ■ Prévisions pour le Luxembourg: récession très marquée de 4 % en 2009 et reprise timide en 2010

Le 4<sup>e</sup> trimestre 2008 a également été fatal pour l'économie luxembourgeoise, faisant pencher l'évolution du PIB en terrain négatif, avec au final une récession de 0,9 % pour l'ensemble de l'année en 1<sup>ère</sup> estimation.

Sous l'évolution des révisions à la baisse des perspectives économiques émanant des différents pays partenaires du Luxembourg de la zone euro en premier lieu le STATEC a dû adapter ses hypothèses de prévisions pour prendre en compte la dégradation bien plus forte qu'escomptée de l'environnement international.

Le STATEC table aujourd'hui sur une récession de 4,0 % pour 2009 et sur une croissance très faible par rapport aux performances du passé de seulement 1,0 % pour 2010.

Les stabilisateurs automatiques, qui assurent un flux de dépenses anticyclique, ainsi que les mesures discrétionnaires engagées par le Gouvernement, permettront de limiter les dégâts sur

la consommation et l'investissement, mais malheureusement pas de les éviter. La plupart des Etats européens se trouvent dans une situation où des plans de relance trop coûteux auraient comme conséquence une explosion de la dette, ce qui compromettrait la stabilité financière à long terme. Il ne faut pas oublier que la crise actuelle est liée avant tout à un endettement massif des ménages (américains surtout) qui n'a pas su trouver de contrepartie solide. Les produits financiers dérivés de cet endettement, plutôt que de résoudre ce déséquilibre, l'ont au contraire amplifié et diffusé, débouchant in fine sur une des crises financières internationales les plus graves de l'histoire. Les finances publiques seront fortement impactées par la baisse des recettes, ce qui devrait mener à un déficit budgétaire de 2,3 % en 2009 et de quelque 4 % en 2010 (à politique inchangée). Le marché du travail luxembourgeois se trouve face à de sombres perspectives: la remontée, relativement récente, du taux de chômage devrait se prolonger au moins jusqu'en 2010, amenant la proportion de chômeurs à quelque 7 % de la population active, un niveau encore jamais éprouvé depuis que cette statistique existe pour le Luxembourg.

## ■ Dégradation générale de l'activité dans les branches, l'industrie particulièrement touchée

L'année 2008 a été pour le moins chaotique pour la sphère financière et les résultats des différents acteurs du secteur financier luxembourgeois sont là pour en attester. Malgré tout, par rapport aux autres places financières, le Luxembourg semble avoir en partie, mais en partie seulement, tiré son épingle du jeu. Les banques notamment, dont les résultats sont nettement

impactés par la baisse des valorisations boursières, ont pu – en marge de la tendance européenne profiter d'une activité soutenue dans le domaine du crédit et générer des revenus sur intérêts plutôt confortables. L'heure est cependant au redressement de la profitabilité après les pertes enregistrées en 2008, ce qui passe malheureusement par la réduction des frais de fonctionnement avec des perspectives assombries pour les salariés du secteur, que ce soit en termes d'emploi ou de rémunérations.

En réaction à la crise financière, les démarches engagées au niveau international afin de modifier l'encadrement de la réglementation et de la surveillance financières ont débouché sur de fermes déclarations d'intention de la part des différents protagonistes, mais pas encore sur des mesures concrètes. Il est par conséquent difficile, voire impossible pour le moment, d'apprécier l'effet de ces démarches sur les perspectives de développement du secteur financier luxembourgeois à moyen terme.

Les autres services (commerce, horeca, transports et communications, immobilier et services aux entreprises) ont dans l'ensemble connu une année 2008 relativement satisfaisante, même si la dynamique de croissance s'est essouffée au fur et à mesure que la crise se diffusait dans l'ensemble du tissu économique. Ils sont amenés à traverser l'année 2009 beaucoup moins sereinement, en lien avec la poursuite de la dégradation de la situation conjoncturelle nationale et internationale.

L'un des secteurs les plus touchés par la crise, outre le secteur financier, est celui de l'industrie. La production industrielle s'est littéralement effondrée au 4<sup>e</sup> trimestre, bien plus fortement que dans l'ensemble de la zone euro, et l'activité devrait rester ancrée sur un niveau très faible au début de 2009.

Les domaines de la sidérurgie ou de l'équipement automobile, pour ne citer qu'eux, sont lourdement touchés par la brusque baisse des ventes de véhicules en Europe, par le volume plus faible des chantiers de construction constaté au niveau mondial et par

la baisse générale des investissements productifs.

Le secteur de la construction semble avoir plutôt bien résisté en 2008. Les projets de construction non résidentielle continuent de soutenir l'activité, alors que les constructions de logements sont amenées à ralentir si l'on en croit les statistiques relatives aux autorisations de bâtir. Les prix de vente des logements semblent plus ou moins plafonner, on peut même constater une légère baisse sur les prix affichés à la vente mais rien de comparable avec le violent retournement des prix observés dans certains pays européens comme l'Espagne, l'Irlande ou le Royaume-Uni.

### ■ L'année 2009 sous le signe de la désinflation

Après avoir progressé de 3,4 % en 2008, l'inflation devrait largement refluer en 2009 pour s'établir à 0,4 %. A l'origine de cette évolution, on retrouve l'effet décalé de la baisse des prix des matières premières, qui après s'être véritablement enflammés sur la première partie de 2008 ont largement reflué depuis. L'impact le plus fort à ce niveau est lié aux prix des produits pétroliers (carburants, mazout de chauffage, etc.) qui évoluent plus ou moins de concert avec le prix de l'or noir.

Le taux d'inflation, autrement dit la variation annuelle des prix à la consommation relevés par le STATEC, apparaît très faible en ce début 2009 (+0,6 % en moyenne sur les 4 premiers mois) et devrait même s'inscrire en terrain négatif sur les prochains mois, lorsque l'effet de base négatif lié au prix du pétrole sera maximal. Il serait cependant déplacé de parler de déflation pour le moment, au moins pour deux raisons: premièrement du fait de la disparition de l'effet de base évoqué précédemment, qui va mécaniquement repousser le taux d'inflation à la hausse une fois l'été passé; deuxièmement parce que l'inflation sous-jacente (calculée hors produits pétroliers et autres biens dont les prix sont particulièrement volatiles) reste pour le moment ancrée au-dessus de 2 % et ne montre pas encore de signe de ralentissement.

Cette désinflation, autrement dit le freinage de la hausse des prix, va bénéficier à la progression du pouvoir d'achat des ménages en 2009. L'autre composante du pouvoir d'achat, la hausse moyenne du revenu disponible, sera également plus forte en 2008. Même si l'augmentation des salaires prévue pour 2009, de 2,1 %, est plus faible qu'en 2008 ce qui découle notamment de la mauvaise conjoncture économique la progression des revenus sera supérieure du fait de l'adaptation des barèmes fiscaux qui vont accroître le revenu moyen après imposition. La baisse des taux d'intérêt dégage également une marge supplémentaire pour les ménages qui doivent rembourser des crédits contractés à taux variable.

### ■ La crise s'étend au marché du travail

L'emploi intérieur est entré en phase de ralentissement au début de 2008 et cette orientation s'est davantage accentuée à partir du 4<sup>e</sup> trimestre. Cette dégradation du marché du travail s'est reportée en symétrie sur le taux de chômage qui est passé de 4,2 % au début 2008 à 5,3 % en mars 2009 (données corrigées des variations saisonnières).

L'emploi a principalement ralenti dans le secteur financier, dans les services aux entreprises et dans la construction. Etonnamment, l'emploi industriel n'a pas subi ce mouvement de ralentissement sur la fin de 2008, probablement grâce au recours massif au chômage partiel qui permet de maintenir les personnels concernés dans l'emploi (10.000 personnes environ sont concernées par une mesure de chômage partiel au début 2009, dont quelque 6.000 pour l'industrie).

L'emploi frontalier a ralenti plus rapidement que l'emploi résidant, ce qui peut s'expliquer au moins par deux raisons. Tout d'abord, les travailleurs frontaliers sont relativement plus présents dans le secteur privé que les résidents, et donc plus sensibles à la conjoncture économique. Ensuite, en cas de retournement rapide de l'activité, les entreprises vont jouer sur la partie la plus flexible de leurs effectifs pour ajuster l'offre en réaction à la baisse de

la demande: ceci passe notamment par la réduction des effectifs intérimaires, majoritairement occupés par des travailleurs frontaliers. A moyen terme, l'emploi national (des résidents) sera cependant lui aussi impacté, confor-

mément aux trajectoires observées lors des précédentes crises économiques. Il est en outre plus que probable que l'emploi frontalier redémarrera plus rapidement que l'emploi national, pour les mêmes raisons, lorsque la reprise se

mettra en place. Malheureusement, pour tout le monde, il faudra encore un certain temps avant qu'une telle reprise ne se dessine.

### ■ Prévisions macro-économiques

Section	1985-2008	2007	2008	2009	2010
<i>Évolution en % (sauf si spécifié différemment)</i>					
PIB (en vol.)	5,2	5,2	-0,9	-4,0	1,0
Emploi total intérieur <sup>2</sup>	3,4	4,5	4,7	1,0	-0,7
Taux de chômage <sup>1</sup>	3,0	4,2	4,8	5,9	7,0
Indice des prix à la consommation (IPCN)	2,2	2,3	3,4	0,4	1,9
Coût salarial nominal moyen <sup>2</sup>	3,8	4,3	2,3	2,1	2,5
Capacité/besoin de financement (adm. publ., % du PIB) <sup>3</sup>	2,4	3,6	2,6	-2,3	-4,2

Source: STATEC (1985-2008: comptes nationaux observés; 2009-2010: prévisions mai 2009)

<sup>1</sup> Harmonisé, c.-à-d. sur base du concept BIT, en % de la population active.

<sup>2</sup> Concept comptes nationaux

<sup>3</sup> Prévisions du STATEC, moyenne 1990-2008 au lieu de 1985-2008

La présente publication peut être téléchargée gratuitement à l'adresse suivante: [www.statistiques.public.lu](http://www.statistiques.public.lu)

6<sup>th</sup> of July at 4.30 pm at the Luxembourg Chamber of Commerce

## Conference "Bank crisis, then and now"



The Luxembourg Chamber of Commerce and the Embassy of Sweden to Luxembourg have the pleasure to invite you to this conference on the consequences of the financial crisis on the economies and the global financial system. Lars Heikensten will share his experience as former head of the Swedish Central Bank in tackling the financial crisis that rocked Sweden in the early 90s. Yves Mersch, Governor of the Central Bank of Luxembourg will present his views on the current economic environment and the global financial system. The speakers will also discuss

implications of the crisis on central bank policymaking and financial regulatory systems.

### ■ Conference Programme

**4.30 pm:** Arrival of participants

**5.00 pm:** Welcome speech by Pierre Gramagna, Director General of the Luxembourg Chamber of Commerce

**5.05 pm:** Opening address by HE Madam Agneta Söderman, Ambassador of Sweden to Luxembourg

**5.10 pm:** "The Financial Crisis – What's next?" by Lars Heikensten, Member of the

European Court of Auditors, former Governor of the Swedish Riksbank

**5.35 pm:** "The crisis from the point of view of a Central Banker" by Yves Mersch, Governor of the Central Bank of Luxembourg, Member of the European Central Bank Governing Council

**6.00 pm:** Q&A Session

**6.15 pm:** Cocktail reception

To attend, please register by e-mail [eco@cc.lu](mailto:eco@cc.lu)  
Please note that this conference is held in English and that no translation will be provided

Le partenaire créatif  
au service de vos événements !



steffentraiteur

le plus surprenant des traiteurs

Qu'attendez-vous d'un événement, sinon qu'il soit unique et exceptionnel ?

Offrir à vos clients et convives des prestations gastronomiques variées, un service exemplaire et une organisation sans faille nécessite un partenaire de choix. Steffen Traiteur est celui-là ; créatif, dévoué et généreux, pour des prestations 100% plaisir. Tout notre art consiste à faire de chaque événement un moment inoubliable. Laissez-vous surprendre, en toute confiance.

8 route d'Arlon L - 8410 Steinfort | tél : 399 650 300 | fax : 399 650 605 | [traiteur@steffen.lu](mailto:traiteur@steffen.lu) | [www.steffentraiteur.lu](http://www.steffentraiteur.lu)

# Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site [www.cc.lu](http://www.cc.lu) (rubrique «Avis»).

## ■ Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur

- 1) Amendements au projet de loi no 5987 modifiant la loi modifiée du 10 août 1992 portant création de l'Entreprise des Postes et Télécommunications.
- 2) Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 15 octobre 1992 concernant le mode d'élection du représentant du personnel ouvrier au conseil d'administration de l'Entreprise des Postes et Télécommunications et l'exercice de ses fonctions.
- 3) Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 15 octobre 1992 concernant le mode d'élection des représentants des agents tombant sous le statut de la Fonction Publique au conseil d'administration de l'Entreprise des Postes et Télécommunications et l'exercice de ses fonctions. (3443bisBFR)

Projet de loi relatif à un régime d'aides à la protection de l'environnement et à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles. (3514BFR)

## ■ Ministère de la Justice

Projet de règlement grand-ducal déterminant la teneur et la présentation d'un plan comptable normalisé. (3503TAN)

## ■ Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

Projet de règlement grand-ducal

- 1) fixant les métiers et les professions sur lesquels porte la formation professionnelle de base;
- 2) déterminant les critères d'admission, l'organisation et les modalités d'évaluation de la formation professionnelle de base;
- 3) définissant les passerelles vers la formation professionnelle initiale. (3504TRO)

Projet de règlement grand-ducal portant sur

- 1) l'organisation des stages de formation en milieu professionnel de la formation professionnelle initiale;
- 2) la composition et les missions de l'office des stages (3505TRO)

Avant-projet de règlement grand-ducal portant organisation des équipes curriculaires et des commissions nationales pour les programmes de l'enseignement secondaire technique. (3509TRO)

## ■ Ministère des Transports

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 22 octobre 2008 portant réglementation de la police et de la sécurité sur les cours d'eau et plans d'eau. (3506WDM)

Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques. (3507WDM)

Projet de règlement grand-ducal modifiant

- a) l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques;
- b) le règlement grand-ducal modifié du 27 janvier 2001 fixant les modalités de fonctionnement d'un système de contrôle technique des véhicules routiers;
- c) le règlement grand-ducal modifié du 8 août 2000 déterminant le contenu de l'instruction préparatoire aux examens du permis de conduire ainsi que l'exercice de la profession d'instructeur de candidats-conducteurs;
- d) le règlement grand-ducal du 17 mai 2004 sur les matières des examens en vue de l'obtention d'un permis de conduire;
- e) le règlement grand-ducal modifié du 12 novembre 1981 ayant pour objet la fixation et la perception des taxes sur les demandes en obtention des documents prescrits pour la mise en circulation et de conduite de véhicules;
- f) le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points. (3510BJO)

## ■ Ministère des Travaux Publics

Amendements gouvernementaux au projet de règlement grand-ducal portant exécution du projet de loi sur les marchés publics. (3508KMR)

## ■ Ministère du Travail et de l'Emploi

Projet de loi

1. portant transposition de la directive 2006/42/CE relative aux machines;
2. modifiant l'article 14 de la loi du 20 mai 2008 relative à la création d'un Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des projets et services;
3. concernant la mise à disposition de machines;
4. concernant les machines d'occasion. (3511TCA)

Projet de règlement grand-ducal

- modifiant le règlement grand-ducal du 24 août 1968 relatif aux prescriptions de sécurité pour les pistolets de scellement, les cartouches et les pointes;
- modifiant le règlement grand-ducal du 25 octobre 1999 relatif aux ascenseurs;
- abrogeant le règlement grand-ducal du 8 janvier 1992 relatif aux machines. (3512WDM)

## ■ Ministère de l'Environnement

Projet de règlement grand-ducal abrogeant le règlement grand-ducal du 5 août 1993 portant application de la directive 84/360/CEE du 28 juin 1984 relative à la lutte contre la pollution atmosphérique en provenance des installations industrielles. (3513SAN)

# Nouvelles procédures européennes de règlement de petits litiges

La loi du 13 mars 2009 a transposé en droit luxembourgeois les procédures européennes d'injonction de payer et de règlement des petits litiges, dont le but est de simplifier, d'accélérer et de réduire les coûts du recouvrement de certaines créances en matière civile et commerciale.

## ■ La procédure européenne d'injonction de payer

Le règlement (CE) n° 1896/2006, applicable à partir du 12 décembre 2008 institue une procédure européenne d'injonction de payer.

Le lien vers le présent règlement et ses annexes est ci-joint:

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2006:399:0001:0032:FR:PDF>

### a) Champ d'application

La procédure européenne d'injonction de payer s'applique en matière civile et commerciale dans les litiges transfrontaliers. Un «litige transfrontalier» est un litige dans lequel au moins une des parties a son domicile ou sa résidence habituelle dans un État membre autre que l'État membre de la juridiction saisie.

Le règlement s'applique à tous les États membres, sauf le Danemark.

### b) Engagement de la procédure d'injonction de payer européenne

Il s'agit d'une procédure écrite pour laquelle la représentation par un avocat n'est pas nécessaire.

Le demandeur introduit sa demande au moyen d'un formulaire standardisé (formulaire A annexe I) annexé au présent règlement devant la juridiction compétente.

Les créances pécuniaires visées doivent être liquides et exigibles à la date à laquelle la demande d'injonction de payer européenne est introduite.

Quand les conditions pour l'introduction d'une demande d'injonction de payer européenne sont réunies, la



juridiction délivre l'injonction de payer européenne dans les meilleurs délais, c'est-à-dire en principe dans un délai de trente jours à compter de l'introduction de la demande.

Le défendeur dispose d'un délai de trente jours pour prendre position. Ce délai commence à courir à partir de la signification ou de la notification de l'injonction au défendeur.

L'injonction de payer européenne est délivrée sur le seul fondement des informations fournies par le demandeur, non vérifiées par la juridiction. Elle deviendra exécutoire sauf si le défendeur forme opposition auprès de la juridiction d'origine.

L'injonction est reconnue et exécutée sans qu'il faille obtenir une décision d'exequatur dans l'État membre d'exécution.

### c) S'opposer à l'injonction de payer européenne

La personne qui reçoit une injonction de payer européenne peut former opposition auprès de la juridiction qui a émis l'injonction de payer («juridiction d'origine»). L'opposition doit être renvoyée dans un délai de trente jours à compter de la signification ou de la notification de l'acte. Pour former opposition, le défendeur peut utiliser le formulaire type F (annexe VI), qui lui est transmis ensemble avec l'injonction de payer. Dans l'opposition, le défendeur indique qu'il conteste la créance, sans être tenu de préciser les motifs de contestation.

Quand le défendeur s'oppose à l'injonction de payer européenne, la procédure se poursuit devant les juridictions de l'État membre d'origine selon le droit national de procédure civile, sauf si le demandeur a demandé de mettre un terme à la procédure dans ce cas.

## ■ La procédure européenne de règlement des petits litiges

Le 1<sup>er</sup> janvier 2009 est entré en vigueur le règlement (CE) n° 861/2007 instituant une procédure européenne de règlement des petits litiges.

Le lien vers le présent règlement et ses annexes est ci-joint:

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2007:199:0001:0022:FR:PDF>

### a) Champ d'application

Le présent règlement vise les petits litiges transfrontaliers en matière civile et commerciale à condition que le montant de la demande ne dépasse pas 2.000 euros au moment de la demande, hors intérêts, frais et débours.

Le règlement s'applique à tous les États membres, sauf le Danemark.

### b) Engagement de la procédure de règlement des petits litiges

Cette procédure, qui est une procédure écrite et pour laquelle la représentation par un avocat n'est pas obligatoire se déroule de la manière suivante:

Le demandeur d'un montant ne dépassant pas 2.000 euros introduit sa demande au moyen d'un formulaire standardisé (formulaire A annexe I) annexé au présent règlement devant la juridiction compétente. Le demandeur doit décrire l'objet de sa demande et ajouter toutes les pièces justificatives.

Dès que la juridiction compétente a reçu le formulaire de demande dûment complété, elle remplit à son tour un formulaire de réponse (formulaire C annexe III), qui, accompagné d'une copie de la demande, et le cas échéant, des pièces justificatives, est notifié au défendeur dans un délai de quatorze jours.

Le défendeur dispose d'un délai de trente jours pour prendre position. Ce délai commence à courir à partir de

la date de notification du formulaire précité.

Dans un délai de quatorze jours à compter de la réception de la réponse du défendeur, la juridiction transmet au demandeur une copie de la réponse accompagnée de toute pièce justificative utile.

Dans les trente jours à compter de la date de réception des réponses du défendeur, la juridiction devra prendre sa décision à moins qu'un complément de renseignements ou la convocation des parties à une audience soit nécessaire. Dans ce cas, la juridiction prendra sa décision dans un délai de trente jours après l'audience ou après récep-

tion de toutes les informations nécessaires pour statuer. Lorsque les parties ne répondent pas dans les délais prescrits, la juridiction rend toutefois une décision relative à la demande.

La décision est reconnue et exécutée sans qu'il faille obtenir une décision d'exequatur dans l'Etat membre d'exécution. Elle sera exécutoire nonobstant tout recours éventuel. L'exécution de la décision se déroule selon le droit procédural de l'Etat membre d'exécution. La partie qui demande l'exécution produit une copie authentique de la décision ainsi que du certificat relatif à une décision rendue dans le cadre de la procédure européenne de règlement des

petits litiges, ce dernier étant traduit par une personne habilitée dans la ou les langues officielles de l'Etat membre d'exécution. Les autorités ne peuvent demander aucune garantie, caution ou dépôt en raison de la qualité de ressortissant étranger du demandeur ou du défaut de domicile ou de résidence dans l'Etat.

Finalement, il faut encore noter que la personne qui succombe supporte les frais de la procédure. Toutefois, les dépenses qui n'étaient pas indispensables ou qui étaient disproportionnés au regard du litige ne sont pas remboursées à la partie qui a eu gain de cause. ■

En cas de questions, prière de vous adresser aux collaborateurs de l'Espace Entreprises:

Tél.: (+352) 42 39 39-330 – Fax: (+352) 42 39 39-824 – E-mail: entreprises@cc.lu

## CNSAE

# Nouveau logo et brochure d'information sur les mesures de simplification administrative, mises en œuvre par les administrations publiques

### ■ Brochure d'information du CNSAE

Dans l'objectif d'une amélioration de la perception publique des actions de simplifications administratives et de meilleure réglementation entreprises par les différents départements ministériels et administrations publiques, le CNSAE vient de publier une brochure d'information destinée à toutes les entreprises luxembourgeoises. Celle-ci décrit toutes les actions réalisées dans ce domaine depuis 2004. Voici quelques exemples de bonnes pratiques reprises dans la brochure:

- **L'abolition de l'obligation de fournir une copie certifiée conforme** d'un document original au niveau de toutes les procédures qui prévoient la formalité de la fourniture d'une copie certifiée conforme.
- **Le dépôt en ligne des déclarations de TVA: «eTVA»**
- **L'Eurovignette:** dans le cadre de la perception d'un droit d'usage pour l'utilisation de certaines routes par

des véhicules utilitaires lourds par l'Administration des Douanes et Accises, ce nouveau système de perception de l'Eurovignette remplace la vignette papier par une vignette électronique.

- **LuxTrust:** une signature électronique, qui permet, outre des utilisations commerciales, telles que l'e-banking, de simplifier considérablement des démarches administratives comme, dans un proche avenir, le dépôt électronique de documents.
- **Heures supplémentaires et travail de dimanche et de jours fériés:** le Ministère du Travail et de l'Emploi offre sur son site les formulaires pour la déclaration préalable d'heures supplémentaires et de travail de dimanche et de jours fériés. Cette nouvelle procédure remplace la demande d'autorisation préalable pour la prestation de ces travaux, ce qui constitue un gain considérable de temps.

- **Recrutement de salariés ressortissants de pays tiers:** le Ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration apporte des allègements en cas de recrutement de salariés ressortissants de pays tiers, c.-à-d. des salariés non communautaires en introduisant un titre de séjour unique qui combine l'autorisation de séjour avec l'autorisation de travail.
- **Création de l'OSQCA** par le Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement Durable et par le Ministère de la Santé: ayant pour but de coordonner les activités de contrôle officiel des denrées alimentaires et de la sécurité alimentaire en général.
- **Registre des émissions:** depuis 2006, le Ministère de l'Environnement a donné aux entreprises concernées la possibilité de faire la déclaration de leurs émissions par voie électronique en matière de création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants (PRTR).

- **Déclaration d'entrée d'un salarié:** depuis octobre 2008, le Centre Commun de la Sécurité Sociale (CCSS) offre aux entreprises la possibilité de déclarer l'entrée d'un salarié nouvellement engagé via un questionnaire interactif en ligne sur le site Internet: [www.ccss.lu](http://www.ccss.lu).
- **Portail des marchés publics:** en février 2006, le Ministère des Travaux publics a présenté son portail des marchés publics, qui permet aux entreprises de s'informer sur la réglementation en la matière et de consulter les différents avis d'adjudication et appels de candidature relatifs aux marchés publics.

L'équipe du CNSAE profite de cette occasion pour remercier tous les membres du Conseil de Gouvernement, du Comité National pour la Simplification Administrative en faveur des Entreprises et des groupes de travail ad hoc pour la bonne coopération en la matière.

#### ■ Nouveau logo

Par ailleurs, le CNSAE a voulu renforcer son identité visuelle en créant un logo distinctif qui apportera plus de visibilité au CNSAE, surtout dans la presse.

Une farde cartonnée du CNSAE et la modernisation future de l'onglet «Simplification administrative» du site Internet du Ministère des Classes Moyennes contribueront également à améliorer la perception du CNSAE auprès du public.

Le site Internet du CNSAE, [www.simplification.lu](http://www.simplification.lu), donne un aperçu sur l'actualité en matière de simplification administrative et permet aux entreprises, par le biais de l'onglet «À votre écoute» ou directement par e-mail au [cnsae@cmt.etat.lu](mailto:cnsae@cmt.etat.lu), de communiquer



des remarques, commentaires ou idées au sujet de la simplification administrative ou de charges administratives auxquelles elles doivent faire face.

Une newsletter informe régulièrement sur les évolutions en la matière, tant au niveau national qu'au niveau européen et international. ■

Le CNSAE invite tout intéressé(e) à télécharger la brochure d'information, à lui soumettre des suggestions en matière de simplification administrative en faveur des entreprises et à s'abonner à sa newsletter par le biais du site Internet [www.simplification.lu](http://www.simplification.lu)

## Heures d'ouvertures

# Dérogations au niveau des heures d'ouvertures pour 2009

Par arrêté ministériel du 14 avril 2009, les artisans et les commerçants sont autorisés, par dérogation aux dispositions légales usuelles, à ouvrir leurs magasins de détail jusqu'à 20 heures, et ce les jours suivants:

- le jeudi 30 avril 2009
- le mercredi 20 mai 2009
- le vendredi 14 août 2009
- les samedis 30 mai 2009, 3 octobre 2009, 31 octobre 2009
- les samedis 5, 12, et 19 décembre 2009.

(Communiqué par la Chambre des métiers) ■

Idéal pour PSF - Consultants - ...  
[info@account.lu](mailto:info@account.lu) | tél. 95 05 74 74

# Journée mondiale de la **sécurité et de la santé au travail** le 28 avril 2009

**L**a Journée mondiale de la Sécurité et de la Santé au Travail qui a eu lieu le 28 avril dernier dans 13 entreprises et à l'IFSB à Bettembourg a attiré cette année quelque 300 personnes. Organisée pour la deuxième année consécutive par l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) à travers son Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises (INDR), les entreprises ont affiché leur détermination à réduire les accidents et les maladies professionnelles. Tout comme pour la première édition en 2008, l'UEL a pu compter sur la collaboration des Ministères et administrations concernés et des syndicats OGB-L et LCBG ainsi que d'autres partenaires de référence. La manifestation a bénéficié du soutien d'ArcelorMittal et de l'Association de l'Assurance contre les Accidents.

## ■ **Gérer le risque pour réduire les accidents et les maladies professionnelles**

Une culture entrepreneuriale qui repose sur la stratégie de prévention du risque sur le lieu de travail est un élé-

ment clé de la compétitivité économique. Mise en place par l'employeur, elle vise à sensibiliser ses salariés et ses partenaires afin de promouvoir davantage une culture de sécurité et de santé au sein des entreprises et donc à développer la valeur et la qualité du travail des salariés.

L'objectif de la journée nationale de la sécurité et de la santé est justement de promouvoir une approche de gestion intégrée de la lutte contre les accidents du travail et contre les absences dues à la maladie. La promotion durable de l'excellence et du transfert du savoir-faire dans ces domaines constitue un moyen efficace pour réduire les accidents du travail et donc améliorer la compétitivité de l'entreprise, mais aussi et surtout, pour éviter les drames et les traumatismes dont sont frappés les victimes d'accidents graves et leur entourage.

La journée du 28 avril a été l'occasion pour les entreprises de donner un nouvel élan à la sensibilisation en faveur de la sécurité et de la santé au travail, pour faire de celle-ci une préoccupation majeure dans l'esprit de chacun.

## ■ **Apprendre grâce au partage d'expériences et au transfert de connaissances**

Peu de théorie et beaucoup de pratique: telle est la devise des entreprises, qui ont ouvert leurs portes pour partager leur expérience et leurs bonnes pratiques en matière de sécurité et de santé sur le lieu de travail.

Cette année, 13 ateliers ont traité de sujets divers regroupés sous 5 thèmes: travaux en hauteur, aspects juridiques, absentéisme, prévention et management. Animés par des professionnels du terrain, ces ateliers interactifs ont permis aux participants d'appréhender des cas concrets et de partager leurs expériences.

Ces groupes de travail veulent inciter au dialogue et entraîner une sensibilisation des responsables autour de la sécurité et de la santé en entreprise.

A la fin de chaque atelier, les participants se sont vus remettre une boîte à outils prête à l'emploi. Ces boîtes à outils sont disponibles sur le site de l'UEL [www.uel.lu](http://www.uel.lu).

## **Ateliers sur les travaux en hauteur**

### ■ **Les travaux de toiture – l'évaluation des risques**

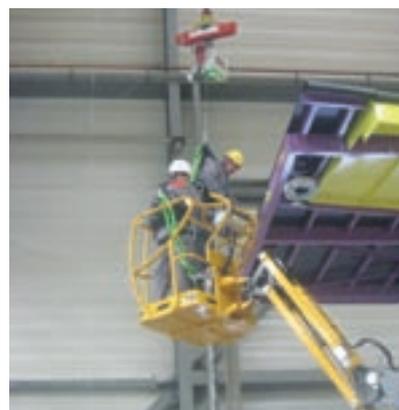
<b>Entreprise:</b>	Alliance des Artisans-Groupe Guy Rollinger à Pontpierre
<b>Organisateur:</b>	Alliance des Artisans-Groupe Guy Rollinger et Association d'assurance contre les accidents AAA
<b>Modérateurs:</b>	Monsieur Steve Molitor, Directeur de l'Alliance des Artisans-Groupe Guy Rollinger et Monsieur Georges Hubert, Ingénieur industriel de l'AAA
<b>Contexte:</b>	Le but de l'évaluation des risques consiste à éliminer, écarter ou du moins diminuer les risques existants et à déterminer les mesures indispensables pour garantir la sécurité et la santé des salariés à leurs postes de travail. A cette occasion, le nouveau guide pratique pour les travaux de toiture a été présenté, brochure élaborée par l'Inspection du Travail et des Mines et l'AAA.
<b>Contact:</b>	Monsieur Georges Hubert, Ingénieur Industriel, AAA, e-mail: <a href="mailto:georges.hubert@secu.lu">georges.hubert@secu.lu</a>

## ■ Le port du harnais de sécurité: sécurité ou danger?

<b>Entreprise:</b>	Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment IFSB à Bettembourg
<b>Modérateur:</b>	Monsieur Yannick Monnart, Formateur à l'IFSB
<b>Contexte:</b>	Cet atelier visait à sensibiliser les dirigeants d'entreprise aux différentes possibilités d'utilisation du harnais de sécurité en fonction des situations de travail et à la qualité du matériel utilisé. Il était suivi de démonstrations pratiques.
<b>Contact:</b>	Monsieur Patrick Nemry, IFSB, e-mail: p.nemry@ifsb.lu

## ■ Benutzung von Höhensicherungsgeräte und Staigschutzeinrichtungen bei Höhenarbeiten

<b>Firma:</b>	CTI Systems à Lentzweiler
<b>Moderatoren:</b>	Die Herren Joseph Holper (Supervisor Installation), Lothar Jenniges (Intl. Welding Eng./QA Management), Stefan Pitsch (Production/AV)
<b>Kontext:</b>	Vorstellung und Benutzung von Höhensicherungsgeräten und Staigschutzeinrichtungen sowie die Benutzung und Auswahl der persönlichen Schutzausrüstung für Arbeiten in der Höhe, gefolgt von praktischen Vorführungen.
<b>Kontakt:</b>	Herr Lothar Jenniges (Intl. Welding Eng./ QA Management), e-mail: l.jenniges@ctisystems.com



## Ateliers sur les aspects juridiques

### ■ Evolution de la jurisprudence en matière de sécurité et de santé en entreprise

<b>Organisateur:</b>	Fédération des Artisans
<b>Modérateur:</b>	Me Pierrot Schiltz
<b>Contexte:</b>	La sécurité et la santé au travail sont devenues des préoccupations de premier plan en droit du travail. Si l'employeur en est en définitive responsable en vertu du code du travail, la jurisprudence ne décharge pas le salarié de toute obligation en la matière.
<b>Contact:</b>	Monsieur Frank Lentz, Conseiller juridique, Fédération des Artisans, e-mail: f.lentz@fda.lu

### ■ Réglementation du transport ferroviaire de matières dangereuses (RID)

<b>Entreprise:</b>	CFL cargo à Esch-sur-Alzette
<b>Organisateur:</b>	Groupe CFL
<b>Modérateur:</b>	Monsieur Gaston Zens, responsable RID CFL cargo
<b>Contexte:</b>	L'atelier a servi à faire une entrée en matière des règlements et aspects de sécurité du transport des marchandises dangereuses par chemin de fer qui deviennent de plus en plus complexes.
<b>Contact:</b>	Monsieur Gaston Zens, Responsable RID CFL cargo, e-mail: gaston.zens@cflcargo.lu



## Ateliers sur l'absentéisme

### ■ Efficient illness absenteeism programs and their performance monitoring

<b>Company:</b>	ArcelorMittal Luxembourg à Differdange
<b>Animator:</b>	Mr Chris de Beer, Managing Director Corability (ZA)
<b>Contexte:</b>	Corability, a renowned South African company, presented innovative concepts and case studies regarding very successful health monitoring and illness absenteeism programs.
<b>Contact:</b>	Dr Robert Kanz, PhD, Corporate Health Manager, ArcelorMittal, e-mail: Robert.kanz@arcelormittal.com

### ■ Le harcèlement moral

<b>Entreprise:</b>	BGL, Centre Royal Monterey à Luxembourg
<b>Organisateur:</b>	Association pour la santé au travail du secteur financier ASTF
<b>Contexte:</b>	<p>Le harcèlement au travail est devenu une préoccupation sociale. La prise de conscience de cette nouvelle forme de violence au travail par le monde de l'entreprise et par la société en général pousse les acteurs sociaux à appréhender cette problématique.</p> <p>Le secteur financier mène une réflexion sur ce sujet depuis de nombreuses années afin de pouvoir apporter des réponses au harcèlement moral. L'atelier a servi à présenter, d'une part, un état des lieux juridique sur le harcèlement moral et, d'autre part, à parcourir d'un point de vue théorique la notion de harcèlement moral.</p> <p>Cette expression de violence au travail a été illustrée par un exemple de prise en charge dans le secteur financier.</p>
<b>Contact:</b>	Dr Sandrine Sculfort-Tomasini, Directrice adjointe, Association pour la Santé au Travail du secteur Financier – ASTF, e-mail: sandrine.sculfort-tomasini@astf.lu

## ■ La prévention du mal de dos et la gestion des lombalgies afin d'assurer le maintien dans l'emploi et la lutte contre l'absentéisme lié au mal de dos

- Entreprise:** Centre de prévention pour le dos à Strassen
- Organisateur:** Service de Santé au Travail Multisectoriel STM
- Modératrices:** Dr. Nicole Majery, Chargée de direction médicale STM et Madame Ingrid Lempereur, Coordinatrice du projet Prevendos
- Contexte:** L'atelier a présenté le centre de prévention pour le dos, créé en 2008 par une convention entre l'Etat et la Caisse nationale de Santé et cofinancé par le Fond Social Européen depuis 2001. Ont été abordés les programmes de formation du centre ainsi que l'intérêt de ce concept pour les entreprises et pour les salariés, la lutte pour le maintien dans l'emploi et contre l'absentéisme au travail lié au mal du dos. Outre l'intérêt économique du concept, ont également été présentés les résultats de l'évaluation des salariés ayant participé au projet depuis 2002.
- Contact:** Dr Nicole Majery, Chargée de direction médicale, STM, e-mail: [direction@stm.lu](mailto:direction@stm.lu)



### Ateliers sur la prévention

## ■ Healthcare at work, un concept cohérent pour aider les entreprises à préserver la santé et le bien-être de leurs salariés

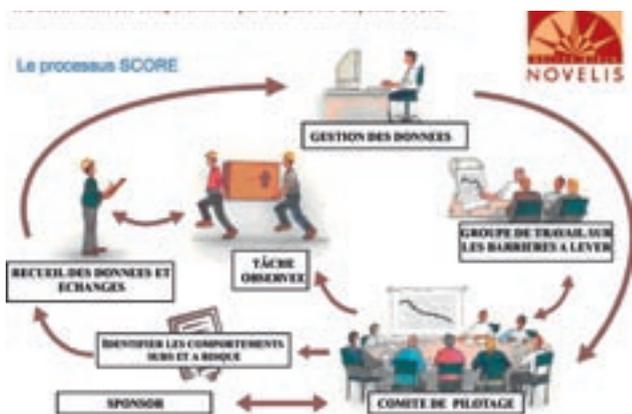
- Entreprise:** Domaine Thermal à Mondorf-les-Bains
- Modérateur:** Monsieur Michel Heinrich, Directeur adjoint du Domaine Thermal
- Contexte:** A l'aide d'un questionnaire d'auto-évaluation validé scientifiquement, le Domaine Thermal, en collaboration avec le service de médecine au travail concerné, détermine l'état de santé et le bien-être des salariés. Le rapport final permet d'avoir une vue globale sur les secteurs à risques à l'intérieur de l'entreprise et sur la nature des problèmes. Ces données servent à proposer des plans d'action aux entreprises. L'atelier a présenté le déroulement de ce concept, ses avantages et ses retombées positives à la fois pour le salarié et pour l'entreprise tout en garantissant la confidentialité des données personnelles.
- Contact:** Monsieur Michel Heinrich, Directeur adjoint du Domaine Thermal de Mondorf-les-Bains, e-mail: [mheinricy@mondorf.lu](mailto:mheinricy@mondorf.lu)

## ■ Accidentologie et sécurité comportementale au travail. Application d'un programme de prévention des risques d'accidents au travail basé sur l'observation des pairs

**Entreprise:** Novelis Luxembourg à Dudelange

**Modérateurs:** Madame Catherine Marziale et Monsieur Lionel Strub, Novelis Luxembourg

**Contexte:** Les études scientifiques montrent que l'accidentologie est liée à 80 % à un comportement inadapté du travailleur. Alors que l'approche traditionnelle en matière de gestion et d'accidentologie est généralement réactive, la démarche développée sur le site de Novelis Dudelange représente une démarche constructive et préventive centrée sur l'analyse des comportements observés in situ par les pairs, approche qui a pour objet d'influencer les comportements sécuritaires au travail et contribuer ainsi à l'amélioration des conditions de sécurité du personnel de l'usine. L'atelier a décrit le processus engagé par l'entreprise et en a présenté les résultats, les limites et les perspectives futures.



Le processus SCORE est une démarche constructive et préventive centrée sur l'analyse des comportements observés in situ par les pairs, approche qui a pour objet d'influencer les comportements sécuritaires au travail et contribuer ainsi à l'amélioration des conditions de sécurité du personnel de l'usine. L'atelier a décrit le processus engagé par l'entreprise et en a présenté les résultats, les limites et les perspectives futures.

**Contact:** Madame Catherine Marziale – e-mail: [catherine.marziale@novelis.com](mailto:catherine.marziale@novelis.com)

## ■ Sauberkeit – Organisation – Sicherheit – Unser Weg für sicheres und effizientes Arbeiten

**Firma:** CFL Multimodal à Bettembourg

**Veranstalter:** Groupe CFL

**Moderator:** Herr Andreas Schernus, Koordinator für Qualität, Sicherheit und Umwelt, CFL Multimodal

**Kontext:** Das Zusammenspiel der wesentlichen Komponenten zur pro-aktiven Gewährleistung eines sicheren und auch effizienten Arbeitens wurde anhand praktisch umgesetzter Beispiele präsentiert. Der Vortrag endete mit einem informativen Rundgang über das Gelände des Containerterminals in Bettembourg.

**Kontakt:** Herr Andreas SCHERNUS – Koordinator QSE, CFL Multimodal, e-mail: [andreas.schernus@cfl-mm.lu](mailto:andreas.schernus@cfl-mm.lu)



## Ateliers sur le management

### ■ Stratégies de management de la sécurité et de la santé dans les PME

- Organisateurs:** Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg, Association d'Assurance contre les accidents (AAA), Association des Travailleurs désignés Luxembourg (ATDL), Inspection du Travail et des Mines (ITM), Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment (IFSB), Luxcontrol, Mouvement luxembourgeois pour la Qualité (MLQ)
- Modérateur:** Monsieur Marc Gross, Sous-directeur de la Chambre des Métiers
- Contexte:** L'atelier avait pour objectif de thématiser les opportunités pour une PME relatives à la mise en place de concepts de management de la sécurité et de la santé. Des concepts de management plus ou moins complexes ont été présentés, en fonction des besoins d'organisation dans les PME concernées. Ainsi l'accent a été placé sur des systèmes soft, comme par exemple des check-lists ou autres outils de suivi, d'une part, et sur des systèmes d'audit, type OHSAS 18001. Les intervenants ont souligné le rôle du travailleur désigné dans l'implémentation de la stratégie de sécurité et de santé. Des présentations sur la mise en place de stratégies de sécurité et de santé au travail ont été faites par Messieurs Georges Wagner (AAA), Georges Hamer (ATDL), Bruno Renders (IFSB), et des témoignages ont été livrés par les entreprises Soludec et Solelec.
- Contact:** Monsieur Marc Gross, Sous-directeur de la Chambre des Métiers, e-mail: marc.gross@cdm.lu

### ■ La prévention par la communication

- Entreprise:** Guardian à Dudelange
- Modérateurs:** Monsieur Gilbert Terver, responsable sécurité, Guardian Bascharage, Monsieur Laurent Piranda, Responsable sécurité & santé, Guardian Dudelange, Madame Myram Hupperich, Responsable sécurité & santé, Guardian Grevenmacher
- Contexte:** Pour Guardian, ses collaborateurs sont le bien le plus précieux. Une importance capitale est accordée à leur santé et à leur sécurité. L'atelier a fait l'objet de la présentation d'une communication interne intensive par notamment des éléments de formation de caractère ludique.
- Contact:** Madame Myriam Hupperich, Responsable sécurité & santé, Guardian Grevenmacher, e-mail: mhupperich@guardian.com



**WIRTSCHAFTSAUSKÜNFT  
FORDERUNGSEINZUG**

**Unternehmensspezifische  
Lösungen für ein  
erfolgreiches Risk-  
Management**

Creditreform Luxembourg SA  
Tel. 00 352 263460-1  
Fax 00 352 263460-50  
e-mail info@creditreform.lu

**RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX  
RECouvreMENT DE CRÉANCES**

**Solutions spécifiques pour améliorer le  
risk-management de votre entreprise**

seit/dépuis 1879

**Creditreform**

**Unternehmen Sie nichts ohne uns**

## ■ Workshop: Inventaire des postes à risques

Le Code du Travail luxembourgeois prévoit l'établissement d'un inventaire des postes à risques tous les trois ans. Ces inventaires identifient les activités et zones à risques, les personnes menacées, évaluent les risques en fonction de la fréquence d'exposition et du niveau de risques présents et indiquent la surveillance médicale nécessaire.

Le workshop transversal «Inventaire des postes à risque», tenu l'après-midi à l'IFSB, a fait l'objet d'un exposé sur la mise en place par l'entreprise de l'inventaire des postes à risque par le Dr Carlo Steffes, Médecin chef de la Division de la Santé au Travail à la Direction de la Santé. Les avantages pour les partenaires sociaux ont été présentés ainsi qu'une première évaluation statistique.



### Une séance plénière a conclu la Journée du 28 avril

Cette dernière, en présence du Ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale et des syndicats OBG-L et LCGB, a permis de tirer les conclusions des 13 ateliers et du workshop transversal, mais surtout de lancer de nouvelles pistes de réflexion autour de la sécurité et de la santé au travail pour 2010.

Le détail de la journée nationale de la sécurité et de la santé au travail peut être consulté sur le site [www.uel.lu](http://www.uel.lu). ■



Monsieur Roland Kuhn, Vice-Président de l'UEL, lors de son allocution de bienvenue

# Accord sur le contenu d'une nouvelle Convention Collective

**E**n date du 4 mai 2009 les partenaires sociaux ont abouti à un accord de principe sur le contenu d'une nouvelle Convention Collective pour les salariés du secteur de l'assurance portant sur les années 2009, 2010 et 2011.

La nouvelle convention collective prévoit les améliorations et augmentations salariales suivantes:

- augmentation annuelle des traitements correspondant à une enveloppe globale de 1 % pour chacune des années 2009, 2010 et 2011. Cette

enveloppe se décompose d'une partie correspondant aux échelons d'ancienneté et de formation et le solde est réservé aux augmentations basées sur la performance;

- augmentation annuelle linéaire individuelle des traitements de base de 0,3 % en 2010 et de 0,5 % en 2011;
- pour les nouveaux engagés, relèvement des traitements de départ de 0,3 % en 2010 et 0,5 % en 2011;
- paiement annuel d'une prime de conjoncture sur base de la grille 2008, à savoir 90 % en 2009, 100 %

en 2010 et 110 % en 2011, tout en tenant compte de l'ancienneté;

- octroi en 2009 de 4 heures de repos supplémentaires pour chaque salarié au titre de prime à la signature de la nouvelle Convention Collective;
- mise en place de mesures en faveur du maintien de l'emploi.

*(Communiqué en date du 4 mai 2009 par ACA – ALEBA – LCGB-SESF et OGBL-SBA) ■*

## L'enseignement universitaire dans le respect des droits d'auteur

# L'Université du Luxembourg signe avec luxorr

**L'**Université du Luxembourg vient de conclure un accord concernant l'utilisation de certains droits d'auteur pour ses besoins administratifs et pédagogiques.

Un contrat cadre a été signé en date du 20 avril 2009 entre l'Université du Luxembourg et luxorr (Luxembourg Organization for Reproduction Rights), la société de gestion de droits de reproduction et de prêt d'œuvres protégées écrites et picturales fixes. Cet instrument permet aux acteurs de l'Université de légaliser leur utilisation du droit de reproduction par reprographie de textes et d'images protégés à partir de supports traditionnels (livres, presse...) et électroniques (internet), respectivement du droit de reproduction par numérisation («scanning») d'articles de presse sous forme de panorama de presse diffusé sur intranet.

En publiant leurs œuvres scientifiques, littéraires et artistiques, les auteurs apportent une contribution essentielle à la diffusion de la science et de la culture. L'Université se félicite de la signature de cet Accord

et juge essentiel le principe d'une rémunération équitable revenant aux auteurs pour la reproduction des œuvres au moyen de la reprographie ou de la numérisation.

Le contrat permet notamment à l'Université:

- de légaliser son utilisation des droits d'auteur,
- de démontrer ainsi son respect devant la créativité et l'innovation,
- d'obtenir une sécurité juridique dans un domaine sensible,
- de pouvoir utiliser à la fois un répertoire national et international de droits,
- et d'être régulièrement informée sur l'évolution rapide et complexe en matière de droits d'auteur.

L'origine des accords remonte aux obligations légales des entreprises, administrations, organisations et autres utilisateurs publics et privés relatives aux droits d'auteur, telles que définies dans la directive européenne du 22 mai 2001 sur l'harmonisation de certains aspects du

droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information, dans la directive du 29 avril 2004 relative au respect des droits de propriété intellectuelle ainsi que dans la loi modifiée du 18 avril 2001 sur les droits d'auteur, les droits voisins et les bases de données au Grand-Duché de Luxembourg.

La portée des accords se mesure notamment face à l'importance mondiale croissante – économique, sociale et culturelle – de la protection des droits intellectuels et de la propriété intellectuelle en général et des droits d'auteur en particulier dans la société de l'information et de la connaissance naissante et de la stratégie de Lisbonne de l'Union européenne. Dans ce contexte, il est utile de rappeler que l'Union européenne vient d'annoncer un renforcement du volet pénal en cas d'infraction à la propriété intellectuelle et d'intensifier la collaboration en la matière avec les Etats-Unis d'Amérique.

*(Communiqué conjointement par l'Université du Luxembourg et luxorr) ■*

# Table ronde sur la transmission d'entreprise



De g. à dr.: Robert Dennewald, Président de la FEDIL, Marc Ketter, Président de la Fédération des Jeunes Dirigeants, Josiane Eippers, ADT-Center et Charles Bassing, Conseiller de Direction à la Chambre des Métiers

**D**ans le cadre de la 1<sup>ère</sup> édition de la Semaine Européenne des PME qui s'est tenue du 6 au 14 mai 2009, la Fédération des femmes chefs d'entreprise Luxem-

bourg a organisé une table ronde sur le thème de la transmission d'entreprise à la Chambre de Commerce le 7 mai 2009.

Dans la période difficile que nous vivons actuellement, il est essentiel de soutenir et d'assurer la survie des entreprises. Ceci ne concerne cependant pas uniquement les plus grandes d'entre elles, mais aussi et surtout les PME dont font partie la majorité des membres de la FFCEL, et qui sont essentielles pour le développement de l'économie luxembourgeoise et le maintien d'un bon niveau d'emploi dans notre pays et au-delà. Une des possibilités pour ce faire est la réussite des transmissions d'entreprise. En effet, 25 % des entreprises familiales et des PME changeront de patron dans les 4 à 5 ans à venir. Une transmission réussie nécessite souvent une préparation qui peut s'étendre sur des années. Il s'agit notamment d'estimer la valeur économique de l'entreprise et de son patrimoine, d'assurer la conservation

du savoir-faire, d'éviter les écueils qui peuvent surgir du point de vue juridique, etc. Il est essentiel pour le repreneur tout comme le cédant de s'entourer des conseils de spécialistes qui les aideront à tirer le meilleur parti de cette transaction complexe, pour honorer le fruit des efforts passés et pour assurer un développement futur optimal à l'entreprise.

La FFCEL a voulu sensibiliser le public à l'importance capitale qu'il faut attribuer à la transmission d'entreprise et donner des informations utiles et pratiques.

Lors de cette table ronde, le public a pu profiter de la présence de M. Robert Dennewald, qui a partagé ses expériences en tant que chef d'entreprise et Président de la FEDIL, des conseils de M. Marc Ketter, Président de la Fédération des Jeunes Dirigeants et de l'exposé de M. Charles Bassing, Conseiller de Direction à la Chambre des Métiers, expliquant le fonctionnement de la bourse d'entreprises mise en place par la Chambre des Métiers.

La table ronde fut complétée par les présentations de Me Gérald Stevens, Partner chez Mosar, De Wolf & Partners, et de M. Jerry Grbic, Attaché de Direction à la Banque Degroof Luxembourg S.A., qui ont développé les aspects juridiques et financiers de la transmission d'entreprise.

Enfin, 3 témoignages d'entrepreneurs qui ont repris des entreprises de natures très diverses ont apporté des exemples concrets et une note personnelle à la soirée, à savoir celles de Mme Betty Fontaine (Brasserie Simon), Mme Françoise Jacquet (BCLux – Bureau Comptable Luxembourgeois) et M. Marcel Hetto (Luxplan S.A.).

La table ronde qui était animée par Mme Josiane Eippers de l'ADT-Center, fut suivie d'une réception offerte par la FFCEL.

**Partenaires Sociaux**

La Solution informatique pour le calcul des salaires et la gestion du personnel pour les PME, FIDUCIAIRES et SOCIÉTÉS de TRAVAIL TEMPORAIRE

Présentation gratuite à domicile  
Installations, formation et suivi de l'utilisateur

[www.partenaires.lu](http://www.partenaires.lu)  
Tél : 26 44 78 51  
[commercial@partenaires.lu](mailto:commercial@partenaires.lu)

# Le secteur du livre: un pilier stable de l'économie



De g. à dr.: Françoise Schlink (clc), Marie-Jeanne Flammang (Pythagore), Stéphanie Claudin (Pythagore), Marthe Bernard (Ars Libri), Annegret Schneider (Messageries du Livre), Claude Christnach (Piwa), Paul Bauler (Librairie Um Fieldgen), Fernand Ernster (Ernster - L'Esprit Livre), Anne Diderich (Librairie Diderich), Jean-Paul Ternes (Libo), Laurence Weber (Bicherhaischen), Viviane Daman (Librairie ABC), Félicie Zimmer (Librairie Zimmer)

Le 11 mai dernier s'est déroulée dans les locaux de la clc, l'Assemblée Générale de la Fédération luxembourgeoise des Libraires a.s.b.l. (FLL), membre de la clc. Dans son allocution de bienvenue, le président de la FLL, Monsieur Fernand Ernster, a évoqué le sujet du ralentissement économique mondial et a insisté sur le fait que les petites et moyennes entreprises représentent un stabilisateur économique important. Il a de même constaté que le livre est un produit intemporel à haute valeur ajoutée toujours très recherché par le consommateur. En sa qualité de secrétaire, Madame Anne Diderich a présenté en détail le rapport des activités de l'exercice écoulé. En tant qu'initiateur des Journées du Livre et du Droit d'Auteur au Luxembourg 2009, la FLL a participé activement à l'organisation de ces Journées. En outre,

la FLL a conclu un accord-cadre avec le Ministère de la Fonction Publique pour améliorer la collaboration entre libraires et Service central des Imprimés de l'Etat (SCIE). Une collaboration renforcée avec le SCIE, qui est diffuseur de nombreux manuels scolaires, permettra aux libraires d'augmenter l'efficacité de la distribution de manuels scolaires lors de la rentrée scolaire ainsi que son service aux clients. Finalement, la fédération a réalisé une première enquête de marché du secteur de vente de livres. En effet, la disponibilité de données statistiques luxembourgeoises plus précises est primordiale pour l'analyse de l'évolution du marché. Les résultats seront exclusivement communiqués aux participants de l'enquête. Ensuite, le trésorier Monsieur Paul Bauler a présenté le bilan financier. L'assemblée a accordé unanimement

la décharge au trésorier et au conseil d'administration. Madame Annegret Schneider et Madame Stéphanie Claudin ont été cooptées en tant que nouveaux membres du Conseil d'Administration. Par conséquent, le nouveau Conseil d'Administration se compose des membres suivants: Fernand Ernster (Ernster - L'Esprit Livre, président), Jean-Paul Ternes (Libo, vice-président), Anne Diderich (Librairie Diderich, secrétaire), Paul Bauler (Librairie um Fieldgen, trésorier), Stéphanie Claudin (Pythagore, Administratrice), Annegret Schneider (Messageries du Livre, Administratrice), Félicie Zimmer (Librairie Zimmer, Administratrice).

L'Assemblée Générale a été clôturée par un verre de l'amitié dans une atmosphère très conviviale.

## Remise des prix suite au concours Fréijoersshopping de la clc

## La gagnante du jeu «Fréijoersshopping» a remporté une carte bancaire chargée de 1.000 euros!



La gagnante Mandy s'est vue remettre une carte bancaire chargée de 1.000 euros

**G**âce à sa participation au jeu «Fréijoersshopping» sur [www.goodidea.lu](http://www.goodidea.lu), le blog des lieux tendances à Luxembourg, Mandy de Tarchamps a gagné 1.000 €. Une somme

à dépenser selon ses envies dans les commerces du Grand-Duché de Luxembourg.

En prévision du printemps et pour célébrer l'ouverture dominicale excep-

tionnelle du 29 mars, le jeu «Fréijoersshopping» avait été lancé sur le site [www.goodidea.lu](http://www.goodidea.lu), en collaboration avec Eldorado et Utopia.

Le principe du jeu était simple. Sur le site [www.goodidea.lu](http://www.goodidea.lu) une image était visible pendant quelques secondes.

L'internaute était ensuite invité à répondre à une question sur ce qu'il avait vu dans l'image.

Pour gagner le jeu, il fallait répondre juste aux questions concernant 5 images au total.

Tout participant pouvait doubler ses chances de gain en invitant jusqu'à 5 amis à venir participer au jeu.

Mandy n'était pas la seule à avoir répondu juste. Plus de 1.600 personnes avaient donné les bonnes réponses. Les organisateurs du jeu ont également distribué 55 lots de consolation, à savoir deux tickets de cinéma offerts par Utopia.

*(Communiqué par la clc)* ■

### ABBL

## ABBL Job Market propose désormais un service d'accompagnement du personnel

**C**'est en présence de Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi François Biltgen que l'ABBL a présenté le 20 mai la deuxième phase de son projet «ABBL Job Market» qui vise à améliorer les chances pour les personnes disponibles dans le secteur financier de retrouver un nouvel emploi.

Cette deuxième étape du projet, qui peut être réalisée grâce au soutien financier du Ministère du Travail et de l'Emploi, consiste en un accompagnement individuel des personnes disponibles dans le secteur financier

et inscrites sur la plate-forme électronique du Job Market.

L'accompagnement individuel sera réalisé par l'Institut de Formation Bancaire Luxembourg (IFBL) ensemble avec un expert dans le domaine de l'accompagnement personnel, à savoir la société Galilei.

Cet accompagnement individuel pourra consister en un bilan personnel ou professionnel de la personne, un coaching, une mise en relation avec des employeurs potentiels ou un supplément de formation qui est susceptible de faciliter la réinsertion

de la personne dans le secteur financier.

Cette deuxième étape fait suite au lancement en automne 2008 de la plate-forme électronique du Jobmarket, qui se veut une bourse de l'emploi destinée aux membres de l'ABBL et de l'ALFI.

Dans ce cadre, les responsables des ressources humaines du secteur financier ont la possibilité d'insérer leurs offres d'emplois et leur personnel disponible pour raison économique sur le site internet, respectivement extranet de l'ABBL.



De g. à dr.: François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi et Jean-Jacques Rommes, Directeur de l'ABBL lors du lancement du nouveau service d'accompagnement du personnel

Les offres d'emplois du secteur financier peuvent être consultées sur [www.abbl.lu](http://www.abbl.lu) sous la rubrique «Job Market».

La mise en place de cette bourse de l'emploi électronique reflète la responsabilisation accrue du secteur financier pour son personnel affecté par la crise financière et s'inscrit dans les efforts consentis par l'ABBL au sein du comité de coordination tripartite. Le service d'accompagnement de la personne apportera une nouvelle dynamique à cet outil existant et permettra de façon proactive de rapprocher les candidats potentiels des postes vacants.

## Secteur financier

# Création du Luxembourg Institute for Global Financial Integrity

Le Luxembourg Institute for Global Financial Integrity a été officiellement constitué ce mercredi 13 mai 2009 à Luxembourg. Créé à l'initiative de citoyens d'Europe et des Etats-unis, sous le patronage de M. Jacques Santer, ancien Premier Ministre du Luxembourg et ancien Président de la Commission européenne, cet institut est un organisme sans but lucratif. Son objectif principal est de s'occuper de toutes les questions touchant à l'intégrité du secteur financier mondial et à la responsabilité sociale de toutes les parties prenantes.

M. Jean-Claude Juncker, Premier Ministre du Luxembourg, a apporté son approbation et son soutien à l'Institut, reconnaissant la nécessité d'avoir un organisme privé, indépendant et impartial qui regroupe des entreprises, des organisations non gouvernementales et des universitaires – luxembourgeois et étrangers –, enga-

gés dans le secteur financier. Ensemble, ils ont pour mission de proposer des solutions face aux multiples fléaux qui minent le secteur financier mondial tels que la fraude, l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent ainsi que le financement d'activités criminelles et le terrorisme.

L'institut a indiqué, en outre, que l'un de ses tout premiers projets concerne le développement d'un modèle d'éthique pour le secteur financier. Le Professeur Howard Gardner, titulaire de la chaire Hobbs des sciences cognitives et éducatives à la Harvard Graduate School of Education dirigera les travaux du groupe de travail de l'Institut chargé d'élaborer ce modèle d'éthique. Celui-ci devrait servir de cadre de référence pour la mise en place d'un code de conduite éthique pour l'ensemble du secteur financier mondial.

Organisme à but non lucratif nouvellement créé, le Luxembourg Institute for

Global Financial Integrity est à la recherche des membres qui seront actifs dans ses différents projets. Ainsi banques, institutions et prestataires de services financiers tout comme chercheurs et autres professeurs de finance sont accueillis à bras ouverts au sein de l'Institut. De même une collaboration étroite est à établir avec les universités, les think-tanks et les organisations non gouvernementales (ONG) engagées dans le domaine de la responsabilité sociale et de la transparence dans le secteur financier mondial.

Par ailleurs, l'Institut prévoit la tenue d'une conférence les 10 et 11 décembre 2009 à Luxembourg sur le thème: «Ethique, Secret bancaire et Paradis fiscaux». Ce sera un moment privilégié d'échanges et de dialogue entre des acteurs du secteur financier mondial, des organismes privés et le public.

Pour de plus amples renseignements, contactez: Gilbert McNeill,

President of the Executive Committee & Executive Director, (E-mail: [gilbert.mcneill@ligfi.org](mailto:gilbert.mcneill@ligfi.org)) ou visitez [www.ligfi.org](http://www.ligfi.org)

EN BREF

**Navas Business Center**

**Nouveau Business Center à Sandweiler**

Après avoir créé en 2007 le BLCC Business Center à Hong Kong, Jean-Paul Cuvelier (président de la Chambre de Commerce belgo-luxembourgeoise à Hong Kong) vient d'ouvrir un autre Business Center à Sandweiler (Luxembourg). Navas Business Center met à disposition 11 bureaux entièrement meublés, spacieux et lumineux avec un joli parquet. A partir de 1.000 euros par mois, le client a non seulement un bureau mais tous les services qui lui permettront de bien travailler (Internet, ligne téléphonique, gestion de courrier et des appels téléphoniques, accueil des visiteurs, service de conciergerie, salle de réunion pour 6 personnes, climatisation, assurance, charges locatives, parking couvert, ménage, etc.). Les bureaux peuvent être loués pour une heure, une journée, une semaine ou plus longtemps. Pour plus d'informations: (+352) 2615672, aeloyer@navas.lu, [www.navas.lu](http://www.navas.lu).



**Atoz**

**Tax firm of the year**

Atoz est un cabinet de conseil fiscal indépendant offrant un registre complet de conseils fiscaux et financiers à des clients internationaux et locaux dans des secteurs d'activité variés.

Atoz a reçu, pour la quatrième année consécutive, le prix du meilleur cabinet de conseil fiscal du Luxembourg, prix décerné par International Tax Review («ITR») lors de la cinquième cérémonie annuelle de remise des prix de fiscalité européenne, qui a eu lieu le 19 mai au Dorchester à Londres. ITR est le périodique international le plus réputé de la profession et les prix décernés par ITR représentent la référence dans le domaine du conseil fiscal. Ce prix, qui vise à récompenser chaque année un cabinet de conseil fiscal reconnu sur son marché pour son innovation et la qualité de ses services professionnels, renforce Atoz dans sa position de leader dans le domaine du conseil fiscal au Grand-duché. Le jury s'est fondé sur les prestations réalisées par ATOZ entre février 2008 et février 2009 en matière de fiscalité directe comme indirecte, dans le cadre de transactions internationales variées et autres opérations de structuration d'investissements. Plus d'informations sur le site [www.atoz.lu](http://www.atoz.lu).



**No-Nail Boxes**

**Homologation d'une caisse navette**

Récemment, No-Nail Boxes s'est vu confronté à une demande tout à fait particulière de la part d'un de ses clients: ce dernier était à la recherche d'une caisse navette pour transporter

320 kg de solvants. Une fois les solvants réceptionnés, la caisse palette devait retourner à vide chez le fournisseur. Le principe de la caisse pliante RIVVAPLY R64/P4 semblait être la solution idéale car elle est spécialement conçue pour une utilisation intensive et un retour efficace. Le fait que la ceinture se range à l'intérieur des deux couvercles permet de gagner de la place lors des transports à vide. En accord avec son client, No-Nail Boxes a fait homologuer une caisse navette R64/P4 auprès de l'Institut Belge de l'Emballage (IBE). Après être restée 72 heures à une température de -18° (les tests doivent se dérouler dans les mêmes conditions d'utilisation que celles que la caisse rencontrera chez le client), la caisse remplie de 252 petits flacons d'un litre de solvant a été soumise à des épreuves de chute (5 chutes d'une hauteur de 1,2 m) et à un test statique. Comme tous les tests ont été concluants, No-Nail Boxes a pu apporter une solution efficace et sûre à son client. Livrée avec son certificat d'homologation, cette nouvelle caisse homologuée peut être utilisée en toute sécurité par le client.



Sidérurgie

**Paul Wurth: Excellent exercice 2008 non encore affecté par la crise**



Construction du nouveau haut fourneau «H» de Tata Steel en Inde (plancher de coulée)

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de Paul Wurth S.A. s'est tenue le 12 mai 2009, pour approuver les comptes de l'exercice 2008. Si l'année 2008 a été marquée au cours du deuxième semestre par un revirement conjoncturel abrupt au niveau de l'économie mondiale, l'année avait cependant débuté, surtout en sidérurgie, dans un climat économique favorable. Une très forte demande d'acier et la poursuite des programmes d'investissement lancés en 2007 ont permis au Groupe Paul Wurth d'inscrire à son actif d'importantes nouvelles commandes et de réaliser, dans son ensemble, un excellent exercice 2008 avec un chiffre d'affaires consolidé en forte progression pour atteindre 668,7 millions d'euros (414,9 millions d'euros en 2007). Grâce notamment au bon déroulement des activités opérationnelles, le bénéfice net consolidé s'établit à 45,3 millions d'euros (33,3 millions d'euros en 2007).

Des nouvelles commandes ont été prises pour un montant total de 734,6 millions d'euros (781,3 millions d'euros en 2007) hissant le carnet de commandes au niveau jamais atteint jusque-là de 1.108,8 millions d'euros (1.065,1 millions d'euros en 2007). En 2008, le marché le plus porteur pour le Groupe Paul Wurth était l'Inde avec 23,4 % des prises de commandes.

La compétence de Paul Wurth dans le domaine des technologies de production de fonte a une nouvelle fois été confirmée avec la mise en service réussie du plus grand haut fourneau jamais construit en Inde, le nouveau haut fourneau 'H' de Tata Steel à Jamshedpur. Six mois seulement après cette mise en service, le client a chargé Paul Wurth de la construction d'un autre nouveau haut fourneau ('I'), réitérant ainsi sa confiance en des technologies à la pointe du progrès et en un savoir-faire confirmé.

L'activité opérationnelle de l'exercice 2008 a été marquée par des tra-

vaux intenses consacrés à l'exécution des grands projets qui, entre-temps, sont entrés en phase de construction sur site au Brésil, en Corée du Sud et en Russie. 2008 fut également une année importante dans le domaine des cokeries. Ainsi le Groupe s'est vu confier, pour la première fois au Japon, une commande pour la construction d'une nouvelle batterie de four à coke chez Sumitomo Metal Industries. Une deuxième commande significative a été signée avec Bhushan Steel, qui a chargé Paul Wurth de la réalisation d'une nouvelle cokerie en Inde.

Dans le domaine des technologies de recyclage, l'année 2008 était entièrement dédiée aux travaux de montage et de finition pour la construction de l'installation Primus chez Dragon Steel

Corporation à Taiwan. Dimensionnée pour traiter 120.000 t de résidus sidérurgiques par an, l'installation vient d'être mise en service en avril 2009. Le département de Construction Civile a lui aussi connu une année intensive du fait que pas moins de trois projets prestigieux, dans le cadre desquels Paul Wurth assumait des missions d'envergure, ont été clôturés entre juin et décembre 2008 (extension de la Banque européenne d'investissement, construction de la nouvelle Cité judiciaire sur le plateau du St Esprit et nouveaux bâtiments administratifs de la Cour de Justice des Communautés européennes). En 2008/2009 de nouvelles entités ont été ouvertes au Royaume-Uni et au Vietnam et un bureau de représentation a été installé en Ukraine. ■

## Marketing et communication

# Marketers annonce le 1<sup>er</sup> Gala «Marketing & Communication Awards 2009»

**Q**ui sera élu Luxembourg Marketing Manager of the Year? Qui se verra décerner l'award du Communication Manager of the Year? Plus de 50 directeurs marketing & communication luxembourgeois voteront dans quelques semaines le meilleur média de Luxembourg, la meilleure offre de catering, le meilleur imprimeur, la meilleure agence marketing, l'institut d'étude le plus pertinent... Marketers organise là sa première édition des Marketing & Communication Awards, visant à récompenser les plus grands acteurs marketing et communication de la place luxembourgeoise.

Au palmarès, 12 prix pour les consultants et 5 prix pour les donneurs d'ordre, afin de distinguer l'ensemble des professionnels du secteur (détails sur le portail [www.marketers.lu](http://www.marketers.lu), rubrique Awards). Ce passage obligé pour les mordus de la communication et du marketing sera l'occasion de fédérer et d'honorer ces métiers complémentaires au quotidien. Un jury composé d'une cinquantaine de décideurs marketing et communication du Grand-Duché issus de tous secteurs confondus pour assurer un vote équitable, sans conflit d'intérêt et sous contrôle d'huissier. Un vote qui



**Le créateur de magazines et producteur Christian Blachas (Culture Pub) sera l'invité d'honneur lors des Marketing & Communication Awards**

reconnait non pas un projet mais bel et bien l'entité elle-même, par l'ensemble du travail et des projets réalisés. Et un dépôt de candidature gratuit!

L'invité d'honneur sera Christian Blachas! Entre autres à l'origine des magazines Stratégies, Création Magazine et CB News, Christian Blachas est également connu pour avoir

## EN BREF

### Demy Schandeler

**Grand succès de la fête «Remi Demy»**

Demy Schandeler, entreprise de tradition dirigée en troisième génération, fête cette année ses 60 ans. Afin de célébrer dignement cet anniversaire, toute l'équipe autour de Joël, Gast et Laurent Schandeler avait invité à une journée de fête à leur siège social de Keispelt le dimanche 17 mai 2009. Au rendez-vous: animations, quizz, concerts, spectacles de danse et repas des quatre coins du monde. Les visiteurs ont eu l'occasion de visiter l'exposition d'autobus et de profiter de tours dans des autocars historiques. Les enfants avaient l'occasion de peindre un vrai autobus et de participer à de nombreuses attractions organisées pour eux.



### SD Worx Luxembourg

**Premier prestataire payroll disposant du rapport d'audit SAS 70 Type II**

SD Worx Luxembourg est aujourd'hui heureux de renforcer son positionnement de partenaire de premier choix à Luxembourg en devenant la première société spécialisée en ressources humaines à obtenir ce rapport d'audit SAS 70 Type II pour des services de payroll. L'émission de ce rapport en mai 2009 par un auditeur indépendant s'inscrit dans la continuité d'une démarche entamée par SD Worx en 2007 avec l'obtention du rapport SAS 70 de type I. Cet aboutissement certifie la mise en place d'un système de contrôles rigoureux sur l'ensemble du processus de gestion de la paie de ses clients. Le rapport SAS 70 contient en effet l'avis de l'auditeur sur la qualité, la fiabilité et l'intégrité des contrôles et a conclu que SD Worx avait établi des contrôles opérationnels efficaces dans les activités d'administration et de calcul des salaires. Les activités de SD Worx seront auditées de façon continue dans le futur avec une recondaction annuelle des tests. Plus d'information: [www.sdworx.com](http://www.sdworx.com).



### FedEx

**Philippe Leyder élu coursier de l'année pour le Luxembourg**

FedEx Express, la plus grande entreprise de transport express au monde et filiale de FedEx Corp. (NYSE: FDX), annonce l'élection de Philippe Leyder au titre de coursier FedEx luxembourgeois de l'année. «Philippe a largement mérité son titre de Coursier luxembourgeois de l'Année et est un formidable ambassadeur de FedEx. Il donne chaque jour le meilleur de lui-même pour offrir aux clients un service optimal», affirme Patrick Stienlet, Managing Director Operations FedEx Benelux. Philippe a été couronné pour sa rapidité et son amabilité. Il a, en outre, reçu de nombreux compliments de la part de ses clients. Philippe Leyder, 24 ans, travaille pour FedEx depuis 2006. Selon Philippe, qui dessert le Grand-duché, avoir été élu meilleur coursier est un véritable honneur.



### Dexia BIL

**Woman Business Manager of the Year Award 2009**

Début juin, Dexia Banque Internationale à Luxembourg a lancé la quatrième édition de son «Woman Business Manager of the Year Awards». A travers ce prix doté de 10.000 euros, Dexia contribue aux efforts pour promouvoir le rôle de la femme dans l'économie luxembourgeoise et donne une visibilité importante aux lauréates. Cette année, toute femme cadre dirigeante ou cheffe d'entreprise ayant contribué par un projet au développement d'une entreprise implantée au Luxembourg pourra participer au Prix «Woman Business Manager of the Year». Le Prix est organisé par Dexia, en collaboration avec PricewaterhouseCoopers et le media partner paperJam. Le jury retiendra des critères de sélection comme l'originalité du projet et l'investissement personnel. Les descriptions du projet (analyse, moyens, mise en place, suivi) ainsi que les propositions d'utilisation du prix devront être envoyées par courrier électronique avant le 30 septembre. La remise du prix aura lieu fin 2009. Pour plus d'informations: 4590-5333, Gaby.TezoAntunes@dexia.com ou [www.dexia-bil.lu](http://www.dexia-bil.lu).

fondé, co-produit et présenté l'émission culte Culture Pub, qui après avoir captivé des millions de publics sur M6, poursuit sa vie sur le net ([culturepub.fr](http://culturepub.fr)).

350 décideurs sont attendus pour ce gala, articulé autour de 3 volets:

une conférence, un Awards Walking Dinner et une soirée Party & Lounge pour clôturer dans une ambiance magnétique. Si vous aussi, vous êtes un marketing & communication addict, rendez-vous le 29 octobre 2009 au nouvel établissement Namur (2 rue

de Bitbourg, L-2011 Luxembourg), à partir de 18h00. Pour concourir dans les catégories souhaitées (deadline le 20 juillet) ou pour participer à l'événement: (+352 26 27 69-1) ou [team@marketers.lu](mailto:team@marketers.lu). ■

## Aviation

# LuxairGroup: une année 2008 en dents de scie



**L**es résultats de l'exercice 2008 de LuxairGroup, présentés récemment par le président du Conseil d'Administration, Marc Hoffmann, et le Directeur Général et Président du Conseil de Direction, Adrien Ney, démontrent, si tel était encore nécessaire, que l'industrie de l'aviation est dépendante outre-mesure de la situation conjoncturelle du moment.

Les fluctuations de l'économie mondiale n'ont ainsi pas épargné LuxairGroup dont le résultat d'exploitation a régressé, de 5,51 millions d'euros en 2007, à 1,55 million d'euros en 2008. A noter que sans le repositionnement stratégique opéré dans le cadre du programme de restructuration «Building a New Airline», LuxairGroup aurait clôturé l'exercice 2008 avec une perte avoisinant les 20 millions d'euros. Le chiffre d'affaires de LuxairGroup était en progression, de 403,88 mil-

lions d'euros en 2007 à 416,72 millions d'euros en 2008.

L'exercice 2008 a d'abord été marqué par l'envolée des prix du pétrole. Cette hausse vertigineuse a lourdement pesé sur les opérations de vol, mais a aussi et surtout affecté l'activité de manutention de fret LuxairCARGO, confrontée à une baisse d'activité dès le printemps 2008. Outre un ralentissement de la production au niveau mondial, et donc du transport des marchandises, la forte hausse du prix du kérosène avait fortement diminué la compétitivité du fret aérien. La crise financière et économique a ensuite fait s'effondrer, dès septembre, la demande pour toutes les activités du groupe, et plus particulièrement LuxairCARGO, exposée à l'effondrement du secteur du fret aérien en général.

Au niveau des Business Lines, seul le résultat financier de LuxairTours est

ainsi en très légère progression, alors que le résultat financier de Luxair Luxembourg Airlines est resté relativement stable en affichant une perte de 1,95 million d'euros. La chute du tonnage traité et la pression sur les prix ont eu un impact considérable sur le résultat financier de LuxairCARGO qui a régressé de 45 %. Le bénéfice net de LuxairGroup pour l'exercice 2008 s'élève à 8,47 millions d'euros par rapport à 18,25 millions d'euros pour l'exercice 2007. Les prévisions pour 2009 sont pessimistes. L'IATA (Association Internationale du Transport Aérien) prédit une baisse de près de 6 % pour le transport de passagers et une chute dramatique de 13 % pour le secteur du fret aérien. ■

## Fortis Assurances Luxembourg: plus de 10 millions de bénéfices en 2008

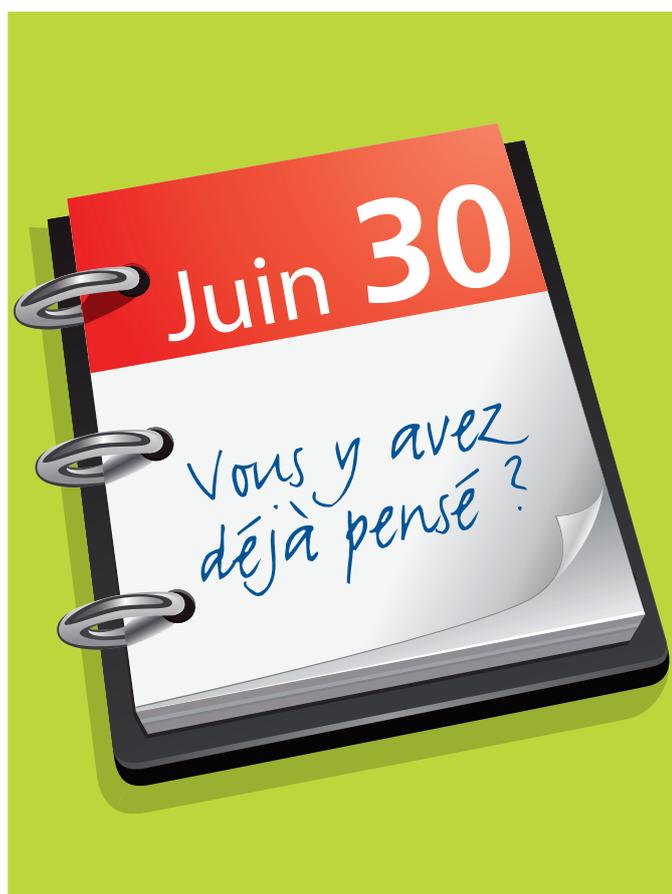
**M**algré une année difficile pour l'ensemble du marché et pour le Groupe Fortis en particulier, Fortis Assurances Luxembourg (qui regroupe Fortis Luxembourg-VIE S.A. et Fortis Luxembourg-IARD S.A.) est parvenue à maintenir son positionnement, à croître dans le domaine des assurances de Groupe (plans de pension pour entreprises) et à augmenter le volume des primes perçues en assurances Non-Vie.

Avec plus d'EUR 1,03 milliard de primes encaissées, Fortis Luxembourg-VIE S.A. est bénéficiaire (aussi bien selon les principes comptables luxembourgeois que selon les normes internationales IFRS) et confirme son excellent positionnement en assurance-vie. En 2008, l'encours de la compagnie Vie atteint EUR 5,53 milliards d'actifs sous gestion, tandis que son bénéfice net s'établit à EUR 10,5 millions au 31/12/2008.

Présente sur le marché luxembourgeois depuis plus de 150 ans, Fortis Assurances Luxembourg affiche une croissance significative de ses effectifs (+7,19 % entre 2007 et 2008) et emploie actuellement 179 collaborateurs pour ses 2 entités (Fortis Luxembourg-VIE S.A. et Fortis Luxembourg-IARD S.A.). Tant en assurance Vie qu'en assurance Non-Vie, Fortis Assurances Luxembourg affiche des ratios de solvabilité largement au-delà des exigences légales.

Deuxième acteur du marché luxembourgeois en matière d'assurance-vie, Fortis Luxembourg-VIE S.A. a su maintenir une présence forte sur le marché local (assurance-vie à destination des particuliers et des entreprises) et au niveau international grâce à la Libre Prestation de Services (LPS). La stratégie de diversification des marchés instaurée en 2007 a porté ses fruits et elle permet à la Compagnie de confirmer cet excellent positionnement. Au niveau des marchés de base à savoir la France, la Belgique et le Luxembourg,

la plus forte croissance revient au marché belge qui, malgré un contexte économique difficile, a vu ses primes augmenter de 10,94 % en encaissement. Concernant le marché local, Fortis Assurances a poursuivi sa progression, particulièrement en Assurance de Groupe où un taux de progression de 16,12 % a été enregistré entre 2007 et 2008. En 2008, l'activité non-vie s'est soldée par une augmentation des primes de 6,44 %, plaçant la compagnie à la 6ième place sur le marché luxembourgeois. Si la RC générale reste un élément moteur avec 17 % de progression, les primes relatives aux dommages aux biens (risques simples) connaissent une croissance respectable de plus de 5 %, principalement grâce au succès du produit Multiprotect Klima Habitation lancé en 2007. ■



## Banques

## BGL Cloche d'Or fête 15<sup>e</sup> anniversaire et intègre un nouveau centre PME



Depuis 2007, Christophe Wagner assure la direction de l'agence, assisté par Hakim El Boazzati. Avec son équipe composée de 13 personnes, il est au service de la clientèle du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30 sans interruption

**B**GL vient de fêter le 15<sup>e</sup> anniversaire de son agence rénovée Cloche d'Or installée depuis son

ouverture au 2, rue Henri M. Schnadt à L-2530 Luxembourg. A l'occasion de cet anniversaire un don a également été remis à l'association «Häerzkrank Kanner zu Lëtzebuerg asbl» (Association Luxembourgeoise d'aide aux enfants cardiaques).

Suite à la fermeture de son agence Hollerich, la Banque avait choisi un endroit stratégique, au centre d'une zone d'activité en plein essor, pour l'ouverture de son agence Cloche d'Or. Elle se trouve à proximité immédiate des autoroutes et dans une zone où de nombreuses petites et moyennes entreprises sont établies. Avec 7.000 personnes qui y travaillent, elle constitue un des zonings au potentiel le plus élevé dans le pays. Le rayon d'action de l'agence dépasse celui de la Cloche d'Or pour s'étendre aussi à Hollerich, Cessange, Gasperich, Leudelange ou encore à Kockelscheuer.

L'agence Cloche d'Or dispose sur son rez-de-chaussée de 4 guichets dont 2 pour

le traitement des opérations courantes et 2 guichets-conseil. 5 parloirs séparés sont aménagés pour accueillir et conseiller le client à l'abri de toute indiscretion. Au premier étage entièrement rénové, un espace d'accueil et de conseil de 120 m<sup>2</sup> pour les PME/PMI et professions libérales a été aménagé. Dans cet espace «entreprises» tout est mis en place pour offrir un accompagnement et soutien rapide et au calme aux responsables des PME. On y trouve notamment un guichet «entreprises», 3 parloirs supplémentaires ainsi qu'un grand bureau en pool pour les collaborateurs dédiés à ce centre PME. Trois personnes supplémentaires ont notamment rejoint les rangs de l'agence Cloche d'Or au centre PME en vue de servir cette clientèle particulière. La disponibilité d'un parking clients est un avantage considérable pour faciliter l'accès à l'agence. ■

## Journée de l'Innovation Ouverte

## Le «Goodyear Technical Center» s'appellera dorénavant «Innovation Center»



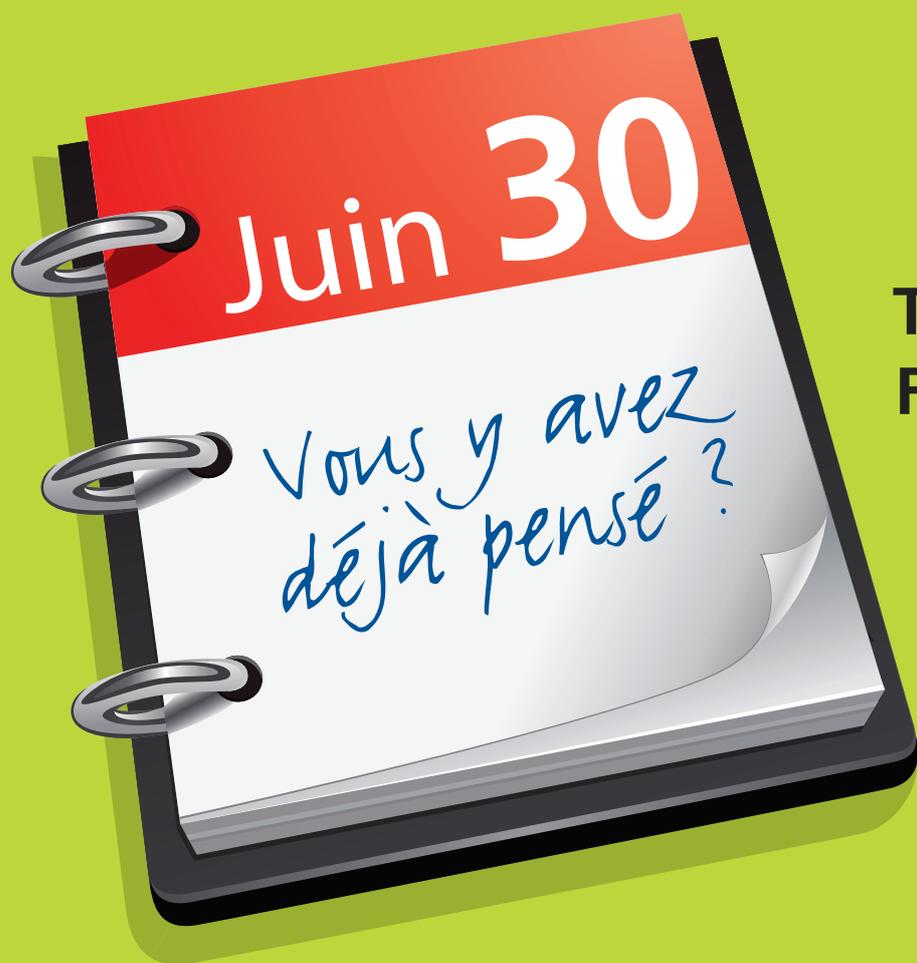
**L**e centre de recherche et de développement de Goodyear a récemment célébré une journée «Open Innovation in Action» en présence de Madame Octavie Modert, secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Education Supérieure et à la Recherche, ainsi que de représentants du Ministère de l'Economie, des centres de recherche publics luxembourgeois et de l'Université du Luxembourg.

Au cours de son allocution d'ouverture, Marc Junio, directeur général du Goodyear Technical Center (GTC\*L) a expliqué le changement du nom du centre en «Goodyear Innovation Center\*Luxembourg» (GIC\*L). Celui-ci ne serait pas seulement de nature cosmétique, mais bien plus le symbole

# Les annuaires Editus 2010, faites en partie!

## Pour y figurer contactez-nous avant le 30 juin 2009

(Pour les insertions gratuites des privés, date de clôture au 19 juin 2009 chez vos opérateurs.)



Tél.: 49 60 51-333

Fax: 49 60 51-444

E-mail:

[client@editus.lu](mailto:client@editus.lu)

 **EDITUS**  
d'Telefonbuch

Les Pages Blanches  
du Luxembourg

 **EDITUS**  
**PRO**

Les Pages Jaunes  
du Luxembourg

 **EDITUS**  
**B2B**

Annuaire Business  
to Business

 **EDITUS**  
**NET**

Les Sites Internet  
du Luxembourg

de la nouvelle orientation que prend Goodyear, après avoir restructuré son processus de développement afin de mieux refléter son caractère mondial, multifonctionnel et ouvert aux programmes de coopération, notamment par des partenariats publics et privés. L'entreprise entretient des coopérations de recherche avec l'Université du Luxembourg, le CRP Gabriel Lippmann et le CRP Henri Tudor sur des matières telles que la science des matériaux ou de l'informatique. Jean-Claude Kihn, Senior VP & CTO du

Global RD&Q, s'est ensuite adressé à l'audience à partir d'Akron (Etats-Unis) via le tout nouvel outil de téléconférence récemment installé.

Le nouveau nom a été officialisé par le dévoilement du nouveau lettrage à l'entrée du centre de recherche par Madame Modert et Monsieur Junio. Après la visite des bureaux entièrement modernisés et des salles de conférence équipées des plus récentes technologies de conférence vidéo, plusieurs projets innovants réalisés conjointement avec les partenaires de

la recherche luxembourgeoise hautement estimés du GIC\*L ont été présentés aux invités. Avec près de 3.300 collaborateurs, Goodyear représente le deuxième employeur industriel au Luxembourg. Le GIC\*L avec ses 900 scientifiques est le plus grand centre de Recherche et de Développement de Goodyear en Europe et responsable du développement de pneumatiques pour les marchés de l'Europe, du Moyen Orient, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Australie. ■

## Automobile

# Le Groupe Rodenbourg inaugure son nouveau garage à Foetz



**L**e groupe Rodenbourg, qui est le plus ancien concessionnaire Peugeot du Grand-Duché, vient d'inaugurer son nouveau garage à Foetz, où il présente en exclusivité à Luxem-

bourg la nouvelle 308 CC et le crossover 3008.

C'est dans un showroom entièrement renové et agrandi que les clients du garage Rodenbourg de Foetz sont désormais accueillis. Les grandes baies vitrées invitent tout naturellement le client à venir découvrir la gamme Peugeot. Elles apportent également beaucoup de luminosité et permettent de voir les véhicules présentés dans les meilleures conditions. Le nouveau garage du groupe Rodenbourg, facilement reconnaissable à sa couleur bleue, est divisé en trois secteurs identifiables à leur signalétique: l'espace de vente, les services techniques et les occasions du Lion. L'accent est mis, à travers le concept Blue

Box défini par Peugeot, sur l'accueil, la convivialité et la facilité de service.

En investissant dans la rénovation de son garage de Foetz, le groupe Rodenbourg, qui emploie 160 salariés et vend chaque année environ 3.000 véhicules neufs, témoigne de sa confiance dans l'avenir et souhaite proposer à ses clients le meilleur accueil possible et des services de très grande qualité, explique Pierre Rodenbourg, directeur commercial, tout en soulignant que l'engagement de ses équipes dans leur métier, combiné au soutien du constructeur, a permis d'accroître le volume des ventes de 14 % au cours du premier trimestre 2009 par rapport à la même période de l'année précédente. ■

## Responsabilité sociale

# Tango soutient les actions d'Amnesty Luxembourg

**E**n signant un partenariat avec Amnesty Luxembourg, Tango vient de manifester sa volonté de soutenir les actions de l'ONG en faveur des droits de l'Homme. Ce soutien se traduit par

une mise à disposition de services de télécommunication de Tango au profit de la communication des actions d'Amnesty Luxembourg.

Pour porter leurs fruits, toutes les actions d'Amnesty Luxembourg

requièrent une grande visibilité. Afin d'être en contact direct avec le public, les bénévoles de l'association sont en permanence sur le terrain: dans les centres commerciaux et les rues piétonnes, informant les passants sur les



campagnes d'Amnesty. Pour communiquer sur leurs actions, les recruteurs ont besoin de moyens performants. Ainsi, en offrant à Amnesty Luxembourg des mobiles avec communications nationales gratuites et illimitées, Tango contribue pleinement à la valorisation du travail de terrain d'Amnesty Luxembourg. D'autres projets sont actuellement à l'étude pour concrétiser la convention récemment signée et ainsi démontrer l'importance du combat mené par Amnesty et que Tango soutient largement.

Depuis sa fondation en 1970, Amnesty Luxembourg mène de nombreuses actions en faveur du respect des droits de l'être humain, notamment grâce à la présence sur le terrain de ses 150 bénévoles. Reprises des campagnes thématiques mondiales telles que celles contre la peine de mort, contre la traite des femmes ou pour la fermeture du camp de Guantanamo, les opérations menées au Grand-Duché sont destinées à informer et à sensibiliser l'opinion. Certains thèmes sont déclinés et adaptés localement comme la campagne mondiale «Halte à la violence contre les femmes» lancée il y a 5 ans. L'action développée au Luxembourg

porte sur les violences domestiques tandis que sur le plan international, la lutte contre les violences faites aux

femmes en temps de guerre mobilise les énergies.

ÉTÉ 2009



Formez-vous pour l'après-crise

Cours intensifs de langues pour adultes

Anglais • Français • Allemand  
Luxembourgeois • Espagnol • Italien

Sessions: 13.07 - 30.07   03.08 - 20.08   24.08 - 10.09




61, rue de Strasbourg  
L-2551 Luxembourg  
T +352 40 39 910  
info@prolingua.lu  
www.prolingua.lu

Sales-Lentz

# Nouveau dépôt d'autocars «Op der Féitsch»



**D**ébut mai a eu lieu l'inauguration du nouveau dépôt d'autocars Ross Troine Autocars. Le public a pu découvrir le site lors d'une journée portes-ouvertes.

Avec une surface de 2 hectares le nouveau site ultramoderne de l'entreprise répond aux standards techniques les plus élevés. Le bâtiment dispose de 230 m<sup>2</sup> de surface de bureaux équipés de manière confortable et moderne. D'ici, se fera désormais la gestion des 55 collaborateurs. Afin de rendre le poste de travail plus agréable, le dépôt dispose d'un grand

parking pour les collaborateurs. Dans l'esprit de la philosophie d'entreprise innovatrice de Sales-Lentz, les responsables de Ross Troine Autocars accordent une grande importance à la protection de l'environnement. Un triple vitrage pour épargner les coûts de chauffage, un système solaire pour chauffer l'eau ainsi qu'un collecteur d'huile contribuent de manière active et conséquente à la protection environnementale. Bien sûr, on pratique également le tri de déchets.

De même que le parc de véhicules Sales-Lentz à Bascharage, «Op der

Féitsch» dispose d'une station de lavage automatique et écologique fonctionnant à 100 % avec de l'eau de pluie. En outre, le parc dispose d'un atelier moderne tout en proposant toutes les infrastructures nécessaires. Ainsi, il y a un banc d'essai de freins et un service pneus dont la cage de gonflage garantit la sécurité maximale des employés. Le site dispose d'une citerne diesel 20.000 litres ainsi que d'une citerne de 7.000 litres pour Adblue, un supplément pour les moteurs de norme Euro 5. En tout, 20 bus peuvent être stationnés dans le garage. ■

Marché immobilier

# Bouygues Immobilier arrive sur le marché immobilier luxembourgeois

**B**ouygues Immobilier, filiale du groupe Bouygues, lance son activité au Grand-Duché de Luxembourg. Une pre-

mière résidence sortira prochainement de terre, rue de Cessange à Luxembourg-ville, en attendant d'autres projets.

Acteur de référence de la promotion immobilière en France et en Europe, Bouygues Immobilier développe depuis cinquante ans

des projets de logements, d'immeubles de bureaux et de parcs commerciaux (8.015 logements et quelque 186.000 m<sup>2</sup> de bureaux réservés en 2008). Aujourd'hui, la société s'installe à Luxembourg avec la volonté de devenir un acteur du marché local. D'emblée, Bouygues Immobilier Luxembourg se positionne en partenaire des entreprises grand-ducales. Sa première réalisation, la résidence «Evodia» et ses 42 logements aujourd'hui disponibles à la vente, a été imaginée par un architecte luxembourgeois et sera construite par un entrepreneur du cru, tout en répondant aux exigences d'un groupe à l'expertise internationalement reconnue.

En France et en Europe, Bouygues Immobilier s'affiche comme la référence du marché en matière de développement durable, avec notamment sa marque de bâtiment de bureaux, Green Office, bâtiments à énergie positive. Fidèle à l'éthique et aux engagements du groupe, Bouygues Immobilier Luxembourg a voulu que cette première résidence 100 % luxembourgeoise suive la même voie et réponde aux normes de classe énergétique B. Bouygues Immobilier Luxembourg est désormais prêt à relever d'autres défis et à porter sa griffe, modeste et responsable, au développement urbanistique de la ville de Luxembourg et de toute une région.

Créé en 1952 par Francis Bouygues et aujourd'hui dirigé par son fils Martin, le groupe Bouygues est un groupe industriel diversifié, structuré par une forte culture d'entreprise et dont les métiers s'organisent autour de deux pôles: la Construction avec Bouygues Construction, Bouygues Immobilier et Colas (Routes), et les Télécoms-Médias avec TF1 et Bouygues Telecom. Implanté dans 80 pays, le groupe Bouygues compte 145.150 collaborateurs et a réalisé, en 2008, un chiffre d'affaires de 32,7 milliards d'euros, dont 10,4 milliards à l'International.



La première réalisation de Bouygues Immobilier sur le marché luxembourgeois, la résidence «Evodia» et ses 42 logements, a été imaginée par un architecte luxembourgeois

**abc**

**BUILDING BRIDGES IN BUSINESS**

• LUXEMBOURG • BELGIQUE  
• FRANCE • PAYS-BAS

**www.abc-d.lu**

**Consultation**

des informations actuelles sur les sociétés et leurs produits.

**Sélection**

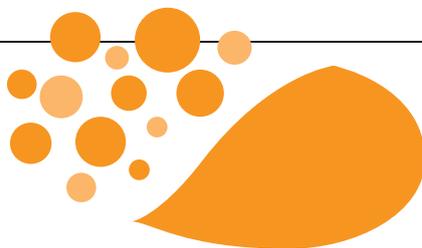
sur produits et services, activités, type de société, codes postaux, effectif ou chiffre d'affaires, ...

**Téléchargement**

de fichiers business-to-business mailing et marketing.

Visitez **www.abc-d.lu** et inscrivez-vous **gratuitement** via "Etre repris sur le site ABC".

**ABC Editeurs c.v.** - Allée de la Recherche 65 - B-1070 Bruxelles  
E-mail: info@abc-d.be - TL +32 2 463 02 13



## BOURSE D' ENTREPRISES

# Bourse transfrontalière d'Entreprises

un outil performant pour la cession et  
la reprise d'entreprises en Grande Région

La bourse facilite la transmission d'entreprises et la démarche des partenaires. Elle est guidée par la volonté de vouloir:

- créer une masse critique pour faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs dans une vision de fluidité et de mise en réseau;
- dynamiser le marché de la transmission en terme de fiabilité des annonces et de professionnalisme des intervenants;
- promouvoir les territoires de chalandise de la Grande Région;
- pérenniser les activités économiques;
- sauvegarder l'emploi par le maintien d'entreprises rentables;
- développer l'esprit d'entreprendre par le biais de la reprise d'entreprise;
- assurer le contrôle de la qualité par le principe de la territorialité assorti d'un agrément préalable des intermédiaires professionnels sur base d'une charte de fonctionnement et de bonne conduite.

**Cette action est co-financée par la Commission européenne dans le cadre du projet «RTCE».**

Pour consulter le détail des dernières annonces, un nouveau site a été mis en place: [www.bourse-entreprises.org](http://www.bourse-entreprises.org).

Afin d'obtenir toutes les informations relatives aux différentes offres, il vous suffit de vous inscrire via la rubrique «Acquisitions».

### Horeca

#### Nord

**Réf C1988:** Vends fonds de commerce se trouvant dans une cité touristique, situation exceptionnelle, au plein centre, zone piétonne, style et tradition ardennaise, terrasse, brasserie rustique, 45 couverts, cuisine régionale, le meilleur emplacement touristique au centre.

#### Ouest

**Réf C1735:** Vends fonds de commerce Hôtel 9 chambres, restaurant 60 couverts + 30 en terrasse.

**Réf C1901:** Vends fonds de commerce, 60 couverts, cuisine traditionnelle, emplacement touristique Vallée des 7 Châteaux, grande terrasse, parking privé.

#### Centre

**Réf C1975:** Vends Restaurant, semi gastronom., cuisine italienne, excellente affaire, entièrement équipé; +/- 50 couverts; situé dans une région offrant un réel potentiel de développement; possibilité de logement.

**Réf C1779:** Vends Restaurant 80 couverts. Cuisine internationale, quartier très actif en pleine rénovation.

**Réf C1844:** Vends restaurant 160 couverts, bar, terrasse. Dresses sur 2 salles restaurant, 1 salle terrasse, 1 salle bar.

### Commerce de détail

#### Nord

**Réf C1900:** Vends fonds de commerce de maroquinerie grandes marques.

**Réf C1906:** Vends fonds de commerce, vente de bijoux et montres fantaisie ainsi que divers accessoires (sacs à mains, portefeuilles etc.)

### Centre

**Réf C1920:** Vends fonds de commerce de magasin de meubles, fournisseur luxembourgeois exclusif de la marque Danish Design sur mesure.

**Réf C1832:** Vends fonds de commerce de magasin d'articles diététiques.

**Réf C1907:** Vends fonds de commerce de vêtements pour enfants, multimarques. Situation magasin centrale, grandes vitrines et clientèle habituée.

**Réf C1925:** Vends société de promotion immobilière avec un capital immobilier propre et loué.

**Réf C1947:** Vends fonds de Commerce de vêtements de qualité pour hommes (Lacoste, Seidensticker, ...) ainsi que de lingerie (Calida, Triumph, Rösch, Hom).

**Réf C2011:** Vends fonds de Commerce d'accessoires agricoles et articles de quincaillerie.

**Réf C2054:** Vends fonds de Commerce de presse, tabacs et papeterie situé au plein centre.

### Sud

**Réf C1894:** Vends commerce de distribution d'articles pour le sport cycliste avec l'autorisation d'ouverture d'un magasin de vélos.

**Réf C1992:** Vends fonds de commerce de vente de jouets et de cadeaux.

### Services

#### Nord

**Réf C1828:** Fleuriste situé sur une route nationale avec passage de 60.000 voitures par jour. Magnifique emplacement avec Parking clients, plus site internet pour vente.

**Réf C1873:** Vends entreprises de vente et d'installation de Chauffages, Climatisations et Sanitaire.

### Est

**Réf C1976:** Vends commerce, opérateur télécom, offre services téléphonie fixe et mobile, abonnements lignes ISDN/Analogues, ADSL, VO/P en GSM sans roaming (distributeur agréé TRANSATEL).

### Autres

#### Centre

**Réf C1995:** Vends local commercial au rez-de-chaussée, en construction, à aménager selon besoin, convient pour tout commerce aussi très bien pour le secteur HORESCA, bien situé, beaucoup de passage, grande vitrine de 12m<sup>2</sup>, donnant vue sur la rue principale. Nouvelle construction, fin en novembre 2009.

**Réf C2002:** Vends société de transport international et national, de déménagement et garde-meubles.

**Réf C2007:** Vends fonds de Commerce de commerce d'articles de cadeaux, sport, décoration, gravures, coupes, médailles, etc.

Pour tout renseignement  
complémentaire, la Chambre de  
Commerce reste à votre disposition

E-mail: [bourse@cc.lu](mailto:bourse@cc.lu)

Tél.: (+352) 42 39 39 338

Personnes de contact:

Géraldine Flammang et

Blazenka Bartolovic



# Nous assurons l'installation de vos systèmes de communication

ELECTRO SECURITY installe vos réseaux téléphoniques et informatiques,  
vos raccordements sur lignes analogiques ou ISDN, ainsi que la téléphonie «Voice over IP».

T.: (+352) 406 406-1 | F.: (+352) 406 407 | [WWW.ELECTROSECURITY.LU](http://WWW.ELECTROSECURITY.LU)



**Electro Security**  
Systèmes de Protection Professionnels



CHAMBRE DE  
COMMERCE  
LUXEMBOURG

Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, le Merkur vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette nouvelle page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



### ■ Géraldine Flammang

Aide-employée de bureau à l'Espace Entreprises au sein du Département Création et Développement des Entreprises

Géraldine s'occupe principalement du volet «formalités» de l'Espace Entreprises. Elle assure notamment le suivi des certificats numériques, cartes à puces et autres produits émis par LuxTrust S.A. (SSL, Smartcard, Signing Stick, Token). Les certificats électroniques garantissent l'authentification électronique de personnes et d'applications en ligne. En outre, ils permettent l'utilisation d'une signature électronique à valeur légale, ceci dans un environnement international dans lequel la vérification de la conformité des échanges est une priorité incontournable. Géraldine effectue d'autres formalités, tels que les documents d'accompagnement des marchandises (certificats d'origine) ou les carnets A.T.A. pour une simplification des opérations douanières des marchandises et une réduction des coûts. Elle apporte également son aide dans la constitution des dossiers de demande d'autorisation d'établissement.

Enfin, Géraldine gère la bourse d'entreprises transfrontalière, un outil informatique permettant la gestion des offres de cession et les demandes de reprises d'entreprises. Elle veille à actualiser le site **www.bourse-entreprises.org** avec les informations des cédants ou des repreneurs et les met en relation lorsqu'ils en font la demande. «Les contacts avec les entreprises et les futurs chefs d'entreprises, ainsi que la bonne ambiance au sein de l'équipe rendent mon travail particulièrement agréable et motivant», estime Géraldine.

Pendant ses loisirs, Géraldine aime créer ses propres bijoux et trouve toujours du temps pour suivre des formations et pratiquer la boxe, après s'être lancée dans le noble art il y a tout juste cinq ans. Enfin, Géraldine travaille comme bénévole au centre de soins pour les animaux sauvages et part volontiers faire de longues randonnées avec ses chiens. ■



### ■ Léon Donven

Secrétaire Général Adjoint, Office du Ducroire - Département International

Après plusieurs années d'expérience dans un cabinet de comptabilité et dans une société d'import-export d'un groupe international, Léon a fait ses débuts à la Chambre de Commerce en 1985, au sein du département «Commerce Extérieur», devenu aujourd'hui le Département International, dont l'Office du Ducroire fait partie. L'Office du Ducroire, ou plus simplement le Ducroire, est un établissement public, placé sous l'autorité du Ministère des Finances et dont le secrétariat est rattaché à la Chambre de Commerce. Bénéficiant de la garantie de l'Etat, le Ducroire offre aux entreprises luxembourgeoises la possibilité de s'assurer contre les risques commerciaux et politiques sur certains marchés étrangers. Bien que la couverture des risques soit l'activité première du Ducroire, ses missions ne s'arrêtent pas là. A travers le Copel (Comité pour la promotion des exportations luxem-

bourgeoises), le Ducroire propose aux entreprises tout un panel d'aides financières qui permettent d'encourager le commerce extérieur par des mesures d'accompagnement ou de participations directes dans le financement des exportations. En tant que Secrétaire Général Adjoint, Léon apporte son soutien à la Secrétaire Générale dans la gestion journalière des activités du Ducroire. Il est plus particulièrement responsable de la comptabilité du service et présente notamment les bilans financiers du Ducroire et du Copel. «Les contacts avec les sociétés sont toujours très enrichissants», déclare Léon, avec satisfaction.

Excellent joueur de handball, un sport qu'il a pratiqué entre 1965 et 1987, Léon est aujourd'hui arbitre et membre du Conseil d'Administration de la Fédération de Handball et délégué de la Fédération Européenne de Handball. ■

# Direct Mail

## le mailing visiblement très efficace

mikado.lu



Direct Mail est le service qui vous permet de faire distribuer tous types de publicités sans adresse dans les boîtes aux lettres, partout au Luxembourg. C'est le moyen idéal pour développer votre chiffre d'affaires et augmenter la fréquentation de votre point de vente. Plus de détails sur [www.pt.lu](http://www.pt.lu) ou au 8002 3210.

**Direct Mail**

Communiquez avec efficacité.



Division des Postes - L-2998 Luxembourg - Téléphone gratuit : 8002 3210 - [www.pt.lu](http://www.pt.lu)



**Le seul risque :  
la réaction de vos employés**

## **Fortis Assurances Luxembourg**

Fortis Assurances Luxembourg innove en vous proposant **PROLIFE CLICK**, notre nouveau contrat d'Assurance de Groupe :

- 100% des primes patronales versées garanties à l'échéance,
- 100% des gains enregistrés par le Fonds sécurisés quotidiennement, grâce à un effet cliquet innovant,
- 100% de satisfaction de vos employés.

**Si vous aussi vous voulez connaître leur réaction, contactez notre département Assurance de Groupe au 24 18 58 56 60**  
16, Boulevard Royal - L-2449 Luxembourg [www.fortisinsurance.lu](http://www.fortisinsurance.lu)